

**BEAUVAIS**

*Grands projets*



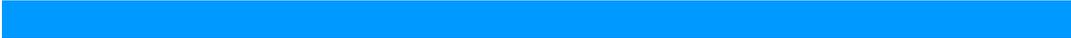
# CONTRAT URBAIN DE COHÉSION SOCIALE

## PROGRAMMATION **2011**

# Sommaire

---

◆ Préambule.....	p. 3
◆ Volet A « L'amélioration de l'habitat et du cadre de vie ».....	p. 4
◆ Volet B « L'accès à l'emploi et le développement économique ».....	p. 13
◆ Volet C « La réussite éducative ».....	p. 25
◆ Volet D « La Santé ».....	p. 44
◆ Volet E « La citoyenneté et la prévention de la délinquance ».....	p. 53
◆ Volet F « L'animation des quartiers prioritaires ».....	p. 74
◆ Volet G « Suivi du dispositif CUCS ».....	p. 95
◆ Tableau de programmation.....	p. 97



# PRÉAMBULE

**Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS)** constitue le cadre par lequel l'Etat, les collectivités locales et leurs partenaires s'engagent dans la mise en œuvre d'un projet de développement social et urbain en faveur des habitants de quartiers en difficulté.

Initiés en 2007, les Contrats urbains de cohésion sociale ont été prolongés par circulaire du 1<sup>er</sup> juillet 2010 et demeureront en vigueur, selon la circulaire du 8 novembre 2010, jusqu'au 31 décembre 2014.

Dans l'attente de la signature de l'avenant de prolongation, le CUCS de Beauvais est reconduit pour 2011 sur la base de la convention cadre initiale.

A ce titre, le contenu de la programmation 2011 s'articule autour de six objectifs prioritaires :

- l'amélioration du cadre de vie et le renouvellement de l'offre urbaine ;
- l'accès à l'emploi et le développement économique ;
- la réussite éducative ;
- l'accès à la santé ;
- la citoyenneté et la prévention de la délinquance ;
- l'animation des quartiers en difficultés.

Au sein de ces axes, trois enjeux prioritaires ont été définis par les signataires du Contrat :

- renforcer l'attractivité urbaine des quartiers prioritaires ;
- favoriser le développement économique et l'accès à l'emploi ;
- favoriser la mixité et l'égalité des chances.

Pour la ville de Beauvais, le CUCS concerne quatre quartiers :

- deux Zones Urbaines Sensibles Argentine et St Jean ;
  - la Soie Vauban (St Lucien) ;
  - la Cité des fleurs (Notre Dame du Thil).
- 

## **VOLET A**

### **L'amélioration de l'habitat et du cadre de vie**

#### **■ Quartier Argentine**

A1 Requalification du Cœur de Quartier

#### **■ Quartier Saint-Jean**

A2 Projet de Rénovation Urbaine

#### **■ Quartier Saint-Lucien / Soie Vauban**

A3 Requalification du Cœur de Quartier

#### **■ Quartier Notre-Dame-du-Thil / Cité des Fleurs**

A4 Requalification de la Cité des Fleurs – 2<sup>ème</sup> tranche

**VOLET A**  
**L'amélioration de l'habitat et du cadre de vie**

**QUARTIER**

**ARGENTINE**



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
VOLET A : AMÉLIORATION DE L'HABITAT ET DU CADRE DE VIE

<b>Action A1</b>	<b>ARGENTINE – Requalification du Cœur de Quartier</b>
	Maîtrise d'ouvrage : Ville de Beauvais

**Finalités de l'action**

**Contexte**

Situé au nord de la Ville, le quartier Argentine a fait l'objet d'une opération de requalification dans le cadre de l'Opération de Renouvellement Urbain engagée en 2003. Ce programme visant à requalifier le Cœur du quartier et à améliorer la liaison nord-sud notamment vers le centre-ville, s'est accompagné d'un programme d'illuminations des principaux repères d'Argentine. Divers programmes de résidentialisation ont été réalisés (avenue de Champagne, rue des Vignes, Tour A13) et l'image du quartier commence à changer notamment par la diversification de ses fonctions urbaines : implantation des entreprises dans la Zone Franche ou de services municipaux.

**Public visé**

Habitants et commerçants du quartier Argentine

**Localisation de l'action**

Beauvais – quartier Argentine

**Description de l'action**

**Espaces publics :**

Travaux ponctuels ;

Aménagement d'un plateau sportif sur le site Jean Moulin : réfection de l'espace bitumé jouxtant le gymnase Jean Moulin et implantation d'un terrain de Hat Trick et d'un terrain de basket.

**Logements :**

Picardie Habitat :

quatre tours de l'avenue Jean Moulin : travaux d'étanchéité /plomberie / sanitaires.

OPAC de l'Oise :

- Tour A4 (avenue Jean Moulin) en réhabilitation : modernisation des installations électriques des logements (40 logements)
- Bâtiment C12 avenue du 8 mai 1945 et Bât C13 rue de Sologne : isolation thermique des façades et pignons (40 logements)

SA HLM de l'Oise :

- Construction et aménagement d'une antenne de proximité au pied de la tour A5 en cours
- Clos Saint-Antoine : condamnation de colonnes vide-ordures et externalisation des OM (études en cours)
- Construction de 14 logements PLS rue des Vignes

Une démarche de Gestion Urbaine de Proximité a été initiée sur ce quartier.

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais, OPAC de l'Oise, Picardie Habitat, SA HLM de l'Oise, Élan CES, commerçants du quartier, État.

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Aménagement terrain Jean Moulin	150 000 €	Ville de Beauvais	50 000 €
Rénovation de logements	Non chiffrés	UEFA/FFF	40 000 €
		CNDS	60 000 €
		Bailleurs	Non chiffrés
<b>TOTAL</b>	<b>150 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>150 000 €</b>

**VOLET A**  
**L'amélioration de l'habitat et du cadre de vie**

**QUARTIER**

**SAINT JEAN**



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
VOLET A : AMÉLIORATION DE L'HABITAT ET DU CADRE DE VIE

<b>Action A2</b>	<b>SAINT JEAN – Projet de Rénovation Urbaine</b>	
	Maîtrise d'ouvrage : Ville de Beauvais / Bailleurs sociaux	Maîtrise d'oeuvre : à définir selon les opérations

**Finalités de l'action**

**Contexte**  
Le quartier Saint-Jean fait l'objet d'une programmation pluri-annuelle de travaux dans le cadre du dispositif A.N.R.U. La convention a été signée le 5 mars 2007.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Habitants du quartier Saint-Jean	Beauvais – quartier Saint-Jean

**Description de l'action**

La programmation prévue pour l'année 2011 envisage:

La construction de logements sociaux sous maîtrise d'ouvrage OPAC de l'Oise :  
la livraison de 218 logements (Agel-Zola, Beaulieu Nord, la Clé des Champs et Agel-Procession pour le site Saint Jean ; rue de la Trépinère, rue de Calais, rue Paul Doumer pour les sites hors Zus) ;

Le démarrage des opérations suivantes : Josquin des Prés, Cité Agel ;  
La livraison d'une résidence pour personnes âgées sur le site Agel sous maîtrise d'ouvrage SAHLM du Beauvaisis ;  
La déconstruction de la Tour Harmonie et d'une partie du bâtiment C ;  
La déconstruction de la MEF et de ses greffes ;  
La construction d'un Hôtel de Police sur le site Agel ;  
La construction du Pôle de Proximité sur le site Agel ;

Concernant les travaux de réhabilitation/résidentialisation dans les différents secteurs du quartier, sont prévus :  
la réhabilitation/résidentialisation du groupe St Jean,  
la réhabilitation/résidentialisation de l'immeuble du passage, des bâtiments A, B, I, J, du bâtiment C, du groupe Harmoniales ;

La requalification de nombreux espaces publics dont :  
la rue de la Procession, la rue Binet, la rue Verdi ;  
La rénovation d'équipements scolaires.

La ville de Beauvais et ses partenaires ont mis en place une Gestion Urbaine de Proximité sur ce quartier.

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais, A.N.R.U., Services de l'État, CAB, Conseil Général de l'Oise, Conseil Régional de Picardie, Caisse des Dépôts et Consignations, Foncière Logement, OPAC de l'Oise, Picardie Habitat, SAPI, Logement Francilien, SA HLM du Beauvaisis, FEDER, associations, commerçants du quartier.

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
<i>Coût de la Programmation</i>		Ville de Beauvais	1 863 105 €
M.O. Ville	2 920 000 €	A.N.R.U.	8 431 568 €
M.O. OPAC de l'Oise	30 327 055 €	Conseil Régional de Picardie	1 604 570 €
M.O. SAPI Habitat	2 377 917 €	Conseil Général de l'Oise	2 037 652 €
M.O. Logement Francilien	1 370 445 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis	313 700 €
M. O État	2 000 000 €	OPAC de l'Oise	20 661 642 €
		SAPI Habitat	1 304 728 €
		Logement Francilien	778 452 €
		État	2 000 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>38 995 417 €</b>		<b>38 995 417 €</b>

**VOLET A**  
**L'amélioration de l'habitat et du cadre de vie**

**QUARTIER**  
**SAINT LUCIEN**



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
VOLET A : AMÉLIORATION DE L'HABITAT ET DU CADRE DE VIE

<b>Action A3</b>	<b>SAINT-LUCIEN – Requalification du Cœur de Quartier</b>
	Maîtrise d'ouvrage : Ville de Beauvais

**Finalités de l'action**

**Contexte**

Le quartier Saint-Lucien (hors ZUS) présente des signes de fragilité socio-urbaine malgré une situation proche du centre-ville. Avec 3 500 habitants dans le secteur de la Soie-Vauban, ce quartier est le plus dense de Beauvais. Certains dysfonctionnements sociaux y sont repérés (taux de chômage élevé, concentration plus qu'ailleurs de populations à faible niveau de ressources, cloisonnement entre population d'origine diverses,...). Des signes de fragilisation sont également identifiés par l'évolution du centre commercial appartenant à l'OPAC de l'Oise, mal intégré au fonctionnement du quartier et à l'écart des flux.

**Objectif Général**

Face à ces dysfonctionnements, la Ville de Beauvais a décidé d'engager un programme global de requalification du site de la Soie-Vauban, en partenariat avec les habitants, les commerçants et les bailleurs sociaux du quartier. Ce programme vise à renforcer l'attractivité du quartier, renforcer l'offre en services de proximité (équipement sportif, services municipaux,...), réhabiliter le parc de logements le plus dégradé, renforcer la trame paysagère du site (proximité du parc de la Grenouillère) et restructurer le centre commercial par une opération de démolition/reconstruction. Ainsi, une première tranche de travaux ayant permis la requalification de l'Avenue de l'Europe a eu lieu durant l'année 2007.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Habitants du quartier Saint-Lucien	Beauvais – quartier Saint-Lucien

**Description de l'action**

Espaces publics :

Pour l'année 2011, il s'agit de continuer les travaux de dévoiement de réseaux rue de la Tour initiés fin 2010, dans la perspective de la construction d'un nouveau bâtiment devant accueillir à terme des locaux commerciaux et une trentaine de logements.

Centre commercial :

Le projet prévoit la démolition du centre commercial actuel et la construction in situ de 30 logements et de locaux commerciaux, en s'appuyant sur les objectifs suivants :

- constituer une véritable place de quartier
- rendre l'espace visible
- encadrer une centralité dynamique
- intégrer le parc à l'aménagement d'ensemble du nouveau centre commercial.

Une démarche de Gestion Urbaine de Proximité a été initiée sur ce quartier, notamment pour accompagner les riverains et les commerçants pendant la durée des travaux.

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais, OPAC de l'Oise.

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Requalification des espaces publics	100 000 €	Ville de Beauvais	100 000 €
Requalification du centre commercial	6 200 000 €	OPAC de l'Oise	6 200 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 300 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>6 300 000 €</b>

**VOLET A**  
**L'amélioration de l'habitat et du cadre de vie**

**QUARTIER**  
**NOTRE-DAME-DU-THIL**



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
VOLET A : AMÉLIORATION DE L'HABITAT ET DU CADRE DE VIE

<b>Action A4</b>	<b>NOTRE DAME DU THIL – Requalification de la Cité des Fleurs – 2<sup>ème</sup> tranche</b>
	Maîtrise d'ouvrage : Ville de Beauvais / OPAC de l'Oise

**Finalités de l'action**

**Contexte**

Le quartier Notre-Dame du Thil a fait l'objet de plusieurs interventions depuis la mise en place du Contrat de Ville et de l'O.R.U. Ce quartier hors ZUS, situé au nord de la Ville, se compose en effet d'îlots d'habitat collectif clairement identifiés. Deux de ces secteurs ont fait l'objet de réhabilitation (Beauséjour) ou de résidentialisation (Place de Noailles) et le centre commercial a fait l'objet de travaux de requalification à ses abords. Un dernier secteur, la Cité des Fleurs (rue de Tillé, 150 logements) doit faire l'objet d'un programme de requalification dans les années qui viennent. Ce secteur aux franges de la Ville se situe à proximité du parc Marsault et sa situation en entrée de ville n'est pas du tout valorisée.

**Objectif Général**

Une démarche relative au devenir de cette cité précarisée s'est engagée autour d'un large partenariat depuis 2004. Le diagnostic a fait apparaître une situation sociale très stigmatisée, et la nécessité d'intervenir à la fois sur le bâti, les espaces privatifs et les espaces publics et de créer une identité propre au secteur. Les intentions tendent à préserver le caractère résidentiel de ce secteur tout en agissant de façon plus lourde (démolition/construction partielle) en prévision de l'urbanisation future des terrains alentours. Cette démarche s'envisage en totale concertation avec les habitants.

Public visé	Localisation de l'action
Habitants de la rue de Tillé	Beauvais – quartier Notre-Dame-du-Thil

**Description de l'action**

La première tranche de travaux rue des Primevères a été réalisée en 2009/2010.

Il s'agit de passer à la deuxième tranche des travaux rue des Jonquilles, qui prévoit :

- la réhabilitation de 43 logements,
- la réfection de la rue des Jonquilles,
- la démolition des garages

Les travaux démarreront en fin d'année 2011.

Par ailleurs, une démarche de gestion urbaine de proximité a été initiée pour accompagner ces travaux et assurer une bonne gestion du quartier.

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais, OPAC de l'Oise, Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, État.

**Plan de financement prévisionnel**

DÉPENSES		RECETTES	
Requalification d'espaces publics	200 000 €	Ville de Beauvais	200 000 €
Rehabilitation/résidentialisation de logements	1 012 295 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis	110 000 €
		Conseil Général	44 000 €
		OPAC	858 295 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 212 295 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 212 295 €</b>

## **VOLET B**

### **L'accès à l'emploi et le développement économique**

- B1 Programme linguistique – AFTAM
- B2 Renfort sur les quartiers – MEF du Grand Beauvaisis
- B3 Forum pour l'emploi et la formation des jeunes – MEF du Grand Beauvaisis
- B4 Garde d'enfants à domicile en horaires décalés et ponctuels – A Domicile 60
- B5 Chantier d'insertion ZIP – ELAN CES
- B6 Chantier d'insertion " Ecospace de la Mie au Roy " – Ville de Beauvais
- B7 Chantier d'insertion "Défi Emmaüs" – Emmaüs Beauvais
- B8 Accompagnement très renforcé du public issu des quartiers prioritaires – PLIE du Beauvaisis
- B9 Fonds d'amorçage des projets issus des quartiers prioritaires – OISE OUEST INITIATIVE
- B10 Accueil et accompagnement de porteurs de projets économiques – LE ROSEAU
- B11 Service d'accompagnement et de mise en lien - APSAD



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
**VOLET B : L'ACCÈS À L'EMPLOI ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

<b>Action B1</b>	<b>Programme linguistique</b>
	Maîtrise d'oeuvre : AFTAM

**Finalités de l'action**

**Contexte**

Depuis mai 2004, l'AFTAM propose au Plie du Beauvaisis un projet désigné "programme linguistique" en réponse à un besoin identifié concernant l'alphabétisation et la lutte contre l'illettrisme.

Les raisons qui motivent ce projet s'appuient sur un double constat :

- une part importante des bénéficiaires du Plie ne maîtrise pas les savoirs de base, c'est à dire l'ensemble des compétences et connaissances permettant dans différents contextes, familial, professionnel, culturel de communiquer avec autrui par le langage oral ou écrit, d'utiliser les outils mathématiques, de se repérer dans le temps et dans l'espace, d'apprendre à apprendre. Ces bénéficiaires relèvent de la problématique illettrisme et dans certains cas, d'analphabétisme pour des personnes d'origine étrangère n'ayant jamais appris un code écrit. Les tests de positionnement effectués à l'entrée par le Plie avec l'outil PEEPI sont révélateurs de ces difficultés qui vont souvent de paire avec des problèmes de repérage dans le temps et l'espace et dans le raisonnement logique ;
- Les dispositifs d'apprentissage ou de réapprentissage de ces savoirs de base sur Beauvais sont soit saturés soit inadaptés aux parcours Plie qui réclament une offre de formation permanente sur l'année totalement individualisée à la situation de chaque personne.

**Objectif Général**

Permettre, faciliter l'accès à l'emploi ou à la formation qualifiante, en développant les aptitudes de communication des stagiaires : écouter/comprendre, parler/se faire comprendre, lire, écrire, appréhender l'espace et le temps, raisonner.

Apporter une réponse totalement individualisée qui prenne en compte le niveau initial de la personne et de ses besoins en terme d'insertion professionnelle : parler correctement le français et se faire comprendre sans difficulté pour négocier un emploi, lire et écrire pour être autonome dans ses démarches et recherches, pouvoir répondre aux exigences d'un emploi pour entrer en formation.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
45 participants du Plie issus des quartiers prioritaires	Beauvais – quartier Argentine

**Description de l'action**

Formation mise en place à la suite d'un diagnostic PEEPI, avec l'engagement de la personne, sur la base d'un parcours construit avec l'ensemble des étapes prévues. Un apprentissage adapté à la problématique de l'apprenant (illettrisme, analphabétisme, français langue étrangère) est établi pour une durée de 100 heures cumulées et sur la base de 28 heures/semaine maximum (42 semaines d'ouverture).

Parcours de formation totalement individualisé. Ouverture du dispositif sur l'année entière. Entrées et sorties permanentes. Alternance de formation en groupe et d'accompagnement individuel. Utilisation de supports d'apprentissages variés adaptés à l'adulte.

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais, PLIE du Beauvaisis, FSE, EPCI

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats	220 €	Ville de Beauvais	2 970 €
Services extérieurs	2 100 €	ACSE	4 500 €
Autres services extérieurs	2 000 €	PLIE du Beauvaisis (FSE / 2EPCI)	30 979 €
Salaires et charges	30 652 €	Ressources propres	166 €
Charges fixes de fonctionnement	3 643 €		
<b>TOTAL</b>	<b>38 615 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>38 615 €</b>



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
**VOLET B : L'ACCÈS À L'EMPLOI ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

<b>Action B2</b>	<b>Renfort sur les quartiers</b>
Maîtrise d'oeuvre : M.E.F. du Pays du Grand Beauvaisis	

<b>Finalités de l'action</b>			
<p><b>Contexte</b>            Dans les quartiers de la politique de la ville (Saint Jean, Argentine, Soie Vauban, Notre Dame du Thil), les jeunes sortis du système scolaire ont tendance à s'isoler socialement et professionnellement. De plus, cette désocialisation entraîne chez ces jeunes des comportements déviants (violence, toxicomanie...).</p> <p><b>Objectif Général</b>            Créer un accueil de proximité dans la perspective de remobiliser et faciliter l'accès à l'emploi et à la formation des jeunes des quartiers prioritaires ; Renforcer les permanences du service Jeunes de la Maison de l'Emploi et de la Formation dans les quartiers de la ville afin d'apporter un service de proximité et constituer un réseau partenarial favorisant l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.</p>			
<b>Public visé</b>		<b>Localisation de l'action</b>	
Jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire et résidant sur les quartiers prioritaires (environ 600 jeunes).		Beauvais - quartiers prioritaires	
<b>Description de l'action</b>			
<p>Mettre en oeuvre un travail de proximité auprès des jeunes et avec les associations de quartiers, afin de permettre une meilleure analyse des problématiques rencontrées et contribuer à la constitution d'un réseau d'acteurs au service des jeunes en insertion.            Recevoir les jeunes au sein de permanences d'accueil de proximité dans les quartiers et travailler en réseau pour les accompagner.            Réaliser un accompagnement global du jeune de manière délocalisée.</p> <p>Le planning des permanences est le suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Quartier Saint Jean : du lundi au vendredi à la Maison de la Jeunesse et des Associations</li> <li>- Quartier Argentine : 1,5 jour par semaine à la mairie de quartier</li> <li>- Quartier Notre Dame du Thil : ½ journée par semaine à l'Espace Robert Séné</li> <li>- Quartier Soie Vauban : 2 jours par semaine à la Maison de quartier</li> </ul>			
<b>Partenariat mobilisé</b>			
Ville de Beauvais (services Politique de la ville, SMOJ et mairies de quartier), État, Travailleurs sociaux, Pôle Emploi, structures d'insertion sociale et professionnelle.			
<b>Plan de financement prévisionnel</b>			
<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats	1 658 €	Ville de Beauvais	18 070 €
Services extérieurs	11 520 €	ACSE	16 263 €
Autres services extérieurs	5 902 €	Autres produits de gestion courante	65 835 €
Impôts et taxe	548 €		
Salaires et charges	79 553 €		
Dotation aux amortissements	987 €		
<b>TOTAL</b>	<b>100 168 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>100 168 €</b>



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
VOLET B : L'ACCÈS À L'EMPLOI ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

<b>Action B3</b>	<b>Forum pour l'emploi et la formation</b>
	Maîtrise d'oeuvre : M.E.F. du Pays du Grand Beauvaisis

**Finalités de l'action**

**Contexte**

De nombreux jeunes inscrits en centre de formation rencontrent des difficultés pour trouver une entreprise acceptant de les accueillir en stage ou en contrat d'alternance. D'une manière générale, les jeunes et les personnes en recherche d'emploi connaissent mal l'offre de formation, en particulier en alternance, ainsi que les différents métiers et les entreprises potentiels de leur région.

Les employeurs de leur côté ont souvent du mal à pourvoir certains postes vacants.

**Objectif Général**

Faire connaître les entreprises et les différents métiers du bassin ;

Favoriser l'accès à l'emploi ;

Informers les publics sur les dispositifs et les mesures mobilisables sur le territoire, en matière d'emploi, formation, orientation, VAE, création d'entreprise etc.

Favoriser les échanges avec les professionnels de l'emploi et la formation.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Jeunes de 16 à 25 ans. 1800 visiteurs attendus lors du Forum.	Beauvais - Elispace

**Description de l'action**

Mise en place d'un comité de pilotage ;

Mobilisation d'un partenariat technique et financier ;

Mise en place de groupes de travail internes et organisation de la journée : une organisation en pôles d'activités autour des secteurs porteurs et en tension sera privilégiée ;

Mailing auprès des entreprises pour le recensement des offres d'emploi et de contrats d'alternance ;

Communication et sensibilisation auprès des jeunes et du grand public.

Le Forum de l'emploi et de la formation se déroule sur une journée en mars (le 30 mars 2011) : rencontre entre les publics et les entreprises, organismes de formation et professionnels de l'insertion sociale et professionnelle présents sur des stands (50 à 60 stands). Au cours de la journée, une animation sera proposée à destination du public jeune (type job dating...)

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais, État, Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, partenaires de l'emploi et de l'insertion socioprofessionnelle (Pôle Emploi, Plie du Beauvaisis, Face...)

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats	278 €	Ville de Beauvais (dont location Élispace 6 543 €)	11 348 €
Services extérieurs (location Elispace, stands...)	34 907 €	ACSE	5 000 €
Autres services extérieurs	11 896 €	État (FIPJ)	4 000 €
Impôts et taxes	92 €	Cotisations des partenaires	38 096 €
Salaires et charges	11 301 €	Ressources propres	185 €
Dotations aux amortissements	155 €		
<b>TOTAL</b>	<b>58 629 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>58 629 €</b>



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
**VOLET B : L'ACCÈS À L'EMPLOI ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

<b>Action B4</b>	<b>Garde d'enfants à domicile en horaires décalés et ponctuelle</b>
	Maîtrise d'œuvre : A domicile 60

**Finalités de l'action**

**Contexte**

La présente action répond à un appel à projet du Plan Espoir Banlieue sur l'accueil des jeunes enfants sur les territoires prioritaires de la politique de la ville. La garde d'enfants peut être un frein pour accéder ou se maintenir dans l'emploi. Il convient donc de trouver des ajustements pour pallier les carences des services d'accueil classique.

Malgré la palette des prestations et les services mis en place en matière d'accueil des enfants, des besoins restent non couverts notamment pour les parents qui travaillent en horaires décalés. Ces besoins sont accentués par le développement des familles en situation de monoparentalité et/ou de précarité.

**Objectif Général**

- Favoriser les démarches d'insertion professionnelle des familles et notamment des femmes ;
- Répondre aux attentes spécifiques des familles mono-parentales ;
- Permettre la conciliation entre vie familiale, vie professionnelle et vie sociale ;
- Offrir une réponse aux besoins non satisfaits en terme de garde d'enfants ;
- Privilégier le confort de l'enfant (respect du rythme de vie).

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Habitants des quartiers Argentine et Saint Jean en situation d'insertion professionnelle ou souhaitant conserver un emploi, cumulant des difficultés sociales : familles monoparentales, bénéficiaires du RSA, primo arrivant à l'emploi, emploi précaire etc.	Beauvais – Quartiers Argentine et Saint Jean

**Description de l'action**

Garde d'enfants en horaires décalés (4800 h) : un salarié de l'association viendra garder au domicile du ou des parents le ou les enfants de 0 à 6 ans du lundi au vendredi de 6h à 8h30 et de 16h30 à 22h (horaires modulables en fonction des besoins) pour faire le lien avec l'accueil déjà existant (crèches, écoles, ALSH). Ce système s'adressera aux personnes travaillant dans des secteurs d'activité comme la grande distribution, le service à la personne, nettoyage, restauration etc.

Garde ponctuelle (1200 h) : un salarié de l'association viendra garder au domicile du ou des parents le ou les enfants de 0 à 6 ans du lundi au vendredi (horaires classiques) par tranche horaire de 2h afin de permettre au parent de se rendre à un rendez vous ou entretien concernant son projet d'insertion (conseiller, entrée en formation, entretien d'embauche etc).

Toute demande sera réceptionnée par le service administratif, la recevabilité de la demande sera étudiée par le responsable du service en fonction des critères liés au projet.

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais, ACSE, CNAF, CAF, Plan Espoir Banlieue, Conseil général de l'Oise, partenaires de l'emploi (Pôle Emploi, Plie du Beauvaisis, Mef du Grand Beauvaisis...)

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats	200 €	Ville de Beauvais	10 000 €
Services extérieurs	1600 €	ACSE	10 000 €
Autres services extérieurs	6 111 €	CNAF (projet Espoir Banlieue)	45 921 €
Impôts et taxes	7 123 €	Conseil Général de l'Oise	15 250 €
Salaires et charges	100 417 €	CAF de l'Oise	15 250 €
Dotation aux amortissements	470 €	Participations	9 000 €
		Ressources propres	10 500 €
<b>TOTAL</b>	<b>115 921 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>115 921 €</b>



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
VOLET B : L'ACCÈS À L'EMPLOI ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

<b>Action B5</b>	<b>Chantier d'insertion ZIP Beauvais</b>
	Maîtrise d'oeuvre : Elan CES

**Finalités de l'action**

**Contexte**

Ce chantier d'insertion s'inscrit au sein des secteurs d'habitat social de la Ville de Beauvais de manière à apporter une réponse concrète en terme d'emploi des personnes en difficulté sociale et/ou professionnelle et d'amélioration du cadre de vie des résidents de l'OPAC de l'Oise.

**Objectif Général**

Intégrer une activité professionnelle dans le secteur du bâtiment second œuvre, de la propreté, de l'entretien et des espaces verts ;  
Élaborer un projet professionnel permettant une insertion durable par le biais de la qualification ou de la requalification ;  
S'approprier des savoir-faire et des savoir-être par une activité concrète développée sur le chantier et transférables dans d'autres situations professionnelles ;  
S'approprier et/ou valoriser des savoirs développés au cours de la formation complémentaire ;  
Travailler sur les problèmes de mobilité rencontrés par le public bénéficiaire.

Public visé	Localisation de l'action
54 bénéficiaires du RSA, du Plie du Beauvaisis, des jeunes CIVIS, des habitants des ZUS et quartiers CUCS, les demandeurs d'emploi de plus de 24 mois, les bénéficiaires de minimas sociaux.	Beauvais - quartiers prioritaires

**Description de l'action**

1ère phase : Recrutement

Les informations collectives sont animées par les différents partenaires de l'action. A l'issue des entretiens individuels, une concertation permet de déterminer les bénéficiaires retenus pour l'action.

2ème phase : Intégration sur le chantier

L'accueil des bénéficiaires est réalisé à travers le SAS d'intégration mis en œuvre par Batiform (organisme de formation).

3ème phase : La mise en œuvre du chantier

*Le parcours d'insertion* : l'évaluation individuelle en fin de SAS est partagée avec le bénéficiaire et les différents intervenants dans son parcours d'insertion socioprofessionnelle. Le contrat d'objectif est réalisé en commun et déterminera le chantier d'affectation et les démarches sociales et professionnelles à réaliser par le salarié et dont il aura à rendre compte lors des entretiens et du comité de suivi assurés par la Coordinatrice Insertion et les travailleurs sociaux du secteur concerné. Ces démarches doivent aboutir à l'emploi durable et selon les cas à une entrée en formation qualifiante si nécessaire.

*La réalisation de travaux* : les travaux à effectuer sur le patrimoine des bailleurs sociaux seront de trois natures : remise en état des parties communes, remise en état des logements vides, Gestion Urbaine de Proximité (GUP)

*La formation complémentaire* : elle est assurée par l'organisme de formation BATIFORM.

A titre expérimental, et pour remédier à certains freins à l'emploi (mobilité, rapidité d'exécution, adaptation à d'autres organisations et environnements professionnels) des activités seront proposées sur des habitations individuelles libres (habitat adapté et d'insertion) situées en zones rurales (cantons de Breteuil, Songeons, Auneuil etc.).

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais, Etat, UT DIRECTTE, OPAC, BATIFORM, Bailleurs, Conseil Général, Conseil Régional, MEF du Gd Bsis, PLIE.

**Plan de financement prévisionnel**

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	13 299 €	Ville de Beauvais	15 700 €
Services extérieurs	10 379 €	ACSE	5 000 €
Autres services extérieurs	9 750 €	UT DIRECTTE	15 000 €
Impôts et taxe	45 664 €	Conseil Général de l'Oise	219 511 €
Salaires et charges	1 085 494 €	CNASEA	468 924 €
Dotations aux amortissements	4 417 €	PLIE/FSE	19 000 €
		Organismes semi-publics	425 148 €
		Ressources propres	720 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 169 003 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 169 003 €</b>



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
**VOLET B : L'ACCÈS À L'EMPLOI ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

<b>Action B6</b>	<b>Chantier d'insertion " Ecospace de la Mie au Roy "</b>
	Maîtrise d'oeuvre : Ville de Beauvais / Batiform

**Finalités de l'action**

**Contexte**

Dans le cadre de la mise en place de l'Agenda 21, la Ville de Beauvais s'est engagée dans la création d'une structure d'éducation, d'information et de concertation sur le développement durable. La réalisation des travaux par un chantier école vise à permettre l'insertion d'un public éloigné de l'emploi par le biais d'actions pratiques et valorisantes.

**Objectif Général**

Réaliser une action « chantier d'insertion », pour les habitants du Beauvaisis sur un support appartenant au patrimoine historique de la ville.

Proposer des contrats aidés à des personnes en difficulté d'insertion et s'orientant à terme vers le bâtiment.

Acquisition de la notion de travail d'équipe, développement de la capacité d'autonomie.

Remise à niveau et acquisition des savoirs de base.

Validation des acquis obtenus sur le chantier (M2RCP).

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
14 demandeurs d'emplois dont 7 jeunes et 7 adultes	Beauvais – Ecospace de la Mie au Roy

**Description de l'action**

Chaque participant pourra acquérir des connaissances techniques dans le domaine du bâtiment tout en suivant une formation adaptée au chantier de restauration de l'Ecospace de la Mie au Roy.

Sera également proposée une formation complémentaire sur le développement personnel.

**Partenariat mobilisé**

UT DIRECCTE, Batiform, Elan CES, Pôle Emploi, MEF, PLIE, Conseil Général de l'Oise.

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats matériaux + outils	27 000 €	Ville de Beauvais	94 180 €
Formations et encadrement technique	58 800 €	PLIE (FSE)	4 000 €
Salaires et charges des CA / CAE	215 000 €	Etat DDTEFP (ACI) et aides aux contrats (CA/CAE)	143 520 €
Vêtements de travail	500 €	Conseil Général de l'Oise	60 000 €
Visites médicales	400 €		
<b>TOTAL</b>	<b>301 700 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>301 700 €</b>



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
**VOLET B : L'ACCÈS À L'EMPLOI ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

<b>Action B7</b>	<b>Chantier d'insertion " Défi Emmaüs "</b>
	Maîtrise d'oeuvre : Association Emmaüs Beauvais

**Finalités de l'action**

**Contexte**

Dans le cadre d'une organisation originale mêlant dans tous les domaines bénévoles et salariés, Emmaüs propose depuis 2008 la mise en oeuvre d'un chantier d'insertion, action contribuant à l'insertion d'un public éloigné de l'emploi.

**Objectif Général**

Exercice d'une activité professionnelle dans les conditions réelles pour une activité d'utilité sociale et solidaire ;  
 Découverte d'une activité professionnelle en lien notamment avec les activités d'Emmaüs ;  
 Définition d'un projet professionnel ;  
 Accompagnement socio-professionnel : résolution de freins au retour à l'emploi tels que la santé, le logement etc.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
15 bénéficiaires (jeunes et adultes) issus des quartiers prioritaires (jeunes sans qualifications, bénéficiaires du RSA, DELD, travailleurs handicapés, bénéficiaires de minimas sociaux, etc)	Locaux Emmaüs (rue Emmaüs et rue de Clermont)

**Description de l'action**

Au sein du chantier d'insertion, les quinze participants sont affectés dans les différents ateliers (collecte, tri, réparation, vente, tâches administratives) à raison de 20 heures par semaine. Un lundi sur deux, les participants sont en formation avec l'Aftam où ils travaillent sur la mobilité, la communication, les techniques de recherche d'emploi etc.

Une conseillère ESF accompagne socio-professionnellement les participants dans la recherche d'emploi ou de formation.

Concernant le suivi du chantier d'insertion, un comité de suivi se réunit tous les deux mois et un comité de pilotage tous les trois mois.

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais, ACSE, UT DIRECCTE, Conseil Général de l'Oise, l'OPCA, partenaires de l'emploi, de la formation et de l'insertion socio-professionnelle (Pôle Emploi, Plie du Beauvaisis, MEF du Grand Beauvaisis...).

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats	3 600 €	Ville de Beauvais	4 000 €
Services externes (formation)	6 000 €	ACSE	4 000 €
Autres services externes	5 800 €	UT DIRECCTE (aide ACI)	15 000 €
Impôts et Taxes	6 700 €	Conseil Général de l'Oise	62 650 €
Frais de personnel	247 970 €	Aide aux contrats (Cnasea)	106 740 €
Dotations aux amortissements	900 €	OPCA	6 000 €
Mise à disposition de biens et de prestations	23 000 €	Ventes/Fonds propres	72 580 €
		Bénévolat	23 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>293 970 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>293 970 €</b>



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
**VOLET B : L'ACCÈS À L'EMPLOI ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

<b>Action B8</b>	<b>Accompagnement très renforcé du public issu des quartiers prioritaires</b>
	Maîtrise d'oeuvre : Le PLIE du Beauvaisis

**Finalités de l'action**

**Contexte**

Aujourd'hui, certains publics sont très éloignés des dispositifs institutionnels d'accès à l'emploi et s'installent dans une situation précaire de longue durée. Afin de favoriser leur insertion sociale et professionnelle, il est nécessaire de mettre en place des parcours d'insertion par un accompagnement individualisé. La majorité des bénéficiaires du PLIE est issue des quartiers prioritaires de Beauvais.

**Objectif Général**

Favoriser l'accès et le retour à l'emploi des personnes en grande difficulté d'insertion sociale et professionnelle (hommes et femmes confrontés à une exclusion durable du marché de l'emploi : DELD, bénéficiaires de minimas sociaux), et permettre à des personnes rencontrant des difficultés particulières et qui ne sont pas identifiées comme le public cible du PLIE de bénéficier d'un accompagnement renforcé ainsi que d'actions cofinancées par le PLIE.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Jeunes (non Civis) sans qualification, DELD, bénéficiaires de minimas sociaux. Au moins 200 nouveaux participants par an.	Beauvais – tout quartier

**Description de l'action**

Les parcours individualisés proposés dans le cadre d'un PLIE associent des actions d'accueil, d'accompagnement social, d'orientation, de formation, d'insertion et de suivi. Chaque personne doit pouvoir bénéficier d'une aide à la définition d'un projet professionnel, à l'organisation et au suivi d'un parcours prenant en considération l'ensemble de ses besoins. Le contenu et la durée des parcours sont modulés en fonction de la situation de la personne et des moyens disponibles.

Le PLIE contribue à mieux gérer l'accueil de ces personnes et leur parcours individualisé. Aussi, pour renforcer la cohérence et l'efficacité des diverses politiques d'insertion, la coordination avec les mesures et programmes de la politique générale de l'emploi, mais aussi avec les Contrats d'Agglomération et de Pays et les Contrats Urbains de Cohésion Sociale, doit être systématiquement recherchée.

Le PLIE est conçu pour mobiliser un maximum de compétences (administrations, associations, entreprises d'insertion, entreprises « classiques » industrielles, commerciales etc.).

Un engagement contractuel est signé entre le participant, le référent de parcours et le Plie ; il précise les engagements de chacun.

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais, Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Communauté de Communes Rurales du Beauvaisis, État, FSE.  
 Pôle Emploi, Mef du Pays du Grand Beauvaisis, Conseil Général de l'Oise, CIDFF, CCAS et toutes structures œuvrant pour l'insertion sociale et professionnelle.

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats	7 000 €	Ville de Beauvais	8 500 €
Services extérieurs	43 105 €	ACSE	13 000 €
Autres services extérieurs	42 950 €	FSE	148 036 €
Impôts et taxes	23 000 €	2 EPCI	276 401 €
Salaires et charges	323 245 €		
Dotations d'exploitation	6 637 €		
<b>TOTAL</b>	<b>445 937 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>445 937 €</b>



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
**VOLET B : L'ACCÈS À L'EMPLOI ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

<b>Action B9</b>	<b>Fonds d'amorçage des projets issus des quartiers prioritaires</b>
	Maîtrise d'œuvre : OISE OUEST INITIATIVE

**Finalités de l'action**

**Contexte**

Les habitants des quartiers prioritaires porteurs de projet de création ou de reprise d'entreprise sont souvent confrontés à un manque d'information et/ou de sensibilisation de la part des acteurs compétents, cependant nécessaires pour concrétiser leur projet. A cela s'ajoute une volonté entrepreneuriale qui se heurte encore souvent à des difficultés de bouclage du plan de financement du fait des moyens personnels limités des entrepreneurs et de l'approche critique des financeurs potentiels.

Les quartiers prioritaires doivent néanmoins bénéficier d'une attention particulière au regard de leur situation socio-économique mais également du contexte actuel de crise. C'est pourquoi, la création d'un fonds d'amorçage proposant un accompagnement et une sensibilisation renforcés, mais également un outil adapté et accessible à tous, peut constituer un moyen complémentaire aux dispositifs existants pour dynamiser les projets d'entreprise issus de ces quartiers.

**Objectif Général**

- Dynamiser la création ou reprise d'entreprise par les résidents ZUS ;
- Favoriser l'accès au crédit bancaire ;
- Renforcer les compétences entrepreneuriales des bénéficiaires ;
- Provoquer un effet d'entraînement sur la population.

Public visé	Localisation de l'action
Entre 5 et 15 porteurs de projets de T.P.E issus des quartiers prioritaires	Beauvais – quartiers prioritaires

**Description de l'action**

Aider les personnes des quartiers prioritaires de Beauvais à créer ou reprendre une entreprise par le biais d'un prêt à taux 0 pouvant aller de 1 000 € à 3 000 € remboursable de 12 à 24 mois. Pour l'année 2010, entre 5 et 15 créateurs ou repreneurs d'entreprise issus des quartiers prioritaires de Beauvais pourront bénéficier de cette aide, sans contrainte de statut social ou d'âge.

Le fonds d'amorçage sera porté par Oise Ouest Initiative en partenariat avec la Boutique de Gestion le Roseau.

Le fonds et son suivi seront gérés par Oise Ouest Initiative qui aide déjà depuis 11 ans des TPE et PME en proposant un prêt d'honneur à taux 0 et sans garantie pouvant renforcer l'apport personnel et aussi faire un effet de levier sur un prêt bancaire professionnel.

Le Roseau mettant en place des permanences sur les Zus Argentine et Saint Jean, les porteurs de projet pourront bénéficier d'accompagnement dans le montage du dossier de prêt ainsi que dans la création de leur entreprise (élaboration du plan d'affaires, stages de formation, suivi post création). Le Roseau assurera également un rôle de sensibilisation sur le dispositif par le biais de sa présence sur les quartiers.

Les différents porteurs seront invités à venir présenter leur projet au sein d'un comité technique composé d'un représentant de la ville de Beauvais, de Oise Ouest Initiatives et Le Roseau ainsi que d'autres acteurs compétents dans ce domaine.

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais (service Politique de la ville), La Boutique de gestion Le Roseau, Adie

**Plan de financement prévisionnel**

DÉPENSES		RECETTES	
Fonds d'amorçage	15 000 €	Ville de Beauvais	10 000 €
		Remboursement de prêts 2009/2010	5 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>15 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>15 000 €</b>



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
**VOLET B : L'ACCÈS À L'EMPLOI ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

<b>Action B10</b>	<b>Accueil et accompagnement de porteurs de projets économiques ; Test des projets en situation réelle</b>
	Maîtrise d'œuvre : Le Roseau

**Finalités de l'action**

<p><b>Contexte</b>          Les habitants des quartiers prioritaires porteurs de projets de création d'entreprise sont confrontés à un manque d'information et de soutien de la part des acteurs compétents. Pour pallier cette lacune, la Ville de Beauvais et les différents acteurs liés à l'emploi et au développement économique ont décidé de se mobiliser afin d'accompagner la prise d'initiative des habitants des quartiers prioritaires.</p> <p><b>Objectif Général</b>          Favoriser la prise d'initiative par tous ;          Optimiser les conditions d'étude des projets d'entreprises ;          Favoriser l'accès aux financements, prêts d'honneur, subventions, exonération de charges sociales, prêts bancaires, fonds d'avance remboursable etc.          Favoriser la pérennisation des nouvelles entreprises.</p>	
<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Porteurs de projets d'entreprise issus de Beauvais notamment des quartiers prioritaires (250 pers. accueillies, 4 à 6 porteurs de projet en test, 15 à 20% de débuts d'activité).	Beauvais – quartiers Argentine, Saint-Jean et Centre Ville

**Description de l'action**

Accueil et Accompagnement individualisés : les personnes qui souhaitent s'engager dans un parcours de montage de projets sont reçues lors d'entretiens individuels avec un chargé de mission sur rendez-vous. Sont étudiés les points suivants : adéquation homme-projet, étude de marché, analyse économique, recherche de partenaires commerciaux, coûts d'investissement et de fonctionnement. Chaque entretien dure environ 1h30 et le bénéficiaire se doit d'être acteur de sa démarche et de mener individuellement un certain nombre de recherches. Néanmoins, Le Roseau réalise entre les rendez-vous les recherches nécessaires sur des problèmes fiscaux, juridiques, financiers etc. Les dossiers financiers nécessitant un financement bancaire sont réalisés avec le logiciel GESCAP – Création. Sont instruits avec les bénéficiaires l'ensemble des dossiers financiers, prêts de Plate-Forme d'Initiative Locale, ADIE, demandes de subvention, dossier d'exonération de charges etc. Le Roseau siège à l'ensemble des commissions départementales liées au financement des entreprises. Des ateliers collectifs, juridiques, étude de marché etc. pourront également être proposés et selon les besoins, des stages dédiés aux créateurs d'entreprises ou une orientation vers le dispositif de test de projets (C2E). Pour les créateurs effectifs, une action de suivi sera établie jusqu'à trois années après le démarrage.

Test de projets en entreprises (couveuse) :  
 Les couveuses d'entreprises et d'activités sont un dispositif récent d'aide et de conseils aux porteurs de projet qui s'intègrent et complètent ceux déjà existants. Outils d'apprentissage et de test pour les candidats à l'entrepreneuriat, elles sont soutenues par le ministère du travail et les collectivités locales. Les couveuses d'entreprises et d'activités sont l'outil idéal pour permettre aux porteurs de projet de faire l'apprentissage du métier d'entrepreneur, grâce à la mise en situation réelle de leur activité économique dans un cadre juridique de transition (le Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise) et un encadrement pédagogique adapté à la préparation et au démarrage de l'activité.

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais, État, UT DIRECCTE, Conseil Général de l'Oise.  
 Services économiques des collectivités locales, Chambres consulaires (Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise, Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Oise), structures spécialisées (organisme de formation, experts-comptables, caisse de retraite et de prévoyance...), Centre d'Essai à l'Entrepreneuriat, ADIE, Plate-Forme d'Initiative Locale.

**Plan de financement prévisionnel**

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	5 440 €	Ville de Beauvais	23 000 €
Services externes	24 480 €	ACSE	23 500 €
Autres services externes	23 120 €	FSE	23 000 €
Impôts et taxes	4 080 €	Caisse de Dépôts et Consignations	40 000 €
Salaires et charges	77 520 €	Conseil Général de l'Oise	17 000 €
Autres charges de gestion courante	680 €	Ressources propres	9 500 €
Dotations d'exploitation	680 €		
<b>TOTAL</b>	<b>136 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>136 000 €</b>



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
**VOLET B : L'ACCÈS À L'EMPLOI ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

<b>Action B11</b>	<b>Service d'Accompagnement et de Mise en Lien</b>
Maîtrise d'œuvre : A.P.S.A.D (Association pour la Promotion Sociale, l'Accompagnement et le Développement)	

**Finalités de l'action**

**Contexte**

Le travail autour du lien social est une action complexe qui ne se construit pas par injonction, mais trouve sa source dans la trame complexe que tissent l'éducation, le social, l'économique, l'emploi, un référentiel de valeurs, un projet de société.

On sait combien les personnes les plus vulnérables, jeunes de quartier, populations défavorisées, éprouvent un fort sentiment d'insécurité. On sait également que les comportements violents et délictueux trouvent leur origine pour certains dans l'effondrement de la transmission de sens et de références par les adultes et la société.

L'inactivité renforce l'exclusion et le sentiment d'inutilité sociale avec pour conséquence une augmentation des difficultés d'insertion sociale et professionnelle et quelques fois des troubles somatiques alors que l'insertion sociale, le lien social et un sentiment d'utilité retrouvé contribuent à une revalorisation personnelle.

**Objectif Général**

- Accueillir les jeunes et des familles rencontrant des difficultés sociales ;
- Être dans une démarche d'écoute et d'observation ;
- Restaurer des images dégradées, redonner confiance et valoriser ce qui peut l'être ;
- Élaborer des diagnostics de personnes rencontrées : problématiques, carences, demandes etc. ;
- Accompagner à la mise en œuvre de projets et de démarches favorisant une insertion sociale.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Publics issus des quartiers prioritaires âgés de plus de 16 ans.	Beauvais – Quartiers prioritaires

**Description de l'action**

L'association APSAD, à travers son action S.A.M.E, vise à enclencher une dynamique et se veut être un levier qui permet d'impulser des potentialités pouvant agir sur la vie sociale.

Par son approche innovante et la connaissance des publics et des territoires, le référent S.A.M.E détecte des problématiques, découvre des talents, suscite des initiatives, accompagne les publics à travers les démarches concrètes favorisant leur intégration sociale, et aide au développement par la mise en lien vers les dispositifs de droit commun. Il s'agit donc de mettre en place un accompagnement adapté à la personne et de développer une organisation apprenante, favorisant l'échanges d'expériences et de savoir-faire entre personnes ressources.

Chaque initiative développée et accompagnée constitue ensuite une banque de ressources. Le principe de la pédagogie par l'exemple est ainsi mis en œuvre.

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais, partenaires associatifs (Le Roseau, Face, MEF du Grand Beauvaisis), institutionnels (Pôle emploi, Services de l'État, départementaux, régionaux etc.), établissements scolaires et entreprises locales.

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats	400 €	Ville de Beauvais	3 300 €
Services extérieurs	1 950 €	ACSE	3 300 €
Autres services extérieurs	2 640 €	ACSE – Adulte relais	20 665 €
Salaires et charges	29 030 €	Conseil Général de l'Oise	3 000 €
		Conseil Régional de Picardie	2 500 €
		Participations	255 €
		Autres subventions privées	1 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>34 020 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>34 020 €</b>

## VOLET C

### La Réussite Éducative

- C1 Classe de Ville Citoyenneté – Ville de Beauvais
- C2 Programme de Réussite éducative – Centre Communal d'Action Sociale
- C3 Passerelle école-entreprise – FACE Beauvais
- C4 École ouverte – Collèges Fauqueux et Baumont
- C5 Réseau Ambition Réussite – Ville de Beauvais
- C6 Cultures émergentes et médiation culturelle, outils de cohésion sociale – ASCA/Ouvre-Boîte
- C7 La Culture et l'Art, vecteur de Citoyenneté et d'insertion – l'Écume du Jour
- C8 École du cirque, pratique amateur – La Batoude
- C9 École du cirque : Découverte des Arts du Cirque – La Batoude
- C10 École du cirque : Baby Circus – La Batoude
- C11 Et maintenant dansons – No-Made
- C12 Projet Théâtre pour les 11-15 ans – Théâtre du Moulin à Paroles
- C13 Atelier de Violoncelles – Association pour le Rayonnement du Violoncelle
- C14 Palme, masque, tuba 2011 – Ville de Beauvais
- C15 Nouveaux blogs, nouvelles missions – Ville de Beauvais
- C16 Accompagnement éducatif pour les jeunes de moins de 16 ans – Association UTILE
- C17 Séjour découverte et ateliers éducatifs (13-16 ans) – Association ROSALIE
- C18 Coordination Argentine – Ville de Beauvais



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
VOLET C : LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

<b>Action C1</b>	<b>Classe de Ville Citoyenneté</b>
	Maîtrise d'oeuvre : Ville de Beauvais

**Finalités de l'action**

**Contexte**

Nécessité d'une approche concrète et locale de la citoyenneté par les élèves de Cycle III (9-11 ans), portée par une action qui implique l'ensemble des acteurs éducatifs.

**Objectif Général**

Développer le civisme, le sens des responsabilités et de la vie sociale. L'apprentissage de la citoyenneté à l'école doit conduire au respect de soi et des autres, à la conscience de l'intérêt général, à la rigueur morale, au sens de l'effort et des responsabilités ;  
Amorcer un processus de responsabilisation citoyenne ;  
Permettre aux enfants de découvrir leur ville. Les aider à devenir des citoyens responsables, actifs, engagés dans la vie de la cité.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Les élèves de CM1 et CM2 de la Ville et de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis.	Beauvais et son agglomération

**Description de l'action**

Un livret d'éducation civique « Citoyen du 3ème Millénaire » conçu en partenariat avec l'Inspection académique et distribué à tous les élèves de CM1 et CM2, sert de support pédagogique des enseignants pour les cours théoriques. Des exercices pratiques sont intégrés au livret et permettent aux enseignants d'évaluer les connaissances et acquis de leurs élèves.

Ces cours théoriques sont illustrés par la pratique de visites sur site. Une variété de visites classées par thème (patrimoine, justice, prévention, environnement, culture etc.) est proposée. Les enseignants font leur choix en fonction de leur programme.

**Partenariat mobilisé**

Services de la Ville de Beauvais, écoles, partenaires associatifs, culturels et économiques.

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Salaires et charges	27 000 €	Ville de Beauvais	34 300 €
Achats	8 800 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis	25 000 €
Services externes (livret)	25 000 €	ACSÉ	4 500 €
Déplacements et missions	3 000 €		
<b>TOTAL</b>	<b>63 800 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>63 800 €</b>



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
VOLET C : LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

<b>Action C2</b>	<b>Programme de Réussite Éducative</b>
	Maîtrise d'oeuvre : Centre Communal d'Action Sociale

<b>Finalités de l'action</b>			
<p><b>Contexte</b> Le programme de réussite éducative est l'un des programmes inscrits dans le plan de cohésion sociale et la loi 2005-32 de programmation pour la cohésion sociale du 18 janvier 2005. Il est co-piloté par la Préfecture et l'Éducation nationale (programme 15 du Plan de Cohésion Sociale).</p> <p><b>Objectif Général</b> Apporter des réponses personnalisées et adaptées dans le cadre de parcours de réussite à des enfants, voire des familles, repérés en situation de fragilité. Les parcours sont construits en complément du droit commun et en tenant compte de la globalité de l'environnement familial.</p>			
<b>Public visé</b>		<b>Localisation de l'action</b>	
Enfants de 2 à 16 ans et leur famille en situation de fragilité		Beauvais - quartiers Saint-Jean et Argentine	
<b>Description de l'action</b>			
<p>Le repérage des enfants en grande fragilité qui pourraient bénéficier d'un parcours de réussite est permanent, il est assuré par la communauté éducative dans son ensemble.</p> <p>C'est parce qu'il fait le constat de la fragilité d'un enfant et qu'il ne peut plus agir seul que le partenaire de la communauté éducative va proposer l'inscription de l'enfant dans le dispositif réussite éducative. Pour ce faire il transmet une fiche de liaison au coordonnateur réussite éducative. Cette dernière présente l'enfant, la nature de ses difficultés, les différentes mesures dont il a déjà pu bénéficier et permet également à celui qui repère de faire des propositions en terme de parcours et de relayer les propositions formulées par la famille.</p> <p>Sauf refus de la famille, la situation de l'enfant fait ensuite l'objet d'un examen individualisé en cellule technique. Cette instance regroupe outre le coordonnateur et son adjoint, une infirmière scolaire, une assistante sociale éducation nationale, un représentant de l'inspection d'académie, un représentant de la Délégation Territoriale du Beauvaisis (Conseil Général de l'Oise), et le responsable du contrat local de sécurité. Peuvent également être invitées des personnes extérieures particulièrement intéressées comme par exemple un éducateur AEMO, un éducateur de rue, le psychologue du RASED ....</p> <p>Le rôle de cette instance est à la fois de valider, avec l'accord de la famille, l'intégration de l'enfant dans le dispositif réussite éducative et de proposer un parcours de réussite. Ce dernier comprendra une ou plusieurs actions, pour l'enfant et/ou sa famille au plus près des besoins identifiés, qui pourront relever soit du soutien périscolaire, de l'accompagnement médico-social, de l'éveil culturel et sportif ou encore de l'accompagnement parental, familial et éducatif. Il n'y a pas de parcours type.</p> <p>Au terme d'une année de prise en charge, l'équipe du coordonnateur réussite éducative initie une phase d'évaluation en liaison avec l'ensemble des partenaires, celui qui a repéré et la famille afin d'envisager la poursuite d'actions ou la sortie du dispositif.</p>			
<b>Partenariat mobilisé</b>			
Ville de Beauvais, ACSÉ, Conseil Général de l'Oise, Éducation Nationale.			
<b>Plan de financement prévisionnel</b>			
<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Charges spécifiques à l'action	290 096 €	ACSÉ	232 996 €
		CCAS	57 100 €
<b>TOTAL</b>	<b>290 096 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>290 096 €</b>



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
VOLET C : LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

<b>Action C3</b>	<b>Passerelles école-entreprises</b>
	Maîtrise d'œuvre : FACE Beauvais

**Finalités de l'action**

**Contexte**

Les élèves de collèges et de lycées méconnaissent le monde de l'entreprise et en ont parfois une représentation négative. Certains ignorent les métiers qui peuvent s'offrir à eux dans le cadre de leur futur apprentissage, ils sont alors susceptibles de suivre des formations qui ne leur conviennent pas faute d'information. Ces mauvaises orientations peuvent conduire à des situations d'échec scolaire.

La Passerelle École-Entreprises est une action phare de FACE Beauvais, elle est pérennisée depuis 2003. Au 30 septembre 2010, 397 élèves ont bénéficié de la Passerelle Ecoles-Entreprises, dans sa globalité (dont 163 élèves des ZUS). La Passerelle s'inscrit dans un axe tout autant prioritaire que les travaux sur l'Égalité des chances, celui de la prévention de l'exclusion pour un impact sur le moyen et long terme : celui d'une orientation professionnelle plus réaliste, plus adaptée au marché économique en pleine mutation depuis 10 ans. À ce titre, FACE Beauvais est un coordonnateur et un facilitateur, légitime aujourd'hui entre l'Entreprise et l'Éducation Nationale pour une bonne orientation professionnelle.

**Objectif Général**

Permettre à des élèves et aux professeurs de classes de collèges et lycées de côtoyer régulièrement, d'échanger et de communiquer avec le monde de l'entreprise par différentes actions concrètes menées par les entreprises membres de FACE dans le but de favoriser une meilleure insertion professionnelle future des élèves ;

Découverte et visualisation des métiers ;

Découverte du monde économique par les élèves mais aussi le corps enseignant ;

Dialogue et proximité avec un chef d'entreprise et des salariés ;

Découverte du marché de l'emploi, de la réalité du « terrain ».

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Environ 400 élèves de collèges et lycées de Beauvais	Beauvais – tout quartier

**Description de l'action**

La Passerelle Ecoles-Entreprises comporte aujourd'hui 6 modules : visites pédagogiques d'entreprises, intervention de DRH ou chef d'entreprises dans les classes, aide à la recherche de stages pour des élèves en grande difficulté scolaire et potentiellement victime de discrimination à l'embauche, participation ponctuelle à l'organisation de forums locaux avec les collectivités territoriales, journée d'immersion des professeurs dans l'entreprise et sensibilisation des élèves au monde de l'entreprise (devenir salarié : mode d'emploi)...

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais, Conseil Général de l'Oise, Proviseurs, chefs de travaux et professeurs des collèges et lycées, Éducation Nationale, le Centre d'Information et d'Orientation.

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats	2 000 €	Ville de Beauvais	5 000 €
Services extérieurs	564 €	ACSÉ	5 000 €
Autres services extérieurs	4 110 €	Conseil Général de l'Oise	8 000 €
Salaires et charges	34 500 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis	12 900 €
		Subventions privées	3 500 €
		Participation des adhérents	774 €
		Ressources propres	6 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>41 174 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>41 174 €</b>



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
VOLET C : LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

<b>Action C4</b>	<b>École ouverte Charles Fauqueux et Henri Baumont</b>
	Maîtrise d'oeuvre : Charles Fauqueux, Henri Baumont

**Finalités de l'action**

**Contexte**

*École ouverte* est une opération qui consiste à ouvrir les collèges pendant les vacances scolaires, les mercredis et samedis durant l'année scolaire, pour accueillir des enfants qui ne partent pas ou peu en vacances et qui ne fréquentent pas ou peu les structures locales d'accueil et de loisirs.

*École ouverte* propose aux enfants et aux jeunes qui vivent dans des zones urbaines et rurales défavorisées ou dans des contextes culturels et économiques difficiles, un programme d'activités éducatives : scolaires, culturelles, sportives, de loisirs.

*École ouverte* est notamment l'occasion pour les élèves des écoles élémentaires de faire connaissance avec un établissement du second degré et de se préparer ainsi à l'entrée au collège.

Le collège Charles Fauqueux participe à l'opération « École ouverte » depuis 2003. Le succès obtenu au collège Fauqueux a incité le collège Henri Baumont à mettre également en œuvre une opération « École ouverte » en 2006.

**Objectif Général**

Favoriser l'intégration, la socialisation et la réussite scolaire ; lutter contre le décrochage scolaire en ouvrant les établissements du second degré, situés en zones d'éducation prioritaire soit le quartier Saint-Jean et Argentine pendant les vacances scolaires et les mercredis durant l'année scolaire.

Toucher un nouveau public qui ne fréquente pas ou peu les espaces d'animation de proximité.

Faire connaître le collège aux élèves des écoles élémentaires.

L'offre éducative proposée par *École ouverte* est articulée avec des offres éducatives proposées au plan local, notamment dans le cadre du Contrat Éducatif Local, du Projet Éducatif Local et de l'opération « Ville, Vie, Vacances ».

Public visé	Localisation de l'action
1200 jeunes des collèges 300 jeunes des écoles élémentaires	Beauvais, quartiers Saint-Jean et Argentine.

**Description de l'action**

L'action se déroule durant les vacances de printemps, la première semaine du mois de juillet et la dernière semaine du mois d'août, les mercredis après-midis d'avril à juin.

Divers ateliers sont proposés : atelier calligraphie, approche originale et ludique du patrimoine local, atelier photographique, activités sportives au plan d'eau du Canada, secourisme et sports à risques, atelier CAP Cinéma, activités manuelles et scolaires, atelier informatique, soutien scolaire, activités cirque, théâtre, aquariophilie, musiques et danses du monde, raphia (culture congolaise)...

L'encadrement est assuré par les professeurs volontaires de collèges, documentalistes, infirmières, assistante sociale, assistants d'éducation, coordinateurs.

**Partenariat mobilisé**

Différents services de la ville de Beauvais (affaires scolaires, sports), des associations, des institutions.

**Plans de financements prévisionnels par collège**

Collège H. BAUMONT				Collège C. FAUQUEUX			
Dépenses		Recettes		Dépenses		Recettes	
Rémunérations	27 600 €	Ville de Beauvais	4 000 €	Rémunérations	19 500 €	Ville de Beauvais	4 000 €
Transport	3 900 €	ACSE VVV	3 200 €	Transport	1 000 €	ACSE VVV	3 000 €
Alimentation	1 500 €	Éducation Nationale	10 800 €	Alimentation	1 000 €	Éducation Nationale	10 000 €
Fournitures	500 €	FSE	15 500 €	Fournitures	500 €	FSE	5 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>33 500 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>33 500 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>22 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>22 000 €</b>



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
VOLET C : LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

<b>Action C5</b>	<b>Réseau Ambition Réussite</b>
	Maîtrise d'oeuvre : Inspection académique

<b>Finalités de l'action</b>			
<p><b>Contexte</b> La ville de BEAUVAIS souhaite participer à la mise en œuvre des projets des Réseaux Ambition Réussite (RAR) situés en Zone d'Éducation Prioritaire (ZEP) dans les quartiers Saint-Jean et Argentine (respectivement 12 et 9 écoles).</p> <p><b>Objectif Général</b> L'objectif est de rétablir l'égalité des chances entre les élèves. Pour atteindre pleinement cet objectif, plusieurs plans de relance et une réforme des ZEP (2006) sont entrés en application, autour des axes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer en priorité la maîtrise de la langue orale et écrite et recentrer les projets d'établissements autour de l'appropriation des compétences de base du socle commun.</li> <li>Introduire un enseignement à l'image pour favoriser une meilleure maîtrise de l'information et renforcer les activités culturelles et l'accès aux disciplines de la sensibilité.</li> <li>Renforcer l'éducation à la citoyenneté et la mettre en place dans les chartes de vie scolaire, les codes des droits et devoirs, ainsi que mettre en place le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté.</li> <li>Resserrer les liens de l'école avec les parents.</li> </ul> <p>Les ZEP permettent aux élèves des écoles des quartiers Argentine et Saint-Jean de bénéficier de moyens supplémentaires sur le temps scolaire. Les RAR tendent à devenir des lieux d'initiatives et d'innovations pédagogiques au service de la réussite des élèves qui en ont le plus besoin.</p> <p>Maîtrise des connaissances et compétences du socle commun. Autonomie et confiance en soi de l'élève</p>			
<b>Public visé</b>		<b>Localisation de l'action</b>	
2 secteurs de collèges comprenant 10 écoles maternelles et 11 écoles élémentaires		Beauvais - Quartiers Argentine et Saint-Jean	
<b>Description de l'action</b>			
<p>Actions mises en œuvre tout au long de l'année scolaire : projets écrits en Octobre, étudiés en partenariat (Ville et Secrétaires de réseaux), validés en Conseil Municipal. Responsables du réseau : Les IEN (Beauvais-nord et Beauvais-sud) et les principaux des collèges Henri BAUMONT et Charles FAUQUEUX supports financiers de l'action. Les deux secrétaires des deux réseaux ambition réussite assurent le suivi du dispositif avec le concours de la Ville.</p>			
<b>Partenariat mobilisé</b>			
Ville de Beauvais et Éducation Nationale			
<b>Plan de financement prévisionnel</b>			
<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Charges spécifiques à l'action (achat de matériel pédagogique, rémunération d'intervenants spécifiques, billetterie,...)	38 000 €	Ville de Beauvais	38 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>38 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>38 000 €</b>



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
VOLET C : LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

<b>Action C6</b>	<b>Cultures émergentes et médiation culturelle, outils de cohésion sociale</b>
Maîtrise d'oeuvre : Association Socio-Culturelle Argentine	

**Finalités de l'action**

**Contexte**

L'Asca est une association implantée depuis sa création sur le quartier Argentine. Elle y développe trois projets de dimension régionale autour du cinéma, des musiques actuelles et de la culture multimédia, en ayant le souci de contribuer à valoriser le quartier Argentine, la ville de Beauvais, le département de l'Oise, la région Picardie.

Les actions (Ouvre-Boîte, cinéma Agnès Varda, Le Labo) sont orientées vers un vecteur audio-visuel, au coeur d'une culture partagée par la jeunesse, ouvrant sur une offre culturelle et artistique complémentaire aux grands médias (40 000 personnes accueillies en 2006).

**Objectif Général**

Contribuer à la définition d'une image positive du quartier en favorisant l'échange et la circulation des publics de la région, de la ville, vers le quartier Argentine.

Participer à l'animation du quartier, développer de nouveaux publics issus du quartier.

Créer du lien social en développant les pratiques amateurs de groupe, en favorisant l'insertion sociale par la pré-qualification.

Développer et soutenir la création artistique locale en la détachant à l'échelle de la ville, de la région.

Associer les habitants du quartier à l'équipe des bénévoles de l'Asca, développer l'emploi local (4 postes ZFU).

Aide à l'émergence de groupes et d'artistes locaux en développant leur notoriété.

Elargissement de l'offre culturelle en décentralisant les spectacles (Blues autour du zinc, Pianoscope, etc.) en vue de démultiplier le public.

Elargissement au jeune public de la programmation musicale (festival Concerts & limonade)

Faire de l'Ouvre-Boîte et du Labo des outils de promotion de nouveaux artistes.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Tout public	Beauvais - quartier Argentine

**Description de l'action**

**Scènes d'Été** : programmation, organisation et présentation de deux concerts sur les quartiers prioritaires précédés de deux repas de quartier.

Ateliers de pratique artistique musique, multimédia : apprentissage musical en direction de publics échappant à l'offre commune (ENMD), ateliers de pratique (atelier chant, atelier fanfare, stage Djaying) développés autour de l'idée de rencontre, de partage d'une culture commune.

**Multimédia** : atelier d'initiation à Internet et à l'informatique, ateliers multimédias en extérieur (MAO), ateliers d'initiation (fêtes de quartier).

**Diffusion de musiques actuelles** : promotion d'artistes locaux (premières parties d'artistes nationaux, plateaux régionaux), accompagnement à des porteurs de projets (ASFA, festival « Aux couleurs de l'Afrique », IUT, ...).

**Création, résidence, médiation culturelle et accompagnement de projets** : apporter à des artistes en résidence un environnement technique et humain propice à la création artistique : en assurant des temps de rencontre avec le public, des débats et des échanges, en proposant des filages publics (répétitions) en direction des élèves, collégiens, lycéens, étudiants, des habitants du quartier.

**Atelier de création musicale hip-hop et électro (MAO)** : trois stages pour les vacances scolaires seront proposés, avec une éventuelle restitution publique.

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais, associations locales, E.N.M.D, écoles du quartier, collèges, lycées, Blog 46, artistes locaux, Caisse à outils, IFEP, Utile, ASFA,...

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats	56 200 €	Ville de Beauvais	50 000 €
Services extérieurs	32 300 €	Conseil Régional de Picardie	17 700 €
Autres services extérieurs	16 500 €	Conseil Général de l'Oise	31 000 €
Frais de personnel	66 000 €	DRAC Picardie	5 000 €
Charges indirectes affectées à l'action	9 000 €	DDCS /Jeunesse et Sports	5 000 €
		Organismes semi-publics	1 300 €
		Fonds d'expérimentation pour la jeunesse	25 000 €
		Autres produits de gestion courante	30 000 €
		Ressources propres	15 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>180 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>180 000 €</b>



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
VOLET C : LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

<b>Action C7</b>	<b>La Culture et l'Art : Vecteurs de Citoyenneté et d'Insertion</b>
	Maîtrise d'œuvre : Écume du Jour

**Finalités de l'action**

**Contexte**

Le petit Robert définit la culture comme un ensemble de connaissances acquises qui permettent de développer le sens critique, le goût et le jugement. La culture nous offre des points d'encrage, porte ouverte sur l'autre, celui qui nous ressemble, celui qui nous effraie en tant que nous ne le comprenons pas. La culture comme outil de communication.

Introduire la création contemporaine dans le tissu social urbain, c'est créer à partir d'expositions et d'ateliers d'expression des espaces de rencontre et une dynamique d'échanges et de questionnements en privilégiant la mixité des pratiques et l'accessibilité au plus grand nombre

**Objectif Général**

- Créer du lien social à partir des rencontres autour de la création ;
- Développer une citoyenneté ouverte, non discriminante, partagée, avisée et responsable ;
- Favoriser l'expression des ressentis, des échanges, de la communication ;
- Permettre de mieux appréhender la réalité culturelle de son environnement ;
- Favoriser une attention aux ressources et richesses humaines et sociales ;
- Valoriser les potentialités des personnes par le développement de leur créativité ;
- Augmenter le désir d'aller vers les offres culturelles de la ville et du département, dans toute leur diversité.

**Public visé**

Tout public avec une attention soutenue et un accompagnement pour les personnes des quartiers prioritaires.

**Localisation de l'action**

Beauvais – locaux de l'Écume du Jour

**Description de l'action**

Dans le domaine des arts visuels, chaque exposition implique :

- des interactions proposées à chaque visiteur qui pourront exprimer de façon créative son émotion ou sa distance ;
- une soirée itinéraire d'artiste, repas servi dans l'exposition autour des questions d'une démarche inscrite dans la vie quotidienne ;
- un atelier de créativité animé par l'artiste exposant ;
- la création d'un audio-guide conçu à partir du travail de l'artiste, musique, paroles de l'artiste, poésie...
- En amont de chaque exposition, un atelier de fabrication de l'invitation.

Mars : trois semaines autour de la problématique des violences faites aux femmes (exposition, rencontres, visuels, clip, film et théâtre forum) ;

Mai/juin : exposition de Catherine Bernard, plasticienne autour des mémoires individuelles et collectives

Sep/Octobre : Les Photoautnales.

Novembre/Décembre : « Les petits riens », exposition de Rosemonde Dargentolle.

Différentes propositions culturelles :

Tous les mois : un atelier d'écriture, un atelier design à partir de la récup', un rendez vous philosophique ;

Toute l'année : Des 'entre-nous' : découverte des différentes propositions culturelles de la ville (expositions, théâtre et cinéma), lectures à voix haute de romans et poésies, repas-lecture etc.

**Partenariat mobilisé**

Service culturel et jeunesse de la Ville de Beauvais, Théâtre du Beauvaisis, Cinespace, École d'Art du Beauvaisis, la Manufacture de Tapisserie, le FRAC, l'ASCA, JCLT, École Jules Ferry, Lycées François Truffaut et Corot, PJJ, Association les Petits Socratiques.

**Plan de financement prévisionnel**

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	4 250 €	Ville de Beauvais	3 000 €
Services extérieurs	2 200 €	Etat/Culture (CLEA)	2 700 €
Autres services extérieurs	6 800 €	Conseil Régional de Picardie	14 000 €
Salaires et charges	22 750 €	Conseil Général de l'Oise	3 500 €
		ACSÉ/FONJEP	3 300 €
		SATO	3 500 €
		Ressources propres	6 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>36 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>36 000 €</b>



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
VOLET C : LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

<b>Action C8</b>	<b>École du cirque : pratique amateur</b>
	Maîtrise d'oeuvre : LA BATOUDE

**Finalités de l'action**

**Contexte**

L'école du cirque, cœur du projet « art du cirque » de la Batoude, rencontre un succès croissant auprès de la population de Beauvais et de son agglomération. Elle est le moteur de son projet et de son ancrage sur le quartier. Afin de répondre à l'afflux croissant des demandes, elle est appelée à développer ses actions de formation et de sensibilisation aux arts du cirque.

**Objectif Général**

Développer une formation de qualité autour des arts du cirque, reconnue par la Fédération Française des Écoles du Cirque ;  
Proposer des créneaux « partenariat » aux structures d'enseignement et de loisirs.  
Susciter l'intérêt des élèves concernant les différents aspects du projet de La Batoude (spectacles, ateliers, stages...)  
Faire participer des élèves aux rencontres régionales et nationales et valoriser leurs actions (FFEC) ;  
Participer à des événements organisés par la Ville de Beauvais et contribuer à la valorisation des jeunes des jeunes inscrits à la Batoude ;  
Valoriser l'image du quartier.  
Organiser une tournée d'été « ça roulotte ! » avec une mini troupe constituée de jeunes du groupe de perfectionnement.

Public visé	Localisation de l'action
Tout public à partir de 7 ans et en priorité les habitants du quartier St Jean et autres quartiers prioritaires, 300 élèves sur des ateliers hors temps scolaire ou en partenariat avec les établissements scolaires et associations.	Beauvais - quartier Saint-Jean

**Description de l'action**

Des ateliers hebdomadaires sont proposés et répartis en fonction de l'âge et du niveau des élèves de janvier à décembre 2011 (hors vacances scolaires). En complément, des stages sont élaborés pendant les week-ends ou les petites vacances scolaires.  
Création de numéros avec les groupes d'élèves en perfectionnement, afin de présenter La Batoude lors de Rencontres Nationales des Écoles de Cirques.  
Des présentations en public auront lieu en fin d'année et seront un événement marquant pour le quartier St Jean et les élèves de l'école.  
Les élèves participeront également à certains événements de la ville (scènes d'été, spectacle de Noël, fête de quartier, carnaval...) ou à des événements culturels en région (fête dans la ville à Amiens...)  
Renouveler l'expérience de la tournée « ça roulotte » sur les quartiers de Beauvais et en région Picardie pour présenter le spectacle créé par les jeunes et favoriser les échanges directs et conviviaux avec les habitants des quartiers.  
Enfin, La Batoude propose des ateliers d'initiation aux arts du cirque aux établissements scolaires et aux structures d'animation.

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais, Éducation Nationale, FFEC, Associations.

**Plan de financement prévisionnel**

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	7 650 €	Ville de Beauvais (CUCS)	49 550 €
Services extérieurs	14 200 €	Ville de Beauvais (Autre)	2 003 €
Autres services extérieurs	4 650 €	ACSÉ	6 500 €
Impôts et taxes	3 774 €	ACSÉ / VVV	4 000 €
Salaires et charges	89 750 €	Conseil Régional de Picardie (emplois solidaires)	17 437 €
		Conseil Général de l'Oise	1 138 €
		DDCS / CEL	4 000 €
		Aide aux contrats	1 451 €
		Prestations des usagers	32 354 €
		Cotisations	1 190 €
		Ressources propres	201 €
		Autres	200 €
<b>TOTAL</b>	<b>120 024 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>120 024 €</b>



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
VOLET C : LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

<b>Action C9</b>	<b>École du Cirque : Découverte des Arts du Cirque</b>
	Maîtrise d'oeuvre : LA BATOUE

**Finalités de l'action**

**Contexte**

L'action "Découverte des arts du cirque" est en place depuis plusieurs années et permet de sensibiliser des jeunes qui ne fréquentent pas habituellement les structures classiques, la Batoude en particulier. En 2011, cette action prendra de l'ampleur en diversifiant les modes d'intervention auprès des jeunes pendant l'été et en l'étendant aux vacances scolaires de février, Pâques et Toussaint.

**Objectif Général**

Offrir aux enfants des différents quartiers la possibilité de découvrir les arts du cirque pendant des stages ;  
Rendre accessible cette discipline aux enfants habituellement éloignés de cette activité artistique.

**Public visé**

130 jeunes des quartiers prioritaires non touchés par l'école du cirque de 7 à 20 issus de St Jean ou autres quartiers par l'intermédiaire de structures accueillant des jeunes

**Localisation de l'action**

Beauvais – quartier Saint-Jean (ateliers)  
quartiers prioritaires (sensibilisation ponctuelle)

**Description de l'action**

Il s'agit de mettre en place :

- Des stages de découverte de la pratique des arts du cirque encadrés par des professionnels, formateurs diplômés selon les critères d'intervention imposés par la Fédération Française des Écoles du Cirque.
- Des ateliers de sensibilisation et démonstration lors d'événements et temps forts pendant l'été sur les quartiers prioritaires (Argentine, St Jean, Notre-Dame-du-Thil et St Lucien)

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais, structures d'animation et de loisirs accueillant des jeunes de 7 à 20 ans

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats	250 €	Ville de Beauvais	7 900 €
Salaires et charges	28 839 €	ACSÉ	3 000 €
Impôts et taxes	1 201,00 €	ACSÉ / VVV	2 500 €
		Conseil Régional de Picardie (emplois solidaires)	2 146 €
		Conseil Général de l'Oise	2 201 €
		Culture (Etat)	5 000 €
		Aide aux contrats (CNASEA)	622 €
		Rémunération des services	6 621 €
		Ressources propres	300 €
<b>TOTAL</b>	<b>30 290 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>30 290 €</b>



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
VOLET C : LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

<b>Action C10</b>	<b>École du Cirque : Baby Circus</b>
	Maîtrise d'œuvre : LA BATOUDE

**Finalités de l'action**

**Contexte**

Depuis plusieurs années, les demandes en direction du tout jeune public sont toujours de plus en plus affluentes. La mise en place d'ateliers petite enfance permet de répondre aux attentes et à la demande accrue des parents et structures accueillant les tout petits désireux de découvrir et de s'engager dans une activité artistique. Au vu du succès rencontré, la Batoude souhaite proposer un créneau supplémentaire sur le quartier Saint Jean.

**Objectif Général**

Développer une formation de qualité autour des arts du cirque en direction des tout petits ;  
Développer un projet petite enfance en associant les parents et les enfants ;  
Valoriser l'image du quartier.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
60 enfants de 4 à 6 ans	Beauvais – quartier Saint-Jean

**Description de l'action**

Quatre ateliers hebdomadaires « baby circus » d'une heure chacun et pouvant accueillir jusqu'à 16 élèves vont être proposés de janvier à décembre 2011. Lors de ces ateliers, il s'agira de :

- développer les capacités psychomotrices des enfants,
- faire découvrir aux enfants et à leurs parents un univers artistique,
- créer un espace convivial où les parents peuvent échanger et se rencontrer.

Le 25 mars 2011, un spectacle destiné à ce public sera proposé. Une séance en matinée sera réservée aux crèches, centres de loisirs etc ... et une séance en après midi sera destinée aux familles.

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais, Fédération Française des Écoles du Cirque, Éducation Nationale, Associations locales.

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats	550 €	Ville de Beauvais	5 500 €
Services extérieurs	1 315 €	ACSÉ	2 000 €
Salaires et charges	16 890 €	Conseil Régional (emplois solidaires)	2 146 €
Impôts et taxes	928 €	Conseil Général de l'Oise	4 550 €
Autres charges de gestion courante	900 €	Aides aux contrats (CNASEA)	1 037 €
		Rémunération des services	5 000 €
		Cotisations	350 €
<b>TOTAL</b>	<b>20 583 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>20 583 €</b>



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
VOLET C : LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

<b>Action C11</b>	<b>Et maintenant dansons</b>
	Maîtrise d'oeuvre : No-Made

**Finalités de l'action**

**Contexte**

L'association NO-MADE a pour but de proposer un panel de danses diverses à un public très large et issu de tous les horizons. L'association a fait le constat suivant : la demande en animation danse au sein de tous les quartiers de la ville est nettement supérieure à l'offre. Ce constat fait ressortir le fait qu'une nouvelle discipline attire de plus en plus de personnes : le Double Dutch.

Aussi, afin de satisfaire les demandes dans ce domaine artistique précis, l'association propose des cours de danses et de Double Dutch pour tous les niveaux.

**Objectif Général**

Soutenir et développer l'expression sociale et culturelle des jeunes des quartiers prioritaires de la ville de Beauvais ;

Permettre l'accès à la danse pour les habitants de Beauvais et de ses environs et ce à partir de 4 ans ;

Favoriser la découverte des danses du monde ;

Permettre la formation professionnelle de jeunes danseurs au sein de la structure ;

Adapter une tarification en fonction des revenus afin de permettre l'accès à la danse pour les personnes aux revenus modestes ;

Participer au Championnat de France de Double Dutch en mai 2011.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
145 jeunes domiciliés sur les quartiers prioritaires	Beauvais – quartiers prioritaires

**Description de l'action**

Cette action consiste à proposer sur tous les quartiers, les mercredis et samedis, 6 créneaux de danse répartis en 3 ateliers :

- ✓ les ateliers enfants (2 heures) :
  - pour les 4/6 ans : développement de l'éveil corporel (rapport entre la musique et la danse, appropriation de leurs corps).
  - pour les 6/8 ans : initiation à la danse orientale et jazz (prise de conscience de l'existence de l'autre dans un espace artistique)
- ✓ Les ateliers pré-ados et ados (6 heures) :
  - Ateliers hebdomadaires sur tous les quartiers prioritaires et au CRD au centre ville: Danse Street jazz, Hip Hop et Double Dutch
- ✓ Les stages de découverte "danses du monde" :
  - ces stages sont ouverts à tous : sals'n'jazz, danse indienne, orientale, africaine, house, etc...

La tarification est établie en fonction du quotient familial.

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais, État, Conseil Général de l'Oise, Conservatoire à Rayonnement Départemental, associations locales.

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats	2 200 €	Ville de Beauvais	15 000 €
Services extérieurs	800 €	ACSE	4 000 €
Autres Services extérieurs	22 790 €	ACSÉ VVV	3 000 €
Salaires et charges	10 000 €	Conseil Général de l'Oise	5 000 €
Emploi des contributions volontaires en nature	5 500 €	CAF de Beauvais	840 €
		DDCS – CEL	1 500 €
		Cotisations	5 600 €
		Contributions volontaires en nature	5 500 €
		Ressources propres	850 €
<b>TOTAL</b>	<b>41 290 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>41 290 €</b>



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
VOLET C : LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

<b>Action C12</b>	<b>Projet Théâtre pour les 11-15 ans</b>
	Maîtrise d'oeuvre : Le Théâtre du Moulin à Paroles

**Finalités de l'action**

**Contexte**

Les manques relationnels, les déficits communicationnels, les difficultés d'être et d'aller vers les autres, le manque de confiance en soi, autant d'éléments caractéristiques des jeunes rencontrés dans les différents quartiers de Beauvais.

Afin de participer au développement des quartiers et à leur ouverture vers l'extérieur, l'association « Le Théâtre du Moulin à Paroles », en partenariat avec l'IFEP propose une action dont le but général est la création d'une troupe de théâtre mixte (regroupant des adolescents issus de tous les quartiers de Beauvais) avec en sus des représentations au sein des différents collèges de la ville.

**Objectif Général**

Aider et accompagner un groupe d'adolescents présentant de nombreuses carences dans leur développement et leur insertion sociale ; Favoriser la socialisation, développer l'image et l'estime de soi.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Une quinzaine d'adolescents de 11 à 15 ans domiciliés sur les quartiers prioritaires	Beauvais – salle du Franc Marché

**Description de l'action**

Le positionnement dans le groupe, la relation à l'adulte seront les points d'ancrage de l'action. Le support pédagogique de l'action est le théâtre.

L'atelier se déroulera d'octobre 2010 à juin 2011 à raison d'une séance de deux heures par semaine, le lundi de 17 h 30 à 19 h (hors vacances scolaires) et aura lieu à la Salle du Franc Marché.

Les adolescents sont repérés par les éducateurs de l'IFEP, cette dernière étant garante de l'aspect éducatif de la démarche.

Le contenu des ateliers permet aux jeunes de développer leur créativité, leur imagination, de parfaire leurs expressions verbales et corporelles, de s'ouvrir aux autres et de faire évoluer leur comportement. Une comédienne professionnelle, responsable de la compagnie « Théâtre du Moulin à Parole » dirigera la mise en scène du spectacle écrit et joué par les jeunes en fin de saison devant d'autres jeunes de quartiers. Les jeunes découvriront durant cette action les aspects techniques des arts du spectacle (musique, lumière, décors et costumes). Durant l'année, deux sorties théâtrales sont prévues afin d'élargir les registres culturels de ces jeunes.

Les différents intervenants de l'action se rencontreront toutes les 6 semaines lors d'un comité de suivi et de pilotage qui permettra à la fois d'évoquer les situations individuelles et de réguler le fonctionnement de l'action.

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais, IFEP et autres partenaires souhaitant orienter des jeunes (Programme de Réussite Éducative, Cit'Ados etc...)

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats	990 €	Ville de Beauvais	4 027 €
Services extérieurs	1 660 €	IFEP (valorisation)	300 €
Salaires et charges	2 730 €	Ressources propres	1 053 €
<b>TOTAL</b>	<b>5 380 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>5 380 €</b>



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
VOLET C : LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

<b>Action C13</b>	<b>Ateliers de violoncelles</b>
	Maîtrise d'œuvre : Association pour le Rayonnement du Violoncelle

**Finalités de l'action**

**Contexte**

La pratique de la musique classique est très peu accessible aux habitants des quartiers prioritaires et cela pour des raisons bien plus économiques et sociales, que culturelles. La perception même de cette musique est mal aisée aux habitants de ces quartiers qui pour la plupart n'en ont jamais entendu.

**Objectif Général**

Proposer une pratique artistique « différente » aux côtés de celles existant déjà dans le domaine des musiques actuelles, des arts du cirque et des arts de la rue entre autres ;  
Proposer une pratique artistique valorisante aussi bien pour les participants que pour le quartier, parce qu'appartenant à un champ culturel perçu comme hors d'atteinte des populations d'un quartier populaire ;  
Engager des finalités sociales et humaines en transcendant l'expression individuelle, l'écoute mutuelle, l'attention aux autres, la valeur de l'échange, le sens et le plaisir du jeu collectif ;  
La recherche de qualité, l'exigence de rigueur et de précision peuvent être des qualités utiles pour la vie quotidienne.

**Public visé**

Enfants des centres de loisirs des quartiers Argentine et Saint Lucien (16 enfants au total)

**Localisation de l'action**

Beauvais – Quartiers Argentine et Saint Lucien

**Description de l'action**

Il s'agit d'un projet d'initiation à la pratique du violoncelle sur une approche instrumentale immédiate indépendamment de l'apprentissage du solfège. L'atelier se déroulerait durant les vacances de Pâques soit du 16 avril au 2 mai 2011 et début mai. Cette initiation est menée par un intervenant violoncelliste, qui propose une pédagogie innovante déjà expérimentée lors de précédents ateliers en milieu scolaire. Ce projet s'adresse aussi bien à des jeunes qu'à des enfants. Des violoncelles seront mis à la disposition des participants pendant la durée de l'atelier. Au cours des interventions, le violoncelliste intervenant leur présente l'instrument puis les initie à une pratique de violoncelle. Le but étant de pouvoir interpréter une partition transcrite pour les violoncelles seuls, soutenus par quelques violoncellistes professionnels au cours d'une restitution publique programmée dans le cadre du festival de violoncelle de Beauvais 2011. Le rapport affectif avec l'instrument est particulièrement fort avec le violoncelle en raison de sa forme et de la manière dont on joue. Au début du premier trimestre 2011, un concert découverte sera organisé avec le violoncelliste intervenant dans un centre de loisirs ou un autre lieu de Beauvais afin de présenter le violoncelle et l'atelier aux futurs participants. Les participants des cit'ados pourront se joindre au public des centres de loisirs pour ce concert découverte.

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais (Alsh Argentine et Saint Lucien), Conservatoire à Rayonnement Départemental, Cit'ados, ACSE, Conseil Général de l'Oise

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Services extérieurs	400	Ville de Beauvais	2 500 €
Autres services extérieurs (atelier)	4336	ACSE	2 500 €
Autres services extérieurs (concert)	1764	Conseil Général de l'Oise	1 500 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 500 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>6 500 €</b>



## Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011

### VOLET C : LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

<b>Action C14</b>	<b>« Palme, Masque, Tuba 2011 ! »</b>
	Maîtrise d'œuvre : Ville de Beauvais – BLOGS de la Ville

#### Finalités de l'action

##### Contexte

La ville de Beauvais s'attache à offrir toutes les opportunités pour stimuler l'engagement et la réussite des jeunes beauvaisiens. Elle encourage la socialisation en offrant des loisirs éducatifs, créatifs, sportifs, en favorisant le dépassement de soi, le respect, la découverte de la différence et la prise de responsabilité. Consciente que tout ce que vit un jeune contribue à son éducation, à sa construction et à son épanouissement et au regard des difficultés rencontrées par les jeunes habitants dans ses quartiers prioritaires, la ville, via son Service Jeunesse, pilote des actions d'accompagnement collectif en organisant des séjours éloignés qui permettent aux jeunes de rompre avec leur quotidien.

Ainsi, le projet « Palme, Masque, Tuba 2011 » est né. Initialement nommé « Montagne et Citoyenneté », il est mis en place tous les ans, depuis 2006, pour les jeunes de 13 à 17 ans qui fréquentent les 4 Cit'Ado de la ville.

Il s'agit d'un projet qui se déroule en deux phases : une phase de préparation sportive sur Beauvais (natation, initiation à l'escalade, randonnées, Kayak, VTT, etc.) et une deuxième phase de séjour de 7 nuits dans un milieu naturel différent de celui que les jeunes côtoient tous les jours à Beauvais, le plus souvent en montagne en hiver ou à la mer en été.

C'est un séjour, souvent le premier hors du contexte familial, de rupture avec le quotidien, qui permet aux jeunes de trouver une place dans la vie sociale et qui contribue à leurs épanouissements personnels.

##### Objectif Général

Mettre en place un séjour visant à introduire une rupture dans le quotidien des jeunes ;

Favoriser l'insertion des jeunes par la culture et le sport via la découverte d'un milieu naturel différent de celui qu'ils côtoient tous les jours : la montagne en été ;

Améliorer la qualité de vie et permettre l'accès aux loisirs pour un public ne s'inscrivant pas dans des pratiques régulières traditionnelles ;

Favoriser la socialisation, permettre les mixités (culturelles, sociales, filles/garçons, handicapés, inter-quartiers, etc.), développer l'éducation à la citoyenneté (notion de respect, libre choix, etc.) et favoriser les expériences humaines (dépassement de soi, entraide...);

Agir de manière préventive pour participer, à son échelle, à la lutte contre l'émergence de la délinquance

Public visé	Localisation de l'action
Habitants Beauvais et plus particulièrement les habitants de ses quartiers prioritaires. Public Ciblé : les 11 – 17 ans	<b>Quartiers prioritaires de Beauvais</b> : BLOG Saint Lucien, Rue de la Tour, quartier Saint Lucien, BLOG Notre Dame, Rue des Ecoles, quartier Notre Dame du Thil, BLOG Saint Jean, Rue Hector Berlioz, quartier Saint-Jean et BLOG46, Rue Jules Ferry, Centre Ville

##### Description de l'action

Ce projet se déroule en deux phases :

- une première phase, sur Beauvais, dès le mois de mai : tous les jeunes fréquentant les Cit'Ado sont sensibilisés sur le projet grâce à une réunion d'informations avec les animateurs. À la suite de cette réunion, les jeunes sont choisis. Ces jeunes apprennent à se connaître en pratiquant des activités sur les temps périscolaires en mai et juin. Avec la nouvelle tarification « Tarif Engagement », les projets liés au développement durable ou aux démarches participatives sont en progression

- Une deuxième phase, en séjour de 6 nuits à la Mer : les jeunes partent vivre une expérience enrichissante tant sur le plan sportif (Plongée, VTT...) que sur le plan humain (vie en collectivité, entraide...)

Un tel projet nécessite une certaine poly-compétence dans les différents activités sportives proposées ainsi qu'un vrai esprit d'équipe, afin de mener à bien cette aventure... A travers les activités pratiquées, l'entraide, l'autonomie et la sécurité sont les notions importantes que chaque jeune pourra développer.

Au retour de ce séjour, une expo photo tournante sur les 4 Cit'Ado sera mise en place. Elle permettra aux jeunes du Projet d'exposer leurs ressentis sur le projet et d'apporter leurs témoignages. Souvent, ces témoignages encouragent de nouveaux jeunes à s'investir dans la vie du Cit'Ado pour pouvoir participer au projet de l'année suivante.

##### Partenariat mobilisé

ACSE, DDJS, associations beauvaisiennes, Cit'Ado et BLOGS de la Ville de Beauvais

##### Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	1 850 €	Ville de Beauvais	7 050 €
Services extérieurs	5 050 €	ACSÉ VVV	6 000 €
Autres services extérieurs	1 400 €	Prestations des usagers	450 €
Frais de personnel	5 200 €		
<b>TOTAL</b>	<b>13 500 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>13 500 €</b>



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
VOLET C : LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

<b>Action C15</b>	<b>Nouveaux BLOGS, Nouvelles Missions 2011-2014 !</b>
	Maîtrise d'oeuvre : Ville de Beauvais – BLOGS de la Ville

**Finalités de l'action**

**Contexte**

En septembre 2006, la ville de Beauvais a décidé de développer ses compétences dans l'Information Jeunesse, afin de répondre au mieux à la demande de plus en plus grande, en créant un Bureau Information Jeunesse couplé à 4 espaces publics numériques : les Blogs de la ville : le Blog 46, le Blog Saint Jean, le Blog Notre Dame du Thil et le Blog Saint Lucien.

**Objectif Général**

Sensibiliser le grand public aux Technologies de l'Information et de la Communication ;  
Rendre accessible à tous et faciliter l'accès aux outils Multimédia et au Réseau Internet et favoriser l'expression et la créativité  
Accompagner la demande et aider le public dans ses recherches ou dans le maniement du matériel ;  
Proposer un panel d'activités diversifiées répondant aux attentes des usagers : atelier d'initiation, de découverte, stages techniques ;  
Favoriser l'échange et les rencontres entre les différents publics : beauvaisiens, publics scolaires, associations, Accueil de Loisirs, structures jeunesse ;  
Favoriser la réalisation de projets autour du multimédia ;  
Promouvoir l'@-administration et accompagner les jeunes dans leurs démarches ;  
Établir une mise en réseau des acteurs locaux autour d'un outil, d'une thématique commune.

Public visé	Localisation de l'action
Habitants de la CAB (à partir de 8 ans) et plus particulièrement les habitants des quartiers prioritaires de Beauvais. Public Ciblé : les 16 – 25 ans	Beauvais – quartiers Saint Jean, Saint Lucien et Notre Dame du Thil

**Description de l'action**

Le site pilote Blog 46 situé en centre ville a les missions suivantes : c'est un outil qui a pour but de réduire les inégalités entre ceux qui ont l'information et ceux qui ne l'ont pas. C'est un lieu de ressource qui permet à tous les jeunes de 16 à 25 ans de trouver rapidement une réponse à toute question sur la formation, la culture, l'art, l'emploi, la santé, la vie sociale, les loisirs etc. et dispose de professionnels de l'animation en capacité d'orienter vers des partenaires spécialisés. Le Blog 46 dispose à la fois d'une mission d'accueil et d'information, d'aide aux projets individuels et collectifs et une mission d'animation (organisation des manifestations type « forum jobs d'été, nuit des artistes, dispositif « coup de pouce vacances » etc.);

Les blogs sur les quartiers : pour éviter que la population de Beauvais ne soit mise à l'écart selon qu'elle maîtrise ou non l'usage des technologies de l'information et de la communication (TIC) et donc pour éviter une fracture numérique, la ville développe depuis 2006 quatre Espaces Publics Numériques dont trois sur les quartiers prioritaires de la ville. En 2011, un cinquième et dernier Espace Public Numérique verra le jour sur le quartier Argentine. Ces blogs sont ouverts à tous (à partir de 11 ans), sous réserve que l'activité soit en rapport avec le multimédia et qu'elle s'exerce dans un but non commercial. Ils fonctionnent avec les missions suivantes : accès libre à l'outil informatique, organisation d'ateliers d'initiation, formation, découverte, accueil des associations et partenaires institutionnels (créneaux horaires réservés).

**Partenariat mobilisé**

ACSE, Communauté d'agglomération du Beauvaisis, DDSC, associations beauvaisiennes, Cit'Ado, Face Beauvais, Concordia, Maison de l'emploi et de la formation du Grand Beauvaisis, CIO, CIDJ, CRIJ Picardie, Pôle Emploi, INFREP, C3 Consultants

**Plan de financement prévisionnel**

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	24 100 €	Ville de Beauvais	113 000 €
Services extérieurs	14 100 €	ACSÉ	10 000 €
Autres services extérieurs	6 400 €	Conseil Régional de Picardie (Picardie en Ligne)	40 600 €
Impôts et taxes	600 €		
Frais de personnel	118 400 €		
<b>TOTAL</b>	<b>163 600 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>163 600 €</b>



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
VOLET C : LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

<b>Action C16</b>	<b>Accompagnement éducatif pour les jeunes de moins de 16 ans – quartier Saint-Lucien</b>
	Maîtrise d'oeuvre : Association UTILE

**Finalités de l'action**

**Contexte**

De nombreux jeunes sans réels repères ne participent pas à certaines animations mises en place sur le quartier. Leur mobilité est réduite au quartier, certains allant en centre ville disent « on va à Beauvais ». Parmi les grands, beaucoup éprouvent des difficultés à organiser leurs loisirs, à définir des stratégies d'évolution sociale, tous ont besoin de trouver des lieux d'échange et de dialogue. Comme dans beaucoup de quartiers, les jeunes filles ont du mal à trouver leurs marques et des espaces de rencontres spécifiques, en particulier pour les jeunes filles issues de l'immigration. Enfin, il existe une forte incompréhension entre les jeunes filles et les adultes, notamment sur le plan culturel.

**Objectif Général**

Sensibiliser les jeunes à une démarche d'éco-citoyens, en les impliquant sur la valorisation de leur environnement naturel ;  
Contribuer à l'épanouissement des jeunes dans le respect des valeurs démocratiques et laïques en luttant contre toutes les formes de discriminations ;  
Favoriser la socialisation des jeunes en créant des groupes mixtes, développant un esprit d'équipe, multipliant les rencontres avec des adultes de toutes générations, toutes origines, présentant une multitude de disciplines ou thématiques ;  
Limiter l'oisiveté des jeunes en favorisant l'ouverture d'esprit, la curiosité, en abordant de nombreux thèmes de prévention, en pratiquant une grande diversité d'activités.

Public visé	Localisation de l'action
Population jeune (10 à 16 ans) du quartier Saint-Lucien	Beauvais – quartier Saint-Lucien

**Description de l'action**

Accueil péri-scolaire 2 fois par semaine (mardi, vendredi) de 17h à 19h (Maison de quartier St Lucien) ;  
En extra-scolaire les mercredis de 14h à 17h (Maison de quartier St Lucien) ;  
et également pendant les vacances scolaires de 9h à 12h et de 14h à 17h (Maison de quartier St Lucien).  
Animations proposées régulièrement les soirs et week-ends en fonction des opportunités et des projets des jeunes.  
Fonctionnement sous formes de stages renouvelés trimestriellement, décidés en concertation avec les jeunes ;  
Ces ateliers respecteront les besoins et attentes de ces derniers en fonction de leurs tranches d'âge des 10/13 et 14/16 ans ;  
Les accueils du mercredi seront dédiés à la découverte de pratiques selon l'actualité et seront également des temps de partages de savoirs ou encore des temps de jeux collectifs.  
Les vacances scolaires permettront le développement et l'accompagnement des projets de jeunes.  
Sensibilisation des jeunes à la pratique et découverte des jeux d'adresse, de stratégies ou encore de coopération.  
Animations de proximité « hors les murs » : déambulations dans le quartier...  
Les actions pressenties pour 2011 sont : Nouvel an à Nantes, "en route" vers le festival d'Avignon, Séjour itinérant en canoë (Ardèche), mini séjours, découverte du patrimoine du Beauvaisis, Part d'image « ouvre les yeux », atelier d'initiation et découverte du théâtre, Festi'Soiv cultures urbaines, atelier Acapoiera, atelier danse Hip Hop, Salsa, ciné débat, découverte et initiation aux jeux sportifs, rencontre interville foot en salle, randonnées pédestres ou à vélo, stage moto, stage sensation, découverte et initiation aux activités scientifiques et techniques, fusée à eau, voiture à propulsion, Atelier création de parfums, création de bijoux, etc.

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais, IFEP, UFOLEP, Association Beauvais Espace Tennis Saint-Lucien, Association Commerce équitable, ainsi que d'autres associations en fonction des thématiques abordées.

**Plan de financement prévisionnel**

DÉPENSES		RECETTES	
Charges spécifiques à l'action	17 000 €	Ville de Beauvais	80 000 €
Services externes	5 700 €	ACSÉ	10 000 €
Autres services externes	13 800 €	ACSÉ /VVV	12 000 €
Charges de personnel	133 500 €	Conseil Régional de Picardie	10 000 €
Autres charges	5 000 €	Conseil Général de l'Oise	18 000 €
		FONJEP	6 000 €
		DDCS / Jeunesse et Sports	6 000 €
		Aide aux contrats (CNASEA)	9 000 €
		Autres produits de gestion courante	3 000 €
		Ressources propres	21 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>175 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>175 000 €</b>



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
VOLET C : LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

<b>Action C17</b>	<b>Séjour découverte et ateliers éducatifs (13-16 ans)</b>
	Maîtrise d'oeuvre : Rosalie

**Finalités de l'action**

**Contexte**

Force est de constater que la réussite éducative est un point qui nécessite une attention particulière dans les quartiers prioritaires. Les adolescents sont souvent en manque de repères de vie en société. Par ailleurs, l'apprentissage est pour certains une corvée. Aussi, l'association Rosalie a décidé de proposer des séjours qui combinent la découverte et qui permettent la mise en place d'ateliers éducatifs.

**Objectif Général**

Diversifier et augmenter les temps hors quartier avec les adolescents du quartier.  
Intensifier les apprentissages diversifiés.  
Responsabiliser les jeunes en développant la préparation des animations pour les familles et les plus jeunes.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Jeunes de 13 à 16 ans (une vingtaine environ)	Extérieur de Beauvais (lieux touristiques de Picardie)

**Description de l'action**

Organisation d'un ou de deux séjours aux vacances de printemps 2011 et des week-ends avec des temps de découverte de la région et de la capitale. Préparer des temps d'animation sur le quartier et par cette approche leur donner goût à apprendre.  
Séjour de 4 nuits et 4 week-ends proposés à partir de mars afin de favoriser les petits groupes.

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais, État.

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats	1 520 €	Ville de Beauvais	1 000 €
Services extérieurs	4 175 €	ACSE - VVV	3 500 €
Autres services extérieurs	2 150 €	CAF	1 500 €
Frais de personnel	1 155 €	Organismes semi publics	400 €
Contributions volontaires en nature	2 000 €	Participations usagers	600 €
		Contributions volontaires en nature	2 000 €
		Mécénat	2 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>11 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>11 000 €</b>



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
VOLET C : LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

<b>Action C18</b>	<b>Coordination Argentine</b>
	Maîtrise d'œuvre : Ville de Beauvais

**Finalités de l'action**

**Contexte**

La ville de Beauvais organise et soutient une multitude d'activités qui s'adressent aux populations (jeunes et adultes) de l'ensemble de la commune. Les quartiers de la politique de la ville font toutefois l'objet d'un traitement spécifique. Les associations qui portent généralement les activités proposées aux habitants interviennent de manière inégale dans l'agglomération. Par exemple dans le quartier Saint-Jean, un fort tissu associatif existe ; ce qui ne semble pas être tout à fait le cas pour celui d'Argentine où il apparaît urgent de construire une activité globale d'animation.

La nécessité d'un maillage et d'une meilleure articulation entre les activités existantes dans le quartier Argentine est de plus en plus forte. Elle demeure même un objectif majeur pour la ville, exprimé par les élus.

La volonté municipale consiste ainsi à mieux organiser, à rendre plus visible et plus efficace la prise en charge des habitants et l'animation locale. Mais pour réussir cette démarche, il est indispensable de construire une nouvelle organisation, visant à mieux occuper le terrain et à développer des synergies utiles entre les acteurs en présence. Cette nouvelle dynamique nécessitera un changement dans les pratiques de conduite des projets et de construction des partenariats.

**Objectif Général**

- Créer davantage de lien social dans le quartier,
- Organiser une animation sociale globale des quartiers,
- Rendre plus visible l'action générale de la municipalité,
- Harmoniser les moyens d'intervention existants,
- Impliquer davantage les habitants dans la vie du quartier,
- Développer un réseau de partenariats avec les associations locales,
- Poursuivre le soutien des initiatives locales,
- Préfigurer éventuellement un centre social...

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Habitants du quartier Argentine	Beauvais – quartier Argentine

**Description de l'action**

Il s'agit en outre d'organiser une animation inter-générationnelle en mobilisant les acteurs en présence et en favorisant une véritable synergie entre les activités. La mise en œuvre de la coordination ne nécessite pas obligatoirement de recrutements supplémentaires, mais vise à utiliser et à organiser différemment les ressources humaines existantes. Chaque service mettra à disposition de l'équipe projet un agent afin de créer une véritable dynamique. L'agent se chargera d'organiser son activité en lien avec les autres intervenants et les partenaires...

La coordination privilégiera la logique de projet plutôt qu'une logique de gestion, ce qui facilitera ainsi le travail partenarial et transversal et valorisera davantage l'action globale. *Un programme trimestriel d'actions sera bâti, avec des temps forts d'animation à prévoir.*

Exemples d'activités à encourager:

- Ø Animation en Pied d'Immeuble pendant des périodes de vacances scolaires entre autres (pâques, été...),
  - Ø Organisation d'un forum des institutions (rapprocher les jeunes des institutions),
  - Ø Sorties culturelles et éducatives (Théâtre, musées, découverte des institutions « Assemblée nationale, Sénat... », zoo, salon de l'étudiant, expositions...).
- Ces sorties doivent toujours avoir une vertu pédagogique et viser à responsabiliser et à rendre autonome les jeunes,
- Ø Création d'une animation de quartier « Noël ensemble » entre Noël et le jour de l'an,
  - Ø Organisation d'ateliers divers (cuisine...) en partenariat avec des associations d'habitants ayant l'expérience,
  - Ø Mobilisation des jeunes dans des projets socio-éducatifs et pédagogiques (prévention santé, prévention sécurité routière, tribunal et procès...),
  - Ø Accompagnement éventuel des jeunes sortis du système ou absentéisme scolaires en lien avec les établissements et les familles,
  - Ø Organisation de sorties familiales (mer, découverte de régions...),
  - Ø Organisation de permanences diverses (écrivain public, Point d'Accès aux Droits, CAF...)
  - Ø Initiation des adultes à l'informatique en lien avec le blog de quartier,
  - Ø Mise en place de cours d'alphabétisation,
  - Ø Parentalité...

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais (services Politique de la ville, Enfance, Jeunesse, Prévention, Culture etc.), ACSE, Délégué du Préfet, associations du quartier.

**Plan de financement prévisionnel**

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	4 500 €	Ville de Beauvais	25 000 €
Autres Services extérieurs	5 000 €	ACSE	5 000 €
Services extérieurs	20 000 €		
Impôts et taxes	500 €		
<b>TOTAL</b>	<b>30 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>30 000 €</b>

## **VOLET D**

### **L'accès à la santé**

- D1 Santé, éducation, prévention, accès aux soins – CIDFF Oise
- D2 Espace Santé – MEF du Grand Beauvaisis
- D3 De belles dents tout le temps – Centre Communal d'Action Sociale
- D4 1, 2, 3...partez ! - Centre Communal d'Action Sociale
- D5 Permanences d'accueil et d'orientation dans les lycées et collèges – ANPAA
- D6 Point écoute « Le Fusain ailé » - SATO Picardie
- D7 Réseau Toxicomanie – SATO Picardie
- D8 Favoriser l'accès à la prévention et aux soins des personnes les plus démunies - EMMAÛS



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
VOLET D : L'ACCÈS À LA SANTÉ

<b>Action D1</b>	<b>Santé – éducation / prévention – accès aux soins</b>
	Maîtrise d'oeuvre : CIDFF Oise

**Finalités de l'action**

**Contexte**

Les femmes accueillies au CIDFF vivent des situations difficiles et cumulent des problèmes de santé physique et/ou psychologique :

- certaines, à cause de difficultés financières peuvent privilégier le bien-être de leur famille au détriment de leur propre santé,
- nombre de femmes sont victimes de violences psychologiques, physiques ou verbales,
- certaines sont victimes d'avortement imposé par le conjoint, ou dans des cas extrêmes, d'autres utilisent l'IVG comme moyen de contraception.
- d'autres rencontrent des problèmes de valorisation de soi.
- en milieu scolaire, de plus en plus de jeunes filles rencontrent des difficultés en terme d'estime de soi, de relation avec leur corps et subissent des violences de la part des garçons.

**Objectif Général**

Permettre l'accès aux soins à un large public et particulièrement aux femmes ;  
Travailler sur la prévention, notamment sur les relations hommes/femmes ;  
Diminuer le risque de grossesses non désirées, dans un contexte où il a été noté un recul pour l'accès à la contraception des jeunes filles ;  
Favoriser l'accès aux soins pour tous ;  
Sensibiliser les personnes adoptant des conduites à risque en matière de sexualité, (sida, MST, grossesse) ;  
Renouer avec une pratique de respect de son corps et travailler sur la notion de bien être physique et affectif.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Principalement des femmes, avec ou sans enfants. Élèves d'établissements présents sur les quartiers prioritaires	Beauvais – quartiers prioritaires.

**Description de l'action**

Mise en place de réunions d'informations collectives sur différents thèmes : la prévention du VIH, les MST, l'IVG, la contraception, les premiers gestes de secours. Lors d'entretiens individuels avec des agents du CIDFF, diffusion d'informations spécifiques et/ou générales, relatives à la santé.

Durant l'année scolaire 2008/2009, le CIDFF a travaillé avec les élèves de la section multimédia du lycée François Truffaut et l'équipe éducative (professeur de la section, assistante sociale, infirmier, avec le soutien du Principal), à la réalisation d'une vidéo sur la contraception.  
La vidéo qui dure une vingtaine de minutes, peut maintenant être utilisée dans des établissements scolaires comme support de prévention lors de nos interventions collectives.

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais, Délégation Territoriale à la Solidarité du Beauvaisis, MSF, CAF, CPAM, PMI, CCAS, MEF du Grand Beauvaisis, le PLIE du Beauvaisis, État.

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats	43 €	Ville de Beauvais	3 250 €
Services extérieurs	148 €	ACSÉ	1 000 €
Autres services extérieurs	443 €	Conseil Régional de Picardie (emplois solidaires)	387 €
Charges de Personnel	4 003 €		
<b>TOTAL</b>	<b>4 637 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>4 637 €</b>



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
VOLET D : L'ACCÈS À LA SANTÉ

<b>Action D2</b>	<b>Espace Santé</b>
Maîtrise d'oeuvre : Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays du Grand Beauvaisis	

**Finalités de l'action**

**Contexte**

Pour de nombreux jeunes, les difficultés d'insertion sociale et professionnelle s'accompagnent de problèmes de santé physique et/ou psychologique qui entravent la construction du parcours d'insertion.

**Objectif Général**

Favoriser l'accompagnement et la prise en charge des problématiques santé rencontrées par les jeunes dans le cadre du parcours individualisé d'insertion.

Prendre en charge la souffrance psychique des jeunes en insertion ;

Favoriser l'accès aux soins et aux droits ;

Organiser et faire vivre le partenariat ;

Professionaliser les équipes ;

Créer et acquérir des outils spécifiques .

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
--------------------	---------------------------------

170 jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire.

Beauvais – quartier argentine

**Description de l'action**

Dans la perspective de faciliter la mise en place des parcours d'insertion des jeunes en difficulté, le Service Jeunes de la Maison de l'Emploi et de la Formation propose de poursuivre son offre de services en matière de santé :

Entretiens individuels :

Permettre aux jeunes de s'approprier leur problématique, les aider à comprendre leurs souffrances afin de lever les freins psychologiques entravant leur parcours d'insertion.

- entretiens d'écoute et d'accompagnement réalisés par une psychologue clinicienne

- entretien de diagnostic et de soutien psychologique ponctuel et/ou orientation vers une structure adaptée

Permettre aux jeunes d'avoir accès aux informations de prévention et d'éducation relatives à la sexualité et aux relations affectives : contraception, MST, grossesse et suivi, parentalité.

- entretiens individuels pour les jeunes filles enceintes, les couples et les jeunes parents.

Groupes de paroles :

Offrir un espace libre d'expression sur une thématique liée à la santé et renforcer l'estime de soi en favorisant les échanges, l'écoute et le respect.

- groupes d'échanges libres animés par une psychologue clinicienne et un conseiller Mission Locale ou intervenant extérieur

Atelier de prévention et d'éducation en matière de santé :

- ✗ un Point écoute santé : Elle reçoit individuellement les jeunes en « mal être » et propose un soutien psychologique ponctuel ou une orientation vers une structure adaptée. La Psychologue anime également des groupes de parole afin de permettre aux jeunes de s'exprimer sur différents thèmes, tels que : l'image de soi, la violence, les conduites addictives, les relations amoureuses, etc.
- ✗ Aide aux droits et aux soins : entretiens individuels et ou collectifs menés par une référente santé du CPES (information et prévention sur la santé, les aides financières d'accès aux soins et aux droits, préparation et suivi des bilans de santé)..
- ✗ Information sur la santé et le droit des femmes : entretiens individuels et ou collectifs menés par une référente du CIDF (contraception, aide juridique etc.).

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais, Préfecture, CPES, DDISS, CIDFF, CPAM, PJJ, SPIP, Pôle Emploi, associations beauvaisiennes, Conseil Régional de Picardie

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats	205 €	Ville de Beauvais	4 730 €
Impôts et taxes	367 €	ACSÉ	4 730 €
Charges de personnel	24 788 €	Agence Régionale de Santé	12 000 €
Services externes	4 627 €	Ressources propres	10 780 €
Autres services externes	2 253 €		
<b>TOTAL</b>	<b>32 240 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>32 240 €</b>



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
VOLET D : L'ACCÈS À LA SANTÉ

<b>Action D3</b>	<b>De Belles dents tout le temps</b>
	Maîtrise d'oeuvre : Centre Communal d'Action Sociale

**Finalités de l'action**

**Contexte**

Le recul de la prévalence de la carie paraît confirmer une tendance générale observée dans de nombreux pays développés et situerait la France parmi les pays ayant les plus faibles indices carieux. Malgré cette amélioration d'ensemble, le besoin de soins reste important : à 6 ans, 30% des enfants présentent au moins une dent cariée non traitée et à 12 ans, 22 % des enfants présentent au moins une dent cariée non traitée.

Le suivi de l'état de santé bucco dentaire au moment de l'enfance et de l'adolescence est un facteur essentiel pour prévenir les complications à l'âge adulte. Le seul brossage des dents par l'enfant n'est pas suffisant. L'acquisition des connaissances en matière d'hygiène bucco dentaire est indispensable ainsi que des mesures prophylactiques (alimentation, ....)...

**Objectif Général**

Il s'agit de rendre l'enfant acteur de sa propre santé, afin de le conduire à poursuivre, à la maison, des habitudes d'hygiène données en milieu scolaire. Apprendre aux enfants des grandes sections de maternelle des établissements publics et privés les bons gestes pour un brossage efficace. Amener les enfants à s'approprier un bon équilibre alimentaire par la découverte des aliments. Dédramatiser le premier contact avec le chirurgien-dentiste.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Enfants des grandes sections de maternelles (802 enfants)	Beauvais – tout quartier

**Description de l'action**

Deux ateliers sont proposés :

- ✓ Initiation à l'équilibre alimentaire à partir d'histoires interactives.
- ✓ Initiation au bon brossage avec l'aide d'une maxi mâchoire ; cet atelier sera complété par une information sur le monde vivant des dents (à quoi servent nos dents, le rôle, le nom des dents, mais aussi « c'est quoi une carie »....)

A la fin de chaque séance, un kit de brossage est offert par le CCAS à chaque enfant, ainsi qu'un dépliant créé par le service pour les parents.

**Partenariat mobilisé**

Education Nationale, écoles de Beauvais

**Plan de financement prévisionnel**

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	1 600 €	Centre Communal d'Action Sociale	1 000 €
Autres Services externes	1 400 €	ACSÉ	2 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>3 000 €</b>



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
VOLET D : L'ACCÈS À LA SANTÉ

<b>Action D4</b>	<b>1, 2, 3 Partez !</b>
	Maîtrise d'œuvre : Centre Communal d'Action Sociale

**Finalités de l'action**

**Contexte**

À l'heure actuelle, 1 enfant sur 5 présente un excès pondéral. Les conséquences de l'obésité sont multipliées, de la moquerie quotidienne à l'école aux problématiques d'achat vestimentaire, la mesestime de soi, le retentissement sur les articulations, sur la respiration ou encore sur le métabolisme.

Il s'agit là d'un problème de santé publique que les élus de Beauvais ont décidé d'affronter, c'est pourquoi la Ville de Beauvais est entrée dans le programme EPODE (Ensemble, Prévenons l'Obésité Des Enfants) pour engager une campagne de prévention auprès des écoles.

La sédentarité et le manque d'activités physiques ont été repérés comme étant des facteurs aggravants auquel notre territoire n'échappe pas notamment sur certains quartiers où le pourcentage d'enfants en surpoids et en obésité dans les écoles est supérieur à 25 % (ex : argentine et Notre-dame-du-thil).

**Objectif Général**

Proposer aux écoles le réaménagement des cours de récréation afin de permettre de lutter contre la sédentarité avec une pratique de l'activité physique spontanée et quotidienne dans le but de :

- redonner aux enfants l'envie de bouger ;
- diminuer les risques d'obésité des enfants et leurs conséquences sur la santé ;
- travailler sur les comportements et les habitudes ;
- agir de manière précoce et préventive ;
- assurer la promotion d'un cadre de vie favorisant la réalisation de cet objectif ;
- partager une vision positive de la pratique d'activités physiques.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Les enfants de petite section de maternelle au CM2 de 10 écoles de Beauvais.	Beauvais – quartiers prioritaires

**Description de l'action**

Grâce à des traçages au sol qui seront réalisés notamment avec la collaboration des professeurs d'école des Beaux arts de Beauvais, les cours de récréation proposeront aux enfants différents types d'activités. Seuls ou encadrés par les professeurs des écoles et/ou des éducateurs sportifs, ces cours de récréation auront pour but de les inciter à bouger avec plaisir et apprendre aux enfants les prémices de certains sports (basket-ball, course, saut etc.).

L'objectif de ces peintures est de relancer la pratique d'une activité physique spontanée chez les enfants. En effet, ce réaménagement incitera les enfants à redécouvrir le plaisir de bouger par la réalisation de jeux et d'activités sportives pendant les temps scolaires et périscolaires.

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais, État, écoles, École des Beaux arts de Beauvais.

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats	4 550 €	CCAS	4 000 €
Autres Services extérieurs	2 450 €	ACSÉ	3 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>7 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>7 000 €</b>



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
VOLET D : L'ACCÈS À LA SANTÉ

<b>Action D5</b>	<b>Permanences d'accueil et d'orientation dans les lycées et les collèges</b>
	Maîtrise d'oeuvre : ANPAA - 60

<b>Finalités de l'action</b>			
<p><b>Contexte</b> Les usages de produits psycho-actifs, les troubles du comportement alimentaire, les conduites à risques sont des manifestations de mal-être ou de troubles psycho-affectifs. Un certain nombre de collégiens et de lycéens peuvent être confrontés à ce type de problèmes et n'osent pas l'exprimer dans leur cadre familial. L'existence de permanences généralistes dans les établissements scolaires permet une reconnaissance et une prise en charge précoce de ces problématiques.</p> <p><b>Objectif Général</b> Permettre aux collégiens rencontrant des difficultés psycho-affectives d'échanger avec un professionnel formé à l'écoute (psychologue clinicien) pouvant les accompagner dans l'élaboration d'une demande auprès d'une structure de soins. Analyser les situations avec l'aide du psychologue et résoudre les difficultés rencontrées en orientant les jeunes vers la structure la mieux adaptée à sa problématique. Cette action ne prévoit pas une prise en charge psychothérapeutique et s'appuie donc sur d'autres structures (CPE, AS, Centre de soins, etc.). Permettre l'orientation vers une structure à même d'assurer une prise en charge extérieure par rapport à l'établissement scolaire. Prévenir les conduites d'addiction en permettant à l'élève de s'exprimer sur les difficultés qu'il rencontre et l'aider à formuler une demande d'aide. Renforcer la présence de l'ANPAA dans les établissements scolaires de Beauvais (collèges et lycées).</p>			
<b>Public visé</b>		<b>Localisation de l'action</b>	
Collégiens et lycéens scolarisés des établissements de la Ville de Beauvais		Lycées et Collèges de Beauvais Permanences de 2h 30 à 4h – hebdomadaires ou bimensuelles selon les établissements	
<b>Description de l'action</b>			
<p>D'un point de vue administratif, des dossiers sont remplis par les jeunes, afin de déterminer les facteurs déclenchants et/ou aggravants ayant nécessité la mise en place d'un suivi. Concertations et synthèses régulières entre le personnel de l'établissement et le professionnel de l'association en charge d'une situation, sachant que ce dernier bénéficie également d'une supervision par un psychologue de l'association. Les permanences sont tenus par des psychologues formés à la thérapie familiale qui travaillent sur : les difficultés intra-familiales, déceler les pathologies et éviter l'aggravation de la situation suite à une rupture ou une séparation.</p>			
<b>Partenariat mobilisé</b>			
<p>L'ensemble des partenaires du C.L.S., GRSP, Préfecture de l'Oise, Inspection Académique, Établissements scolaires (lycées et collèges). Sur le ressort de la Ville de Beauvais / infirmières et assistantes sociales scolaires / Maison des Adolescents / Parquet de Beauvais.</p>			
<b>Plan de financement prévisionnel</b>			
<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Autres Services extérieurs	827 €	Ville de Beauvais	4 000 €
Frais de personnel	45 434 €	ACSE	4 000 €
		ARS/MILDT	37 608 €
		EPCI	653 €
<b>TOTAL</b>	<b>46 261 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>46 261 €</b>



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
VOLET D : L'ACCÈS À LA SANTÉ

<b>Action D6</b>	<b>Prévention des Conduites à risques chez les adolescents et les jeunes majeurs</b> <b>Pôle Prévention « Le Fusain Ailé »</b>
	Maîtrise d'oeuvre : SATO Picardie

**Finalités de l'action**

**Contexte**

Le bilan du Fusain Ailé sur les 3 dernières années permet de penser que l'essentiel des personnes s'adresse au point Ecoute pour des problèmes relatifs aux fragilités psychologiques caractéristiques de la crise d'adolescence. Il s'agit d'un point écoute généraliste avec une attention particulière portée sur les conduites addictives (stupéfiants entre autre), qui représentent 75 % environ des conduites à risque pour lesquelles le SATO Picardie intervient au sein de cette structure.

**Objectif Général**

Développer le partenariat avec l'ensemble des établissements scolaires de la ville afin d'éviter la rupture ou le risque de rupture scolaire.  
Proposer des activités de groupe afin d'établir des contacts avec les jeunes les plus en difficulté.  
Apporter un soutien psychologique et éducatif dans le traitement des problèmes liés à l'adolescence et réduire les conduites à risque (prise en charge des problèmes relationnels et psychologiques de ces jeunes).  
Poursuivre le partenariat avec le Parquet dans le cadre des procédures de rappel à la loi, notamment pour les usagers de cannabis.  
Aider les parents et les familles en difficulté avec leurs enfants sujets à des conduites à risque, notamment face à l'usage de stupéfiants.  
Contribuer à la diminution et à la suppression des conduites addictives (orientation du public vers les structures professionnelles) en développant les actions de prévention et de sensibilisation auprès du public jeune dans les établissements scolaires.

**Public visé**

Adolescents et jeunes majeurs en difficulté,  
Principalement le public 12-25 ans, les parents des jeunes en contact avec le Fusain Ailé, les professionnels.

**Localisation de l'action**

Beauvais et son agglomération

**Description de l'action**

Accueil des familles se présentant au Fusain Ailé et entretiens avec les enfants et parents ensemble ou séparément, afin d'apporter une écoute immédiate.  
Prise en charge de chaque situation, accompagnement des familles comprenant des entretiens réguliers ainsi qu'un suivi individualisé du jeune afin de l'inscrire dans une dynamique de réduction d'usage de stupéfiants.  
Parallèlement, l'association a mené un travail autour des groupes de parents en lien avec l'IFP et la PJJ (CAE et CEF).

Encadrement assuré par un chef de service, un psychologue, une éducatrice et un agent d'insertion.  
Prise de relais possible par les professionnels de santé.

Organisation de rencontres de sensibilisation sur les conduites addictives dans les établissements scolaires et développement d'actions spécifiques sur les quartiers afin de s'adresser aux jeunes en difficulté. A ce titre, le SATO Picardie intervient au sein des lycées : Félix Faure, Les Jacobins, Pellerin, Jeanne Hachette, P. Langevin, Saint Esprit et lycée Agricole.  
Amplifier le partenariat avec le Parquet de Beauvais, en mettant en place un dispositif d'accueil groupal dans le cadre des procédures de rappel à la loi.  
Participation aux groupes de soutien au montage de projets de prévention de du groupe d'appui aux professionnels du réseau prévention toxicomanie.

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais, DDASS, MILDT, Préfecture, TGI de Beauvais, P.J.J.- (CEF – FAE), Réseau Prévention Toxicomanie – IFEP - Éducation Nationale et établissements scolaires, Service Jeunes de la MEF du Grand Beauvaisis, ANPAA, SESO, JCLT, CCAS, Sauvegarde de l'Oise Service AEMO, Conseil Général (MSF), Boutique solidarité, structures de quartiers, médecins généralistes, foyer de l'Enfance, AFTAM.

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats	6 000 €	Ville de Beauvais	14 971 €
Services Extérieurs	16 897 €	ACSE	15 000 €
Autres services extérieurs	7 300 €	Conseil Général de l'Oise	9 375 €
Impôts et taxes	11 500 €	Conseil Régional de Picardie (emplois solidaires)	5 475 €
Charges du personnel	131 362 €	Rémunération des services	5 000 €
Dotation d'exploitation	800 €	CSAPA/ CPAM 2009	120 009 €
		Ressources propres	4 029 €
<b>TOTAL</b>	<b>173 859 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>173 859 €</b>



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
VOLET D : L'ACCÈS À LA SANTÉ

<b>Action D7</b>	<b>Réseau Toxicomanie</b>
	Maîtrise d'oeuvre : SATO Picardie

**Finalités de l'action**

**Contexte**

L'action "animation et développement du réseau Prévention et Lutte contre la Drogue et la Toxicomanie" s'inscrit pleinement dans le cadre de la loi du 5 mars 2007 qui fait de la prévention de la toxicomanie et des conduites à risque, une priorité eu égard à l'augmentation du nombre de consommateurs.

**Objectifs**

Réfléchir ensemble à la façon d'aborder avec le jeune en difficulté sa problématique de consommation et aux moyens les plus adaptés pour lui venir en aide ainsi qu'à l'attitude du professionnel face à ce public (mise en situation) ;  
Faciliter le travail en commun par une connaissance des missions de chaque participant afin de créer des liens qui perdureront au delà du réseau et qui permettront d'adapter les orientations en fonction des difficultés particulières rencontrées par le jeune.  
Apporter un soutien aux acteurs en prise avec une situation qui s'avère difficile à traiter seul (groupe d'appui aux professionnels).  
Améliorer la prise en charge des personnes présentant des conduites addictives en favorisant la communication entre les différents intervenants appelés à accueillir, à soigner ou à orienter ces personnes à un moment donné de leur parcours.  
Soutenir et amplifier la portée des projets de prévention à destination des jeunes en mutualisant les moyens de différents partenaires.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Jeunes résidants ou scolarisés sur Beauvais et son Agglomération (public 10 – 25 ans essentiellement) ; Professionnels oeuvrant dans le champ éducatif, social ou de la prévention au contact du public jeune (environ 40 professionnels représentant une vingtaine d'institutions ou associations)	Beauvais et son Agglomération

**Description de l'action**

Suite à la formation expérimentale sur la toxicomanie qui s'est déroulée en octobre 2006 sur le site de Beauvais et financée par la DIV et la MILDT, les participants ont validé, le 25 mai 2007 dernier, la constitution d'un réseau comprenant deux axes de travail :

- d'une part, un groupe de soutien aux membres du réseau dans l'accompagnement des jeunes ayant une problématique de consommation de produits psychoactifs. Les membres du groupe d'appui pourront apporter leur éclairage et leurs suggestions afin de favoriser la prise en charge de cette situation ;
- d'autre part, un groupe d'aide au montage de projets liés à la prévention des conduites addictives. La recherche d'une complémentarité entre les projets et d'une association de plusieurs partenaires pour certaines actions sera privilégiée ;

Afin d'assurer la pérennité de ce réseau, la Ville de Beauvais met à disposition, à temps partiel (30%) un agent chargé du suivi administratif et technique de ce dispositif.

Un professionnel de l'association SATO Picardie, participe à l'animation de ce réseau et plus encore, coordonne les deux groupes de travail, notamment en ce qui concerne le montage et la mise en oeuvre des projets de prévention.

Le groupe d'appui aux professionnels se réunit de manière mensuelle selon un calendrier prévisionnel déterminé à l'année. Le groupe de soutien au montage de projets de prévention a un fonctionnement souple : il se réunit autant de fois que le nécessite le projet qui lui est soumis, en tenant compte de la disponibilité des professionnels.

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais (Service Prévention, Service jeunesse), CCAS, DDPJJ, DDCS, ANPAA, éducateurs de l'IFEP, Association Utile, Établissements scolaires, Maison des Ados, CRES de Picardie, Centre Hospitalier, Ecume du Jour, ADSEAO, CADA, Foyer des Jeunes Travailleurs, ADARS, SAMSAH-SESSAD, associations de quartiers.

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats	600 €	Ville de Beauvais	7 500 €
Services externes	100 €	ACSÉ	10 000 €
Autres services externes	1 000 €	Conseil Général de l'Oise	9 000 €
charges de personnel	28 150 €	DDPJJ	1 500 €
Impôts et taxes	1 150 €	Prestations en nature	8 400 €
Mise à disposition gratuite / prestations	8 400 €	Ressources propres	3 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>39 400 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>39 400 €</b>



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
VOLET D : L'ACCÈS À LA SANTÉ

<b>Action D8</b>	<b>Favoriser l'accès à la prévention et aux soins des personnes les plus démunies</b>
	Maîtrise d'œuvre : Emmaüs Beauvais

**Finalités de l'action**

**Contexte**

La forte précarisation et/ou marginalisation des personnes accueillies à la Boutique solidarité les fragilisent vis à vis de leur santé, tant dans l'accès au droit commun que dans leur prise en compte de leur bien être et de leur santé.

**Objectif Général**

Sensibiliser ou re-sensibiliser le public à la préoccupation de son image et de son bien être et sa santé ;  
Renforcer le partenariat déjà existant en partant des besoins du public ;  
Aider au retour du public vers le système de soins de droit commun ;  
Être un observatoire permanent des conditions de vie des populations les plus marginalisées.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Tout public accueilli à la Boutique solidarité, personnes isolées, public en errance, personnes sans ressources etc. soit environ 850 personnes accueillies.	Beauvais – Boutique solidarité

**Description de l'action**

Proposer aux accueillis un lieu d'écoute, de prévention et de soins pour divers problèmes de santé :

- hygiène corporelle, alimentaire et vestimentaire ;
- addictions (alcool et toxicomanie) ;
- problèmes psychologiques ... ;
- mais aussi de permettre une orientation et/ou l'accompagnement vers les praticiens et les partenaires spécialisés.

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais, État, partenaires spécialisés, associations etc.

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats	6 800 €	Ville de Beauvais	2 500 €
Services extérieurs	650 €	ACSÉ	5 000 €
Autres services extérieurs	1 750 €	DDCS Alim santé	5 000 €
Impôts et taxes	1 200 €	Agence Régionale de Santé	20 000 €
Frais de personnel	40 000 €	Subventions privées (fondation Abbé Pierre)	8 000 €
Autres charges de gestion courante	9 600 €	Prestations en nature	5 000 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	5 000 €	Dons en nature	600 €
Secours en nature	600 €	Ressources propres	19 500 €
<b>TOTAL</b>	<b>65 600 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>65 600 €</b>

## VOLET E

### La citoyenneté et la prévention de la délinquance

- E1 Prévention en direction des jeunes et des familles (Théâtre Forum) – Écume du Jour
- E2 Ateliers découverte de soi et d'apprentissages – Destin de Femmes
- E3 Atelier socio-éducatif : sortir pour mieux grandir– IFEP
- E4 Atelier socio-éducatif : Arts de la rue – IFEP
- E5 Soutien aux familles en difficulté (consultations ambulatoires) – LFSM
- E6 Soutien à la parentalité – APCE Picardie
- E7 Groupe de paroles visant un soutien et un accompagnement parental– Écume du Jour
- E8 Service d'accueil et d'information – CIDFF Oise
- E9 Accès à la justice des personnes marginalisées (boutique solidarité)– Emmaüs
- E10 Médiation familiale – APCE / AFCCC Picardie
- E11 Prévention spécialisée – IFEP
- E12 Chantier éducatif – Écume du Jour
- E13 Espace de Dynamique de Remobilisation et d'Intégration Scolaire (EDRIS) – IFEP
- E14 Référent Justice – MEF du Grand Beauvaisis
- E15 Service socio-éducatif de contrôle judiciaire de l'Oise – ADARS
- E16 Suivi des mesures éducatives et judiciaires – ELAN CES
- E17 Aide aux victimes – ENTRAIDE
- E18 Médiation Pénale – ENTRAIDE
- E19 Ateliers d'expression pour les enfants exposés aux violences conjugales – LFSM
- E20 Travailleur social en Commissariat – Ville de Beauvais



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
**VOLET E : LA CITOYENNETÉ ET LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE**

<b>Action E1</b>	<b>Théâtre Forum - Prévention en direction des jeunes et des familles</b>
	Maîtrise d'oeuvre : Écume du Jour

**Finalités de l'action**

**Contexte**

En 2007, l'association Écume du Jour a mis en place un théâtre forum sur la violence, en lien avec les établissements scolaires et la Compagnie NAJE. Au vu du succès rencontré, il est apparu important de pérenniser cet outil maîtrisé par deux animatrices de l'Écume du Jour, parfaitement adapté au public jeune, mais aussi aux adultes en élargissant les thèmes souhaités.

**Objectif Général**

Rendre vivant l'outil théâtre forum sur le territoire, auprès d'un public mixte, en adaptant les connaissances acquises.

Pour chacun, être en capacité de comprendre que l'on peut agir et réagir à son niveau, lors de situations difficiles rencontrées.

Initier une démarche de solidarité et de réciprocité. Permettre aux personnes de prendre du recul par rapport à des situations conflictuelles dans un espace symbolique.

Se saisir de l'outil « théâtre forum » pour explorer des questionnements sociétaux.

Réfléchir et créer collectivement. Se saisir de cette méthode originale pour proposer la possibilité aux participants et plus particulièrement en 2011, aux jeunes collégiens, de dire leur fragilité afin de lutter contre l'absentéisme, l'exclusion scolaire et la violence dans les établissements.

Poursuivre la sensibilisation et la création des partenariats sur le territoire.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Tout public Jeunes de 12 à 25 ans issus des quartiers prioritaires pour la participation aux ateliers.	L'Écume du Jour – Les milieux éducatifs et associatifs Les espaces publics et privés.

**Description de l'action**

Cette action se déroulera sur 12 mois à raison de 2 ateliers hebdomadaires de 3 heures chacun. Démarrage des ateliers en Janvier 2011. Stages de 5 jours pendant les congés scolaires pour les jeunes de 12 à 17 ans.

Animation et coordination d'ateliers de théâtre forum (un atelier jeunes, un atelier adultes), incluant :

La réflexion et conception des ateliers hebdomadaires : construction, évaluation et bilan pour chaque séance.

Réévaluation constante par rapport au vécu des ateliers et à l'humain.

Création et réalisation de séances publiques sur le territoire auprès d'un public mixte.

Création d'un réseau de partenaires, acteurs éducatifs de la ville, sensibles à la démarche.

Les temps forts sur l'année : ponctuellement des séances publiques liées aux thèmes émergeant des ateliers des jeunes et jeunes adultes/adultes,

en Mars, une séance publique liée aux violences faites aux femmes,

en Mai, une séance publique présentée pour la sortie du livre « Mémoires de St Jean »,

en Juillet, grande rencontre Théâtre Forum avec tous les participants des ateliers.

Analyse des pratiques, évaluation, bilan avec les comédiens intervenants de la Compagnie Arc en Ciel Théâtre.

**Partenariat mobilisé**

La Ville de Beauvais, les services Jeunesse de la Ville de Beauvais – La PJJ – Le CEF – l'Éducation Nationale – Le Cinespace – La Compagnie Arc en Ciel Théâtre – La Compagnie NAJE – Le SATO – l'ABEJ – l'IFEP- le CCAS – le Foyer des Jeunes Travailleurs et des Jeunes Travailleuses.

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats	700 €	Ville de Beauvais	3 000 €
Services Extérieurs	1 700 €	ACSÉ	6 000 €
Autres services extérieurs	2 600 €	Conseil Régional de Picardie	1 200 €
Frais de personnel	14 100 €	Conseil Général de l'Oise	2 000 €
		DDPJJ	1 000 €
		DDCS – Pôle Jeunesse et Sports	1 500 €
		Postes FONJEP (adultes relais)	4 400 €
<b>TOTAL</b>	<b>19 100 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>19 100 €</b>



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
**VOLET E : LA CITOYENNETÉ ET LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE**

<b>Action E2</b>	<b>Ateliers de découverte de soi et d'apprentissage</b>
	Maîtrise d'oeuvre : Destin de Femmes

**Finalités de l'action**

**Contexte**

L'association Destin de Femmes a constaté qu'une partie du public qui participe à ses actions aurait besoin d'activités leur permettant de rompre l'isolement tout en travaillant la dynamique intégration sociale.

En effet, le public féminin connu de l'association est souvent centré sur le noyau familial et privilégie le bien être de la famille, sans tenir compte de leurs propres besoins. Il apparaît important de mettre en place un espace dédié à ces personnes afin de pouvoir mener des actions susceptibles de faciliter le lien social entre les habitants.

**Objectif général**

Développer un lieu d'accueil, d'écoute et de détente pour le public féminin sur le quartier Saint Jean ;

Permettre la mise en place d'actions de sensibilisation et d'information au profit de ce public et qui correspondent à des thèmes d'actualité ou à des problématiques de la vie quotidienne rencontrées par les femmes et par le biais de professionnels.

Favoriser la mise en place d'activités complémentaires, des actions de sensibilisation permettant le lien entre ces personnes et leur intégration dans le quartier et sur la Ville de Beauvais.

Favoriser l'autonomie et l'émancipation des femmes et les renforcer dans leurs fonctions parentales.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Habitants de la Ville de Beauvais ; principalement un public féminin.	Beauvais – quartier Saint-Jean le lundi de 13h 30 à 16h 15 le mercredi et le vendredi de 8h 30 à 13h 30

**Description de l'action**

L'association Destin de Femmes souhaite mettre en place différentes ateliers (culinaire et écriture) qui seraient complémentaires dans une démarche à la fois de détente, d'apprentissage et de sensibilisation :

- **L'atelier culinaire** : atelier hebdomadaire au sein duquel les femmes participent à la réalisation de différents plats servis lors des soirées thématiques ou repas avec les partenaires. Au cours de ces ateliers, interventions de professionnels de différents champs (infirmière, psychologue, éducateurs), qui vont échanger avec les mamans sur des thématiques du quotidien, et discuter avec elles des difficultés qu'elle rencontrent.
- **L'atelier d'apprentissage** : atelier organisé deux fois par semaine, hors vacances scolaires, qui permet aux femmes d'apprendre à écrire les bases (nom, lieu de résidence), permet de mieux appréhender l'univers qui les entoure, de gagner en autonomie, en confiance dans l'éducation de leurs enfants. Ces ateliers sont animés par trois intervenantes bénévoles, retraitées de l'éducation nationale qui dispensent les cours d'alphabétisation.
- **L'atelier détente enfants-parents** : atelier destiné à poursuivre la dynamique créée avec les femmes pendant les vacances scolaires en offrant un lieu de détente et de loisirs accueillant les enfants et les parents à travers des activités pratiques, manuelles. Au delà de la solidarité entre femmes, cet atelier permet de favoriser la solidarité intergénérationnelle.

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais (Service social et Direction prévention sécurité), Services sociaux, L.F.S.M., association Entraide, CIDFF, etc.

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Fournitures d'atelier ou d'activités	1 200 €	Ville de Beauvais	1 700 €
Fournitures d'entretien de bureau	400 €	ACSE	1 000 €
Prime d'assurance	100 €	Conseil Régional de Picardie	400 €
Honoraires, rémunérations intermédiaires	1 600 €	Conseil Général de l'Oise	500 €
Frais postaux, téléphone	400 €	Bénévolat	2 500 €
Bénévolat	2 500 €	Participation des usagers	50 €
		Ressources propres	50 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 200 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>6 200 €</b>



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
**VOLET E : LA CITOYENNETÉ ET LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE**

<b>Action E3</b>	<b>Atelier socio-éducatif : Sortir pour mieux grandir.....</b>
	Maîtrise d'oeuvre : IFEP

<b>Finalités de l'action</b>			
<p><b>Contexte</b>            Depuis un certain nombre d'années, beaucoup de jeunes et de familles ne partent pas en vacances, restent isolés dans leurs quartiers et développent des comportements de repli sur soi et d'isolement ne favorisant pas la vie en collectivité, la solidarité, la mobilité vers les autres services de droit commun.</p> <p><b>Objectif Général</b>            Développer ce type d'action auprès des familles et des jeunes ayant certains comportements à risque favorisera l'écoute, l'expression, le dialogue, la relation éducative et sociale, pouvant permettre de prévenir les phénomènes de marginalisation et de promouvoir l'insertion et la promotion de la personne ;            Mener un travail de socialisation et de prévention auprès des familles ciblées des quartiers prioritaires ; favoriser la mobilité des personnes ;            Permettre à des familles et leurs enfants de vivre un moment de détente et de loisirs ;            Favoriser les échanges inter-quartiers ;            Développer de nouveaux accompagnements socio-éducatifs ;            Renforcer les liens parents/enfants ;            Permettre aux familles de se ressourcer dans un cadre différent ;            Tisser un lien avec les éducateurs qui pourra permettre un accompagnement si nécessaire.</p>			
<b>Public visé</b>		<b>Localisation de l'action</b>	
Une centaine de personnes		Beauvais - quartiers prioritaires et destination extérieure pour le séjour	
<b>Description de l'action</b>			
<p>Le support socio-éducatif utilisé, une base de plein air, constituera un support pédagogique permettant de travailler avec ces jeunes et leurs familles sur la civilité, la vie en groupe, les respect des règles, la reconnaissance. Le projet sera axé sur un travail autour de la mixité sociale par l'implication des familles à toutes les tâches au cours des différentes actions. Des rencontres d'échanges, de discussions, d'évaluation, de suivi seront mises en place. L'objectif dans cette démarche est de permettre aux jeunes et à leurs familles de découvrir leur potentialité, d'avoir confiance en eux et de prendre conscience que rien n'est jamais acquis, que le travail en réseau est aussi important dans la réussite d'un projet. Le travail des éducateurs se fera en amont, en lien avec les partenaires associatifs et institutionnels. La base de plein air sera constituée d'espaces de détente, de loisirs, de cuisine. Elle sera installée au sein d'un camping.</p>			
<b>Partenariat mobilisé</b>			
Ville de Beauvais, Collège, associations de quartier, journaux de quartier, partenaires du C.L.S.			
<b>Plan de financement prévisionnel</b>			
<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats	6 900 €	Ville de Beauvais	4 000 €
Services extérieurs	2 500 €	Conseil Général de l'Oise	1 000 €
Autres services extérieurs	400 €	Participation des usagers	300 €
		Ressources propres	4 500 €
<b>TOTAL</b>	<b>9 800 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>9 800 €</b>



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
**VOLET E : LA CITOYENNETÉ ET LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE**

<b>Action E4</b>	<b>Atelier socio-éducatif : Arts de la rue</b>
	Maîtrise d'oeuvre : IFEP

**Finalités de l'action**

**Contexte**

L'objectif du service prévention spécialisée est d'atténuer et d'endiguer les phénomènes d'inadaptation et d'exclusion. Cette action s'adresse aux jeunes de 11 à 15 ans dont les conditions et les modes de vie soulignent leurs difficultés en matière d'insertion et d'adaptation sociale, dommageables pour eux-mêmes et pour leur environnement et qui ne peuvent dans l'immédiat, être pris en charge dans des structures préventives classiques.

**Objectif Général**

L'objectif dans cette démarche est de permettre aux jeunes de découvrir leur potentialité, d'avoir une confiance en l'adulte de prendre conscience que rien n'est jamais acquis, que le travail en réseau est aussi important dans la réussite d'un projet.

Cette approche éducative par le biais des arts de la rue doit permettre d'éviter les comportements à risque et donc les phénomènes de marginalisation et faciliter l'insertion et la promotion de la personne.

Il s'agit également d'un outil pédagogique permettant, aux éducateurs spécialisés de l'association IFEP, d'instaurer une première relation de confiance avec ce public « arts de la rue » et d'envisager, si nécessaire, un accompagnement individuel ou une orientation vers un service spécialisé.

Cette action intervient sur trois domaines bien spécifiques :

- Au niveau psychomoteur : développer la maîtrise de son corps dans l'espace, découvrir de nouvelles sensations et développer son contrôle pour améliorer sa coordination moteur.
- Au niveau psycho-affectif : accepter le regard de l'autre, gérer au mieux son stress et dépasser ses appréhensions.
- Au niveau psycho-social : respecter le travail d'autrui, jouer sur la complémentarité nécessaire au sein d'un groupe, aider à la construction d'une image positive pour ce public.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
100 Jeunes de 11 à 15 ans + public ciblé, le week-end	Beauvais - quartiers prioritaires

**Description de l'action**

Cette action se fonde sur un travail éducatif à partir de l'appréhension par les jeunes des différentes techniques des arts de la rue : cirque, acrobatie, dans urbaine, peinture urbaine, théâtre de rue.

Des ateliers seront proposés tout au long de l'année aux jeunes accompagnés dans le cadre du travail de rue effectué par les éducateurs, en fonction des besoins et des attentes exprimés par ces jeunes.

Le projet sera axé sur :

- l'apprentissage de savoirs fondamentaux par le biais d'une activité originale et motivante, permettant au jeune d'avoir une image positive de sa personne ;
- un travail autour de la mixité sociale par l'implication des filles et des garçons à toutes les tâches au cours du déroulement des différentes actions.

Le groupe des jeunes sera sensibilisé durant tout le projet au respect d'autrui et des différences (culturelles, religieuses).

Les jeunes seront amenés à participer à différentes manifestations locales, à des rencontres d'échanges avec des jeunes d'autres villes dans l'optique de favoriser la valorisation de leur image et le développement de leur motivation.

Cette action s'inscrira dans le cadre d'un accompagnement social de ces jeunes par les éducateurs spécialisés en lien avec leur famille, leur établissement scolaire et les services sociaux.

Par ailleurs, cet atelier va s'amplifier puisque les éducateurs interviendront le week-end afin d'élargir le public ciblé et de mieux répondre aux attentes des 11-15 ans.

**Partenariat mobilisé**

Associations locales et familles des jeunes participants

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats	5 500 €	Ville de Beauvais	6 000 €
Services extérieurs	900 €	Conseil Général	1 500 €
Autres services extérieurs	2 000 €	Ressources propres	900 €
<b>TOTAL</b>	<b>8 400 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>8 400 €</b>



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
**VOLET E : LA CITOYENNETÉ ET LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE**

<b>Action E5</b>	<b>Soutien aux familles en difficulté</b>
	Maîtrise d'oeuvre : L.F.S.M.

**Finalités de l'action**

**Contexte**

Certains parents se trouvent placés en grande difficulté devant les conduites inciviles ou agressives de leurs enfants et n'entrent pas en contact avec les services institutionnels. Par ailleurs, lorsque leur situation sociale est fragilisée, ils n'assument pas ou plus leurs responsabilités parentales. Le manque de confiance engendre des conduites d'évitement ou de rupture avec toutes les institutions.

Cette action vise donc à recréer le lien entre ces familles en difficulté et les institutions, ce qui est possible du fait de la rapidité du délai d'intervention et de l'adaptabilité des horaires des psycho-cliniciens.

**Objectif Général**

Répondre aux appels urgents des familles composant le numéro diffusé dans tous les espaces publics,

Répondre aux appels des partenaires institutionnels confrontés à des situations problématiques,

Prise en charge rapide permettant de redonner confiance aux familles,

Assurer l'identification rapide des situations permettant de réintégrer ces familles dans le système institutionnel,

Soutenir les familles dans leurs démarches, restaurer l'autorité parentale,

Développer la prise en charge de familles sur le ressort de l'agglomération en multipliant la communication sur cette action et le partenariat avec les services implantés sur ces territoires, mais également avec l'interlocuteur principal qu'est chaque Maire.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Toutes les familles en difficulté de tous les quartiers de Beauvais (en moyenne, 295 familles en file active)	Beauvais et son agglomération

**Description de l'action**

Soutien et suivi :

Prise de contact avec les familles dans les 48 h suivant l'appel (au domicile ou dans les locaux de l'espace Morvan – quartier Argentine).

Soutien individualisé pour chaque problématique (détection de la situation, réflexion sur les actions possibles à mener, travail de restructuration avec la famille).

Assurer le relais auprès des institutions dès lors que la prise en charge est possible : orienter les familles après au moins 5 entretiens vers les partenaires institutionnels (CMP, Délégation Territoriale à la Solidarité du Beauvaisis, etc...) après avoir évalué chaque situation de manière spécifique.

Travailler sur la parentalité et la responsabilisation des parents, notamment lorsqu'il s'agit de familles monoparentales, souvent fragilisées.

Approche adaptée à l'origine culturelle des familles.

Développement de l'action sur l'agglomération :

Présentation aux Maires des 30 communes, transmission des affiches sur l'agglomération et des coordonnées des psycho-cliniciens.

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais (Direction Prévention Sécurité), les partenaires du Contrat Local de Sécurité, P.J.J., Foyer ABEJ, Conseil Général, CMPP, P.N., Établissements scolaires, bailleurs sociaux, réseau associatif, ADARS, CCAS, CIDFF, Sonacotra, réseau Seso-CPA, DDASS, Justice.

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Matières et fournitures	2 300 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis	55 000 €
Services extérieurs	5 000 €	ACSÉ	30 490 €
Autres services extérieurs	7 400 €	Conseil Régional de Picardie	10 000 €
Impôts et taxes	4 800 €	Conseil Général de l'Oise	7 850 €
Salaires et charges	100 140 €	CAF	11 000 €
Dotations aux amortissements	700 €	DDCS/REAPP	6 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>120 340 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>120 340 €</b>



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
**VOLET E : LA CITOYENNETÉ ET LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE**

<b>Action E6</b>	<b>Soutien à la parentalité</b>
Maîtrise d'oeuvre : A.P.C.E. / AFCCC Picardie	

**Finalités de l'action**

**Contexte**

Tous les parents peuvent être confrontés, à un moment ou à un autre, à des difficultés dans l'exercice de leur fonction parentale. Ils peuvent alors s'orienter vers une structure adéquate et entrer ainsi en relation avec des professionnels pouvant les aider et échanger avec eux, en dehors de tout cadre judiciaire ou « socio-éducatif ».

**Objectif Général**

Renforcer ou rétablir la fonction parentale en collaboration avec des acteurs de terrain.  
 Donner la possibilité pour certains parents d'aborder leurs problèmes au cours d'entretiens individualisés avec des professionnels familiaux.  
 Développer les groupes de paroles de parents d'adolescents.  
 Sensibiliser la population sur les différentes formes de soutien à la parentalité.  
 Conforter les parents dans l'exercice de l'autorité parentale et leur en rappeler les règles essentielles tout en clarifiant le fonctionnement familial.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Parents, parents / enfants (entretiens successifs) Familles sur l'ensemble de la Ville de Beauvais.	Beauvais - quartiers Argentine, Saint Jean et Saint-Lucien

**Description de l'action**

Organisation de permanences de l'APCE dans les locaux de l'UDAF (6h hebdomadaires) afin de pouvoir recevoir des parents en difficulté dans l'exercice de leur autorité parentale et sur d'autres quartiers : St Jean le jeudi de 9h à 12h / St Lucien le lundi de 9h à 12h / Argentine le jeudi de 14h à 17h.

Prises de contact lors des permanences suivies d'entretiens individualisés afin de clarifier la situation familiale.  
 Tentative de résolution des difficultés par des entretiens avec les parents, les enfants, puis avec l'ensemble de la famille et orientation vers d'autres structures en cas de nécessité.

Au cours de ces entretiens, les parents expriment leur ressenti et les difficultés rencontrées au sein de la famille, et le mal être de leurs enfants.  
 Groupes de paroles de parents d'adolescents autour d'un jeu comme support « à chacun son chez soi » confrontés à des problématiques similaires avec les adolescents (2h par mois), lorsque la situation est complexe et nécessite un suivi plus long, une réorientation est proposée : le plus souvent vers un suivi psychologique pour l'enfant ou pour un des parents.

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais (Direction Prévention Sécurité), Le Conseil Général de l'Oise (Délégation à la Solidarité du Beauvaisis), la CAF, ARS, l'Education Nationale, CCAS, Centres aérés, Réseau associatif (UDAF, ADARS, CIDFF).

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats	100 €	Ville de Beauvais	5 500 €
Services extérieurs	3 600 €	ACSÉ	7 000 €
Autres services extérieurs	2 900 €	Conseil Régional de Picardie	2 000 €
Frais de personnel	14 500 €	C.A.F. de l'Oise	5 000 €
Impôts et taxes	400 €	DDCS	500 €
		Ressources propres	1 500 €
<b>TOTAL</b>	<b>21 500 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>21 500 €</b>



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
**VOLET E : LA CITOYENNETÉ ET LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE**

<b>Action E7</b>	<b>Groupe de paroles visant un soutien et un accompagnement parental</b>
	Maîtrise d'oeuvre : Écume du Jour

**Finalités de l'action**

**Contexte**

De plus en plus de mères sont confrontées aujourd'hui aux difficultés éducatives, certaines se posent des questions ou ont perdu tout repère. Certaines mères sont en difficulté relationnelle, d'autres sont en souffrance et vivent un sentiment d'impuissance vis-à-vis du quotidien familial, elles sont souvent isolées. Certaines femmes ont des difficultés à installer une régularité malgré leur désir. Cette démarche leur est inhabituelle, étrangère et surtout source de crainte et de méfiance.

**Objectif Général**

Permettre au sein d'un groupe de paroles, l'expression des témoignages ; questions et ressentis des mères et la rencontre avec des professionnels de l'éducation et de la santé.  
 Favoriser la parole, la relation à l'autre, l'ouverture vers les différentes cultures, la reconnaissance de soi et des autres.  
 Orienter et accompagner les parents, si besoin, avec leurs enfants vers des structures spécialisées.  
 Soutenir l'écoute mutuelle et le dialogue entre enfants, ados et parents.  
 Permettre des ouvertures vers un apport éducatif diversifié afin de modifier des comportements d'échecs.  
 Réflexion autour des questions sur la parentalité pour les mères seules (autorité, scolarité, violences, sommeil, hygiène, alimentation).  
 Aider les mères à construire des relations engagées vers le monde extérieur / Rompre l'isolement.  
 Favoriser l'implication dans des projets.  
 Répondre aux demandes de soutien formulé.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Mères et grand-mères (sans conditions d'âge)	Beauvais – tous quartiers, milieu rural

**Description de l'action**

Animation d'un groupe de paroles de mères et grand-mères, avec des interventions régulières de professionnels de l'éducation et de la santé.  
 Accueil des parents, rendez-vous individuels, orientation et si besoin accompagnement des parents et de leurs enfants vers les structures « ad hoc ».  
 Accueil dans le bistrot associatif du mardi au samedi – rendez-vous individuels à la demande des parents.  
 Orientation et accompagnement si besoin, dans une démarche institutionnelle, organisation de sorties culturelles en famille (Cinespace, Asca, théâtre, expositions), ouvrant sur une causerie. Animation d'un espace ressources interactif. Incitation à participer à différents projets et la création d'une oeuvre imaginée collectivement. Coordination et animation d'un groupe de paroles, rendez-vous mensuel autour d'un petit déjeuner, dans lequel sera abordé, un thème selon les besoins (Isolement des mamans, complexité d'assumer plusieurs rôles, autorité, violences intrafamiliales, relations conflictuelles, conduite addictive des enfants, scolarité).

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais (Direction Prévention Sécurité) – CAF – Conseil Général de l'Oise – DDPJJ – DDCS – CMP – LFSM – Entraide – APCE, etc.

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats	850 €	Ville de Beauvais	3 000 €
Services extérieurs	1 090 €	ACSÉ	2 973 €
Autres services extérieurs	2 000 €	FONJEP (adultes-relais)	9 840 €
Frais de personnel	14 900 €	Ressources propres	3 027 €
<b>TOTAL</b>	<b>18 840 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>18 840 €</b>



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
**VOLET E : LA CITOYENNETÉ ET LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE**

<b>Action E8</b>	<b>Service d'accueil et d'information</b>
	Maîtrise d'oeuvre : CIDFF Oise

**Finalités de l'action**

**Contexte**

Le CIDFF de l'Oise (antenne de Beauvais) apparaît comme un pôle ressource pour les beauvaisiennes. Celles-ci sont souvent mal informées en matière de violence, de discrimination, de santé et d'accès aux droits (sociaux et économiques). Elles cumulent souvent de nombreux handicaps qui nécessitent un accompagnement spécifique : formation, expérience professionnelle, maîtrise de la langue, mobilité, garde d'enfants... De plus, et comme au niveau national, les habitantes de la ville de Beauvais ne sont pas épargnées par le phénomène de violences conjugales. Face à ces situations, le CIDFF apporte des réponses de proximité.

**Objectif Général**

Accueillir, accompagner et orienter des personnes en difficulté, notamment les femmes (de l'immigration) et les orienter au mieux vers les services compétents. Informer gratuitement et confidentiellement, sans discrimination le public en général et les femmes en particulier dans tous les domaines de la vie quotidienne. Accueillir et écouter toute femme confrontée à un problème de violence ou à une situation conflictuelle et l'accompagner dans ses démarches. Favoriser l'accès à l'emploi et à la formation du public en général et des populations victimes de discrimination en particulier. Inviter les femmes à des rencontres, des échanges sur différents thèmes (Droit des étrangers, les mariages forcés, la polygamie, accès aux Droits).

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Habitants des quartiers prioritaires	Beauvais - quartiers prioritaires

**Description de l'action**

Le CIDFF se propose de reconduire son action d'information par des permanences de proximité, au plus près des femmes et des familles en demande. L'association tient des permanences dans les différents quartiers prioritaires (Saint-Jean, Argentine, Saint-Lucien et Notre-Dame du Thil) mais également dans les bureaux de police du centre ville et depuis juin 2010, à la maison du Conseil Général. Le CIDFF assure une écoute attentive, adaptée confidentielle et accompagne les femmes dans leur cheminement quelque soit leur décision. Les informations données touchent tous les domaines du droit, mais également la vie quotidienne (la prévention santé, la vie relationnelle, etc..) Par ailleurs, des séances d'information collective pourront être organisées sur les différents quartiers. Les thèmes abordés pourront être sur le droit (droit des femmes, du travail, droits et devoirs réciproques), sur la lutte contre les violences, sur la vie quotidienne, l'égalité, la citoyenneté. Les interventions se feront également en milieu scolaire, lieu particulier de prévention, d'information et d'échanges.

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais, DRDF, ACSÉ, ARS, Centres Hospitaliers, services de Police et de Gendarmerie, associations de quartier, travailleurs sociaux, centres d'hébergement, organismes d'insertion et de formation, Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays du Grand Beauvaisis, PLIE du Beauvaisis, travailleur social et psychologue au Commissariat, Maison du Conseil Général, établissements scolaires.

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats	623 €	Ville de Beauvais	15 000 €
Services extérieurs	2 927 €	ACSÉ	20 500 €
Autres services extérieurs	6 423 €	Emploi et solidarité	12 796 €
Salaires et charges	54 512 €	Conseil Régional de Picardie	1 937 €
		Fonds social européen	14 252 €
<b>TOTAL</b>	<b>64 485 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>64 485 €</b>



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
**VOLET E : LA CITOYENNETÉ ET LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE**

<b>Action E9</b>	<b>Accès à la Justice des personnes marginalisées (Boutique solidarité)</b>
	Maîtrise d'oeuvre : EMMAÛS

**Finalités de l'action**

**Contexte**

Pour une grande partie du public accueilli au sein de la Boutique Solidarité d'Emmaüs, le rappel à la loi n'est pas toujours suffisant. Il est devenu indispensable d'organiser des circuits de communication et de coopération avec les différents services administratifs afin de pouvoir :

- Rassurer les victimes potentielles ("deal", "racket"...);
- Prévenir les délinquants potentiels des risques encourus ;
- Construire de nouvelles passerelles entre l'accueil, la resocialisation (mission de la Boutique) et les offres d'insertion.

**Objectif Général**

Pérenniser la coopération avec les différents services ayant pour mission le respect et l'application de la loi.  
 Reposer les cadres de la loi dans les parcours d'errance des personnes en difficulté.  
 Soutenir le public dans les démarches visant à faire respecter la loi (dépôt de plainte).  
 Accompagner le public pendant les périodes d'attente de jugement et d'après condamnation. Reposer les cadres de la loi française pour les publics étrangers.  
 Aide, soutien et suivi des personnes marginalisées dans leurs relations avec les services administratifs, de police et sociaux.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Toutes personnes accueillies à la Boutique Solidarité Environ 1000 à 1200 personnes bénéficiant d'un suivi alimentaire et/ou hébergement et/ou vestiaire.	Beauvais – tous quartiers Boutique Solidarité – Rue Jean-Baptiste Oudry

**Description de l'action**

Soutien et accompagnement des personnes dans leurs différents contacts avec les services administratifs (Police, Préfecture, services sociaux...) et mise en place d'un système de médiation.  
 Travail sur la mobilisation des personnes fragiles pour témoigner des différentes violences vécues dans la rue. Repérage, information, orientation et suivi des publics délinquants potentiels. Travail de réflexion pour simplifier l'accès à la formation.  
 Suivi des personnes incarcérées, en attente de jugement ou sortant de prison, lieu ressource afin de simplifier leurs contacts avec le système judiciaire. Échanges avec les partenaires spécialisés.  
 L'association Emmaüs contribue ainsi à prévenir les comportements délinquants et la récidive, à la fois en soutenant les victimes, mais également en favorisant le traitement des comportements déviants, du fait de la coopération développée avec les autorités publiques.

**Partenariat mobilisé**

CCAS, SATO, Pôle Emploi, ARS, Centre Hospitalier, SPIP, contrôle judiciaire, associations locales (ADARS, ANPAA, ABEJ...).

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats	1 010 €	Ville de Beauvais	6 098 €
Services extérieurs	450 €	ACSÉ	2 500 €
Autre services extérieurs	1 600 €	Subventions privées	5 976 €
Impôts et taxes	2 000 €	Ressources propres	1 000 €
Frais de personnel	9 674 €		
Frais de structures	840 €		
<b>TOTAL</b>	<b>15 574 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>15 574 €</b>



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
**VOLET E : LA CITOYENNETÉ ET LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE**

<b>Action E10</b>	<b>Médiation Familiale</b>
Maîtrise d'oeuvre : A.P.C.E. / AFCCC Picardie	

**Finalités de l'action**

**Contexte**

Depuis 1970, le nombre de divorces n'a cessé d'augmenter au point de tripler en 15 ans pour atteindre le niveau actuel. En effet, 120 000 divorces en moyenne sont prononcés chaque année en France ; c'est un couple sur 2 qui divorce en région parisienne et 1 sur 3 en province, ce qui implique 120 000 enfants chaque année. Actuellement, plus de 2 millions d'enfants sont séparés d'un des parents dans la moitié des cas suite à un divorce et dans 20% des cas suite à la séparation d'une union libre. Parmi ces enfants, 19% d'entre eux voient leur père moins d'une fois par mois et 39% n'ont plus aucun contact ; après 10 ans de séparation ou de divorce, ils sont 10% seulement à avoir encore des contacts avec leur père. L'APCE, par ce biais, propose aux familles en conflit et/ou en risque de rupture de lien une approche de médiation conçue comme une alternative autre que la voie judiciaire, sociale ou thérapeutique.

**Objectif Général**

Aider à la résolution des conflits familiaux, quelle que soit leur nature, notamment dans les situations de divorce, de séparation, de reconstitution familiale ainsi qu'en ce qui concerne le maintien des liens grands parents / petits enfants, les conflits entre parents et jeunes adultes ou au sein d'une fratrie, etc. Accompagner les personnes concernées dans le processus de médiation familiale et les orienter le cas échéant vers des partenaires.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Personnes et familles confrontées aux conséquences d'une séparation ou dans le cadre de dysfonctionnement des relations familiales (adultes et enfants).	Beauvais et son agglomération

**Description de l'action**

Le service de médiation familiale gère :

- les médiations familiales spontanées ou conventionnelles ;
- les médiations judiciaires sur orientation des magistrats ;
- les entretiens d'information à la médiation familiale.

Les médiations se déroulent dans les locaux de l'UDAF de l'Oise, par des professionnels diplômés. Le médiateur familial doit assurer la neutralité et l'impartialité de la médiation familiale. Dès le début un contrat est passé entre les protagonistes et le médiateur familial, par lequel ils s'engagent mutuellement à respecter durant tout le processus un certain nombre d'attitudes

À l'issue du processus de médiation, les décisions prises peuvent être consignées dans un protocole d'accord ou bien rester orales. Cela dépend des choix faits par les protagonistes. Si ce protocole ou convention est rédigé en vue d'une homologation par le JAF, il doit cependant être écrit et co-signé par les médiateurs. Remarque : cette demande d'homologation auprès du JAF peut être saisie en dehors de toute procédure.

L'APCE fait connaître la médiation familiale par le biais d'une sensibilisation auprès des particuliers et des associations de quartier et une information destinée aux professionnels du secteur social (au sens large) et de la Justice.

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais (Direction Prévention Sécurité), Conseil Général (M.S.F.), M.S.A., C.C.A.S., Justice, association inscrites dans le CLS.

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats	1 326 €	Ville de Beauvais	5 000 €
Services extérieurs	10 508 €	ACSÉ	10 000 €
Autres services extérieurs	5 355 €	Justice	10 000 €
Impôts et taxes	3 050 €	DDCS	10 000 €
Frais de personnel	54 261 €	CAF de l'Oise	36 000 €
		MSA	1 500 €
		Participation des usagers	2 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>74 500 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>74 500 €</b>



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
**VOLET E : LA CITOYENNETÉ ET LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE**

<b>Action E11</b>	<b>Prévention spécialisée</b>
	Maîtrise d'oeuvre : IFEP

**Finalités de l'action**

**Contexte**

Depuis plusieurs années, différentes actions de prévention ont été mises en place, notamment dans le cadre du CLS. Il existe encore de nombreux jeunes qui ne participent pas à la vie du quartier ou à celle de la Ville en général, et qui peuvent être parfois, isolés ou en voie de marginalisation, d'exclusion ou d'échec scolaire. Une présence quotidienne d'éducateurs formés est donc nécessaire pour aller à la rencontre de ces jeunes et établir un projet avec eux. L'association IFEP a donc été habilitée dans le but de constituer une équipe d'éducateurs spécialisés dont l'activité est basée sur le travail de rue et une présence sociale active sur les quartiers de la Ville de Beauvais.

**Objectif**

L'objectif étant d'obtenir une meilleure connaissance des jeunes, de leurs besoins et attentes tant sur le plan individuel que collectif par une action de présence sociale dans l'ensemble des lieux institutionnels ou non, fréquentés par le public ciblé. D'assurer un accompagnement éducatif tant sur le plan individuel que collectif vis à vis des jeunes et des groupes. D'agir en lien étroit avec les parents (travail sur l'importance de la parentalité dans l'éducation) et en complémentarité avec les services sociaux. De rétablir le respect d'une Loi sociale partagée par tous, et limiter les conduites à risques associées.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Public 11-15 ans (la classe d'âge pourrait être revue et élargie conformément au référentiel départemental travaillé avec le Conseil Général)	Beauvais – quartiers prioritaires

**Description de l'action**

Action de présence sociale et sur le milieu, des éducateurs au niveau des lieux institutionnels mais surtout des lieux fréquentés par le public jeune (centres commerciaux, équipements sportifs, lieux de regroupements fréquents, etc.) Développer un réseau avec les différents acteurs oeuvrant sur les quartiers, par la mise en place d'actions communes et de temps d'échanges réguliers. Modalités d'actions prévues par la Convention du 10 Juin 2003 signée entre la Ville de Beauvais et le Conseil Général. Principe de libre adhésion et du respect de l'anonymat. Accompagnement social et éducatif (individuel et/ou collectif) en dehors de tout mandat administratif ou judiciaire. Entretien individualisé avec le jeune et sa famille, orientation vers les structures à même de permettre la réalisation du projet travaillé. Travail en lien et en complémentarité avec les services sociaux et les partenaires du CLS. Participation au repérage des jeunes en difficulté et à leur prise en charge dans le cadre du dispositif de Réussite Éducative, en lien avec l'Éducation Nationale et les services sociaux. L'évaluation est assurée par le Comité de Ville et le Comité de Pilotage de l'association (prévue par la Convention de 2003). Un bilan quantitatif et qualitatif annuel est établi, au delà des réunions du Comité de Ville (trimestriel) et du Comité de Pilotage (semestriel) précisant le nombre de jeunes connus et suivis, la répartition par catégorie (âge/sexe/lieu de résidence) et la nature des problématiques.

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais (Direction Prévention Sécurité), Conseil Général de l'Oise, Partenaires du CLS, associations de quartiers, DDCS, PJJ, Inspection Académique de l'Oise.

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats matière et fournitures	58 301 €	Ville de Beauvais	206 262 €
Charges de personnel	551 519 €	Conseil Général de l'Oise	481 279 €
Frais de structure	77 721 €		
<b>TOTAL</b>	<b>687 541 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>687 541 €</b>



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
**VOLET E : LA CITOYENNETÉ ET LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE**

<b>Action E12</b>	<b>Chantier éducatif - Une démarche de développement durable et de valorisation des richesses sociales</b>
	Maîtrise d'oeuvre : Écume du Jour

**Finalités de l'action**

**Contexte**

L'Écume du Jour a mis en place depuis fin 2007 une dynamique autour de l'environnement et de la botanique, de l'art urbain, en organisant des chantiers éducatifs en partenariat avec des structures sociales, éducatives et associatives.

**Objectif Général**

Travailler sur l'aménagement d'un espace : susciter une réflexion sur des notions d'aménagement d'espace, travailler en collectif sur l'utilité et l'identité d'un lieu, participation à la création de lieux de vie et d'échanges. Acquérir des savoirs et des savoirs-faire autour du bricolage et de la décoration. S'impliquer sur l'amélioration de la qualité de vie d'un lieu.

Ouvrir les jeunes et les adultes à la problématique de l'environnement sur la ville : volonté d'élargissement du jardin au coeur même du quartier St Jean afin de réfléchir à l'identité d'un territoire. Acquérir et échanger des savoirs et savoirs-faire : connaissance du végétal, maîtrise des outils et techniques. Prendre en compte des notions d'environnement, rechercher des solutions alternatives aux problématiques de la gestion de l'eau et des déchets. Impliquer les habitants d'un quartier sur des pratiques durables sur du long terme.

Public visé	Localisation de l'action
50 jeunes (à partir de 14 ans) et adultes issus des quartiers prioritaires. Jeunes adultes à la recherche de formation ou d'emploi, personnes ressources de l'Écume du Jour et toute personne cherchant à s'initier à une des activités proposées (mosaïque, jardinage, décoration)	Les locaux de l'Écume du Jour, Le jardin partagé au sein des quartiers St Jean et Argentine

**Description de l'action**

Cette année, l'association proposera aux jeunes de se mobiliser sur des travaux de valorisation et d'aménagement à l'Écume du Jour. Au jardin partagé : poursuite de la construction d'un chalet de jardin, aménagement de l'espace et cultures.

Trois semaines de chantier sur des périodes de vacances scolaires se déclineront comme suit :

**Phase de sensibilisation début 2011 :**

Mobilisation des jeunes et des adultes en difficulté : tout au long de l'année lors d'ateliers créatifs et de bricolage (peinture, mosaïque) et les mercredis après-midi au jardin partagé, création et renforcement de partenariat;

Constitution d'un groupe de personnes ressources motivées souhaitant accompagner les jeunes et s'impliquer dans l'organisation des chantiers.

**Chantier de printemps 2011 : (du lundi 18 au vendredi 22 avril : au jardin partagé de l'Écume du Jour)**

Poursuite de la construction des contours du chalet de jardin avec des techniques de récupération : mélange terre-paille, recyclage de bouteilles plastique..., construction d'un appentis au dessus de la cave, construction de toilettes sèches, aménagement du jardin : réalisation de semis, compost, bêcheage, allées.....

**Chantier d'été 2011 : (du lundi 4 au vendredi 8 juillet : à l'Écume du Jour)**

Mosaïque : restauration et confection de tables, poursuite de la terrasse extérieure, mise en place d'un point d'accroche pour vélos sur la terrasse extérieure, construction, rénovation et création de mobilier (chaises, tables...) à partir d'objets recyclés, bricolage divers (peinture, réparations,...) Valorisation de la grange accueillant les expositions.

(du lundi 18 au vendredi 22 juillet : au jardin partagé de l'Écume du Jour) Finition des contours muraux du chalet de jardin, aménagement intérieur du chalet, aménagement de la cave à légumes, jardinage : entretien, récolte, préparation des repas avec les légumes récoltés.

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais (Direction Prévention Sécurité), le Centre Éducatif Fermé de Beauvais et la Protection Judiciaire de la Jeunesse, Vellovaque, les Jardins familiaux du Haut-Poithuis, Cit'ados, la Maison des Ados, l'ABEJ Coquerel, le Centre d'Accueil des demandeurs d'asile de St Jean, l'action Educative en Milieu Ouvert, le Blog 46, le Fusain Ailé, la Résidence Jeunes, le foyer des jeunes travailleuses de Beauvais.

**Plan de financement prévisionnel**

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	4 050 €	Ville de Beauvais	4 000 €
Services extérieurs	1 200 €	ACSÉ VVV	5 000 €
Autres services extérieurs	1 060 €	Conseil Régional de Picardie	4 750 €
Salaires et charges	13 890 €	Conseil Général de l'Oise	2 500 €
		DDPJJ	2 000 €
		Postes FONJEP (adultes relais)	1 950 €
<b>TOTAL</b>	<b>20 200 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>20 200 €</b>



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
**VOLET E : LA CITOYENNETÉ ET LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE**

<b>Action E13</b>	<b>Espace Dynamique de Remobilisation et d'Intégration Scolaire (EDRIS)</b>
	Maîtrise d'oeuvre : IFEP

**Finalités de l'action**

**Contexte**

La descolarisation est un phénomène de plus en plus préoccupant aujourd'hui. Nous connaissons tous la fonction de socialisation occupée par l'école dans nos sociétés. Nous pouvons alors nous interroger sur la place que les jeunes descolarisés pourront avoir dans la société. C'est dans cet objectif que les équipes éducatives de cette association tentent de comprendre et d'agir sur ce qui peut conduire à la descolarisation, afin d'alléger ce problème auprès des jeunes.

**Objectif Général**

Prendre en charge, dans le cadre d'un accompagnement global, le ou les jeunes qui sont renvoyés temporairement ou définitivement, afin d'éviter un décrochage scolaire définitif.

Éviter que ces jeunes ne se marginalisent davantage dans leur environnement.

Éviter que ces jeunes ne rentrent dans des processus de délinquance.

Ecouter, soutenir et mettre en lien vers d'autres services de droit commun.

Aider à accepter et reprendre le chemin de l'école.

Etre un interface entre ces jeunes, les établissements scolaires et les familles.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
100 jeunes de 11 à 15 ans montrant de sérieuses difficultés d'insertion et d'adaptation sociale et qui sont exclus temporairement ou définitivement de leur établissement scolaire.	Beauvais – quartiers prioritaires

**Description de l'action**

Mise en place d'un accompagnement spécifique et adapté à la personne exclue. Un partenariat entre l'établissement scolaire, le jeune et sa famille sera établi sur les modalités de prise en charge et le mode d'accompagnement. Cet accompagnement ne sera effectif qu'avec l'accord du jeune et de ses parents.

Les supports socio-éducatifs utilisés permettront de travailler avec ses jeunes sur la civilité, la vie en groupe, le respect des règles, la reconnaissance, l'importance de la scolarité; le travail en lien avec les associations locales et les familles aura également son importance. Des rencontres d'échanges, de discussions, d'évaluation, de suivi seront mises en place. La transversalité et la complémentarité avec les établissements scolaires, les services sociaux et les associations de quartier seront également importantes tout au long de ce projet. L'objectif de cette démarche est de permettre aux jeunes de découvrir leur potentialité, d'avoir confiance en l'adulte et de prendre conscience que rien n'est jamais acquis. Cette démarche consistera également à repérer les jeunes en grande difficulté sociale, en souffrance physique. Le travail des éducateurs se fera en amont, en lien et en complémentarité avec les autres partenaires associatifs et institutionnels.

**Partenariat mobilisé**

La Ville de Beauvais (Direction Prévention Sécurité et le service Jeunesse), CCAS (Dispositif de Réussite Éducative), l'Éducation Nationale, les associations locales, la Maison des Adolescents, la Ligue de l'Enseignement.

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats	6 500 €	Ville de Beauvais	6 000 €
Services extérieurs	400 €	Conseil Général	2 500 €
Autres services extérieurs	3 100 €	Fonds propres	1 500 €
<b>TOTAL</b>	<b>10 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>10 000 €</b>



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
**VOLET E : LA CITOYENNETÉ ET LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE**

<b>Action E14</b>	<b>Référent Justice</b>
Maîtrise d'oeuvre : Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays du Grand Beauvaisis	

<b>Finalités de l'action</b>			
<p><b>Contexte</b>            Les jeunes mineurs et majeurs placés sous main de justice en milieu ouvert ou fermé doivent pouvoir accéder aux différentes prestations liées aux dispositifs d'insertion professionnelle et sociale.            La mise en place d'une structure appropriée doit permettre de répondre à chacun des besoins.</p> <p><b>Objectif Général</b>            Proposer des solutions d'insertion aux mineurs et majeurs placés sous main de justice en milieu ouvert ou fermé et maintenir les relations partenariales permettant d'accroître les possibilités d'accueil de ces jeunes.            Augmenter le nombre de jeunes en suivi, en emploi et ou en situation d'insertion.            Trouver une solution d'insertion pour ces jeunes et majeurs en les accompagnant dans la construction de leur projet d'insertion, sachant que bon nombre d'entre eux ont souvent un niveau de formation très faible.            Diminuer les cas de récidives en permettant à ces jeunes de se réinsérer dans un contexte professionnel plus propice à stabiliser leur situation.</p>			
<b>Public visé</b>		<b>Localisation de l'action</b>	
115 jeunes de 16 à 25 ans sortis du système éducatif et placés sous main de justice en milieu ouvert et fermé.		Maison d'arrêt et Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays du Grand Beauvaisis	
<b>Description de l'action</b>			
Un correspondant justice du service jeunes de la Maison de l'Emploi et de la Formation intervient à la Maison d'Arrêt de Beauvais (2 demi-journée par semaine) pour mettre en oeuvre et suivre des projets individuels de réinsertion pour les jeunes et préparer leur sortie. Le correspondant reçoit dans les locaux de la Maison de l'Emploi et de la Formation, les mineurs ou majeurs placés sous main de justice, en milieu ouvert afin d'établir avec eux, leu projet de réinsertion. Entretiens individuels avec les jeunes suite aux prescriptions des intervenants de la PJJ et du SPIP. Participation du référent justice aux réunions avec les partenaires pour évaluer les situations individuelles et prendre la décision la mieux adaptée à chaque personne.			
<b>Partenariat mobilisé</b>			
Ville de Beauvais, SPIP, Maison d'arrêt, PJJ, Pôle Emploi, Association ELAN CES			
<b>Plan de financement prévisionnel</b>			
<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats	232 €	Ville de Beauvais	7 647 €
Services extérieurs	1 610 €	ACSÉ	4 573 €
Autres services extérieurs	826 €	Autres	1 710 €
Frais de personnel	12 547 €	Ressources propres	1 500 €
Impôts et taxes	77 €		
Dotations aux amortissements	138 €		
<b>TOTAL</b>	<b>15 430 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>15 430 €</b>



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
**VOLET E : LA CITOYENNETÉ ET LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE**

<b>Action E15</b>	<b>Service socio-éducatif de contrôle judiciaire de l'Oise</b>
	Maîtrise d'oeuvre : ADARS

**Finalités de l'action**

**Contexte**

A la demande du TGI de Beauvais et de la Municipalité, un service de contrôle judiciaire a été créé en 1998 à Beauvais. La mise en place de cette structure permet de disposer d'un outil associatif fiable, cohérent et professionnalisé, favorisant la mise en œuvre des mesures de contrôle judiciaire assorties d'un suivi socio-éducatif. Ces mesures permettent un traitement efficace de la délinquance. Cette action fait l'objet d'une convention départementale d'objectif.

**Objectif Général**

Prévenir la délinquance et la récidive et favoriser l'indemnisation des victimes par les auteurs d'infractions après le jugement au moyen de l'accès de ces auteurs présumés à des ressources d'activité.

Réponse judiciaire rapide et préalable au jugement, le Contrôle Judiciaire Socio-Éducatif permet la neutralisation immédiate des comportements délictueux au moyen d'un cadre contraignant, ainsi que la résorption, sur le plus long terme, des facteurs de délinquance (désœuvrement, toxicomanie, alcoolisme, troubles médico-psychologiques, sentiment d'irresponsabilité ou d'impunité). L'action peut concerner toute personne placée sous CJSE, la part des jeunes et des personnes présentant des troubles addictifs ou médico-psychologiques étant majoritaire.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Toute personne placée sous contrôle judiciaire, et notamment les jeunes et les adultes, présentant des troubles addictifs ou médico-psychologiques qui représentent une majorité du public suivi sachant que ces obligations sont prises sous contrainte judiciaire (possibilité d'incarcération)	Beauvais et son agglomération Ressort du T.G.I. de Beauvais

**Description de l'action**

Il s'agit de veiller au respect des mesures prescrites par le juge : recensement de mesures, prise en charge individualisée avec entretiens réguliers, mise en œuvre des soins adaptés chez les personnes visées, travail de responsabilisation des sujets suivis.

La durée moyenne de prise en charge est de 13 mois, comprenant les visites à domicile, les entretiens dans les locaux de l'ADARS (au moins un entretien tous les 15 jours), les rencontres extérieures dans le cadre d'un projet d'insertion professionnelle. Le service est également habilité, désormais, à procéder aux enquêtes de personnalité préalablement à la décision du magistrat.

Supervision mensuelle des pratiques et rapport individuel transmis régulièrement au magistrat instructeur.

Par ailleurs, ce service intervient également à la demande des magistrats pour d'autres mesures, notamment lors des Permanences d'Orientation Pénales (P.O.P.) :

- enquêtes de personnalité,
- enquêtes sociales rapides.

De même, ce service met actuellement en place les stages citoyenneté en place les stages citoyenneté en lien avec le Parquet de Beauvais et des groupes de paroles (juristes et psychologues).

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais, SPIP, TGI Beauvais, PJJ, Conseil Général (D.T.S. du Beauvaisis), CCAS, Dispositifs d'insertion (PLIE, MEF du Grand Beauvaisis, Pôle Emploi, AREAF), SATO.

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats	2 863 €	Ville de Beauvais	14 245 €
Services Extérieurs	1 566 €	ACSÉ	4 000 €
Autres services extérieurs	5 025 €	Conseil Général de l'Oise	9 176 €
Salaires et charges	122 194 €	Frais de Justice	60 477 €
Impôts et taxes	6 417 €	DDCS	2 700 €
Dotations d'exploitation	4 390 €	Reprise s/amortissement et provisions	16 733 €
		Reprise excédent 2010	28 721 €
		Autres	6 403 €
<b>TOTAL</b>	<b>142 455 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>142 455 €</b>



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
**VOLET E : LA CITOYENNETÉ ET LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE**

<b>Action E16</b>	<b>Suivi des mesures éducatives et judiciaires</b>
	Maîtrise d'oeuvre : ELAN CES

**Finalités de l'action**

**Contexte**

L'action s'inscrit dans le cadre de la collaboration d'ELAN-CES avec les partenaires du Contrat Local de Sécurité depuis 1999. Compte tenu de l'existence d'actes de délinquance dans les quartiers sensibles, il est nécessaire de diversifier les structures d'accueil permettant la réalisation de mesures éducatives ou judiciaires et préventives.

Or, depuis plus de 10 ans, l'association travaille à la préqualification, la formation des personnes en difficulté. Cette expérience permet à l'association d'accueillir le public faisant l'objet de mesures éducatives et judiciaires dans les meilleures conditions. (réparations pénales, travail d'intérêt général).

**Objectif Général**

Améliorer la qualité de l'accueil des publics faisant l'objet d'un suivi éducatif, judiciaire ou d'une action préventive.

Favoriser la découverte et l'apprentissage de métiers au sein de chantiers d'insertion : métiers du bâtiment, propreté des espaces communs, remise en état de logements et de caves (activités de réparation pénale, travaux d'intérêt général, contrôles judiciaires).

Permettre au public accueilli de s'orienter professionnellement et d'intégrer rapidement un dispositif correspondant à leur projet.

Intégrer des mineurs et majeurs en suivi éducatif et / ou judiciaire sur des chantiers école de manière à aider ces publics à s'orienter professionnellement et à s'intégrer rapidement dans un dispositif précis correspondant à leur projet.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Mineurs et majeurs en suivi éducatif et/ou judiciaire Population originaire de tous les quartiers de Beauvais	Beauvais et son agglomération

**Description de l'action**

L'association ELAN-CES travaille en étroite collaboration avec les différents partenaires, par le biais d'actions qui font l'objet de conventions avec la DDPJJ et avec le SPIP.

1ère phase : entretien préalable :

Intégrer des mineurs et majeurs en suivi éducatif et /ou judiciaire sur les chantiers d'insertion :

les accueillir soit dans le cadre de mesures de réparations pénales, soit pour effectuer une peine de Travail d'Intérêt Général.

Les aider à s'orienter professionnellement.

2ème phase : intégration sur le chantier :

A l'issue de l'entretien, la coordinatrice IAE affecte le bénéficiaire sur un chantier école.

Il participera soit à,

un chantier de remise en état des parties communes : peinture, maçonnerie, carrelage dans les cages d'escaliers, halls d'entrée, les caves ;

un chantier de remise en état des logements vides : lessivage, traitement des murs et plafonds, peinture, papier peint, carrelage mural, revêtement des sols.

3ème phase : évaluation de la mesure :

une évaluation sur le déroulement de la Réparation Pénale est établie et transmise par l'encadrant technique à la coordinatrice IAE chargée de rédiger les bilans individuels et de les transmettre aux différents services.

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais (service prévention), l'ensemble des partenaires du C.L.S, PJJ, SPIP, OPAC de l'Oise, MEF du Grand Beauvaisis, ADSEAO, le PLIE du Beauvaisis.

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats	1 163 €	Ville de Beauvais	4 026 €
Autres services extérieurs	1 464 €	ACSÉ	4 000 €
Frais de personnel	12 233 €	DDPJJ	5 334 €
		Ressources propres	1 500 €
<b>TOTAL</b>	<b>14 860 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>14 860 €</b>



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
**VOLET E : LA CITOYENNETÉ ET LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE**

<b>Action E17</b>	<b>Aide aux victimes</b>
Maîtrise d'oeuvre : ENTRAIDE	

**Finalités de l'action**

**Contexte**

Depuis 1998, la présence d'ENTRAIDE dans les quartiers permet d'assurer un service de proximité auprès des habitants victimes ou partie civile dans une procédure judiciaire. La fréquentation de ces permanences est en augmentation régulière.

Parallèlement, les personnes victimes se présentant au Commissariat pour porter plainte sont parfois démunies et désorientées face au préjudice subi. Par une présence sur place du service d'aide aux victimes, les services de police ont la possibilité d'orienter ce public vers l'association pour effectuer une aide immédiate aussi bien sur le plan juridique que psychologique.

Par ailleurs, une convention a été signée avec le Barreau de Beauvais afin d'organiser un travail conjoint depuis la mise en place des permanences d'avocats, par la loi du 9 mars 2004 dite « Perben II ».

**Objectif Général**

Poursuivre l'accueil et l'accompagnement des victimes au cours d'une procédure pénale en améliorant leur prise en charge notamment par une orientation ciblée des victimes vers les structures les mieux adaptées à chaque situation.

Aider le plus grand nombre de victimes dans leurs démarches en les orientant et en les informant sur leurs droits tout en apportant une écoute et un soutien psychologique lorsque cela s'avère nécessaire.

Poursuivre le développement des relations partenariales afin de faire connaître le service d'aide aux victimes au plus grand nombre de personnes.

Développement de l'action sur les communes membres de la Communauté d'Agglomération (informations, affiches, présentation aux Elus).

Accompagnement des victimes de violences conjugales dans le cadre du protocole signé en Préfecture en janvier 2006.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Toute personne victime d'infraction pénale prenant contact avec l'association - soit directement au Palais de Justice, - soit aux permanences sur les quartiers et au Commissariat Central.	Beauvais et son agglomération ressort du T.G.I. de Beauvais

**Description de l'action**

Diffusion d'une plaquette d'information sur l'activité de l'association dans tous les établissements ouverts au public et sur les communes de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis et resensibiliser les partenaires institutionnels et associatifs pour rendre systématiquement l'orientation des victimes auprès de l'association.

Permanences assurées par 2 juristes et une psychologue sur les quartiers :

- Maison de la Jeunesse et des associations St Jean, le mardi matin et le vendredi matin ;
- Espace Argentine, le mercredi après-midi et le vendredi après-midi ;
- Maison de quartier St Lucien, le jeudi après-midi ;
- Commissariat central, le lundi après-midi, le mercredi matin et le vendredi après-midi.

Dossier individuel établi pour chaque situation prise en charge et compte rendu d'activité sur chaque procédure (accompagnement des victimes, démarches entreprises).

Entretiens réguliers (à la demande des victimes) et accompagnement tout au long de la procédure.

Réunion semestrielle avec la Ville de Beauvais (point sur l'activité)

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais (Direction Prévention Sécurité), TGI de Beauvais, Préfecture de l'Oise, Conseil Général, Police Nationale, CIDFF, Etablissements scolaires, associations de quartier.

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats	1 000 €	Communauté d'Agglomération Beauvaisis	39 000 €
Services extérieurs	600 €	ACSÉ	15 000 €
Autres services extérieurs	1 900 €	Ministère de la Justice	49 000 €
Charges de personnel	105 200 €	Conseil Général de l'Oise	5 200 €
		Ressources propres	500 €
<b>TOTAL</b>	<b>108 700 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>108 700 €</b>



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
**VOLET E : LA CITOYENNETÉ ET LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE**

<b>Action E18</b>	<b>Médiation pénale</b>
	Maîtrise d'oeuvre : ENTRAIDE

**Finalités de l'action**

**Contexte**

Le traitement de certains dossiers de plainte par la médiation permet de résoudre des conflits avec l'aide d'un tiers. Une solution peut alors être négociée entre les deux parties et constituer une réponse rapide et adaptée de nature à rétablir, dans bon nombre de cas, la paix sociale dans les quartiers. La victime est alors entendue, l'auteur des dommages a réparé les conséquences de ses actes.

**Objectif Général**

Rechercher une solution rapide et adaptée avec l'aide d'un tiers sur des situations qui peuvent difficilement faire l'objet de poursuites au pénal et qui sont prescrites par le Parquet et résoudre le plus grand nombre possible de situations en fonction des prescriptions du Parquet, qui peuvent être de 3 à 6 mois. Trouver un terrain d'entente entre les personnes qui sont en conflit en les réunissant plusieurs fois avec un médiateur formé pour tenter de désamorcer ce type de situations. Ramener la paix sociale entre plusieurs individus d'un même quartier et éviter la récidive, tout en mettant fin à la situation, et dans le cadre d'une procédure pénale, en éteignant l'action publique par la signature d'un accord amiable. Gérer des situations conflictuelles par la médiation directe (saisine de l'association par les parties elles-mêmes hors cadre judiciaire). Mettre fin à la situation et dans le cadre d'une procédure pénale, éteindre l'action publique par la signature d'un accord amiable.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Toute personne concernée par une plainte (victime et auteur) suite à un conflit entre deux parties. Habitants de la ville de Beauvais par saisine de l'association (médiation directe).	Beauvais et son agglomération ressort du T.G.I. de Beauvais

**Description de l'action**

Mise en place d'une équipe de 20 médiateurs bénévoles formés par l'INAVEM (Institut National d'Aide aux Victimes et de Médiation). Développement de relations partenariales et diffusion de la plaquette d'information dans les structures de quartier.

Convocation des parties lors d'entretiens individuels dans un premier temps. Dans un second temps, entretien avec confrontation des parties (sachant qu'il peut y avoir une à trois confrontations possibles et plus dans certains cas.

Recherche d'un commun accord. Ces entretiens peuvent avoir lieu dans des locaux mis à disposition par l'UDAF. L'accord trouvé comprenant l'engagement des parties est ensuite transmis au Parquet qui doit l'homologuer, et a donc l'opportunité de classer l'affaire.

Réunion semestrielle avec la Ville de Beauvais (point d'étape, Bilan)

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais (Direction prévention sécurité), partenaires du C.L.S., Parquet de Beauvais, PN, PM.

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats	1 350 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis	20 990 €
Services Extérieurs	6 300 €	ACSÉ	9 000 €
Autres services extérieurs	2 503 €	Ministère de la Justice	18 000 €
Charges de personnel	39 337 €	Conseil Général de l'Oise	1 000 €
Emplois des contributions volontaires en nature	9 500 €	Bénévolat	9 500 €
		Ressources propres	500 €
<b>TOTAL</b>	<b>58 990 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>58 990 €</b>



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
**VOLET E : LA CITOYENNETÉ ET LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE**

<b>Action E19</b>	<b>Ateliers d'expression pour enfants exposés aux violences conjugales</b>
	Maîtrise d'oeuvre : L.F.S.M.

**Finalités de l'action**

**Contexte**

La Ligue Française pour la Santé Mentale intervient depuis plus de 10 ans auprès des familles du Beauvaisis rencontrant des difficultés nécessitant l'intervention d'un psycho-clinicien.

Cette association comprend des professionnels spécialisés dans le suivi des violences intra-familiales, conjugales et sexuelles.

En effet, les violences conjugales constituent une priorité de l'État ; un protocole d'accompagnement des victimes de violences conjugales a d'ailleurs été signé sur le ressort du Tribunal de Grande Instance en janvier 2006 et favorise l'accompagnement de ce public.

Pour autant, aucun dispositif spécifique n'a été, jusqu'alors mis en place permettant d'accompagner les enfants eux mêmes exposés directement ou indirectement aux violences conjugales.

A ce titre, la Ligue a mis en place des ateliers d'expression destinés aux enfants soumis ou exposés aux violences conjugales afin de répondre à un besoin pressant sur le territoire de la Ville de Beauvais.

**Objectif général**

Constituer un groupe de paroles sous la forme d'ateliers d'expression utilisant la marionnette comme médiateur pour évoquer des sujets difficiles et graves qui ont pu détruire psychiquement ces enfants, mais aussi des collages montage de photos, de mini saynètes théâtre autour des divers contextes de vie en famille.

Aider psychologiquement les enfants et adolescents, témoins ou victimes de violences conjugales et intra-familiales.

Contribuer à les aider à surmonter leur sentiment d'impuissance et lutter contre le silence et l'isolement.

Apprendre à ce public à rechercher d'autres solutions que la violence pour régler les conflits.

Travailler et améliorer l'estime de soi de l'enfant et la reconstruction de soi.

Permettre le colmatage des douleurs et la réparation tout en favorisant l'expression des affects et le fait de se décharger des "trop pleins".

Utiliser la marionnette comme un prolongement de soi (exposition de la marionnette et non de soi) pour les mises en scène.

Apprendre à se mettre à la place de l'autre, le parent positif.

Les encadrants (psychologues, animatrice) contribuent à recréer un lien de confiance adultes – enfants qui rassure les mineurs participant.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
20 à 30 enfants et adolescents victimes ou exposés aux violences conjugales ou intra-familiales.	Beauvais

**Description de l'action**

La Ligue Française propose l'intervention suivante : une thérapie de groupe qui permet de créer un climat chaleureux tout en permettant aux enfants de faire face à leurs expériences difficiles avec une approche ludique.

Ces ateliers d'expression permettront au cliniciens de planifier la sécurité des enfants afin qu'ils soient capables de se réfugier en lieu sûr et de demander de l'aide aux adultes.

Au delà, les professionnels pourront ainsi aider à définir et nommer les différentes formes de violence, tout en privilégiant le règlement non violent des conflits et l'expression des émotions et sentiments autrement que par la violence.

Une thérapie individuelle complète la première et peut, en fonction du développement de l'enfant permettre à celui-ci d'exprimer ses expériences passées ou présentes, ses inquiétudes et de découvrir des stratégies d'adaptation.

Les groupes seront constitués avec des enfants au même stade de développement ( 7-9 ans / 10-12 ans/ 13-14 ans) et seront encadrés par deux psycho-cliniciens (un homme et une femme) et une animatrice.

Les repérages seront effectués par le biais de la grille de Holden.

Enfin, des représentations pourront être réalisées devant un public (les parents et les partenaires du projet).

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais, CCAS (dispositif Réussite éducative), association Jean de la Lune, Services sociaux Conseil Général, PJJ, etc...

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Fournitures d'atelier ou d'activités	900 €	Ville de Beauvais	4 000 €
Documentation	250 €	ACSE	4 000 €
Autres services extérieurs	600 €	Conseil Régional de Picardie	3 200 €
Salaires et charges	12 450 €	Conseil Général de l'Oise	3 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>14 200 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>14 200 €</b>



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
**VOLET E : LA CITOYENNETÉ ET LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE**

<b>Action E20</b>	<b>Travailleur social en commissariat</b>	
	Maîtrise d'ouvrage : Préfecture de l'Oise, Conseil Général de l'Oise et Ville de Beauvais	Maîtrise d'oeuvre : Ville de Beauvais, Conseil Général de l'Oise et Police Nationale

**Finalités de l'action**

**Contexte**

La Police Nationale au cours de son activité policière, mais également lors des dépôts de plainte ou mains courantes, a connaissance de situation ne relevant pas de ses compétences ou de la Justice, mais de problématiques sociales, parfois multiples. Ces difficultés sociales peuvent à terme, contribuer à l'aggravation de situations, voire à la judiciarisation de certaines affaires. À ce titre, une action préventive et orientée vers l'accompagnement social de ce public devrait permettre d'organiser la prise en charge des personnes fragilisées ou des victimes. Cette intervention n'est pas du ressort de la Police Nationale, mais de professionnels spécialisés, à même d'apporter une écoute approfondie et une réponse rapide, à court terme, dans l'optique de faire évoluer favorablement ces situations.

**Objectifs**

Mise en place d'un dispositif centré sur la personne permettant la jonction entre les services de Police et les services sociaux et favorisant le soutien aux victimes et la prise en charge des problématiques sociales décelées.

Cadre du dispositif détaillé dans une circulaire du Ministère de l'Intérieur du 21 décembre 2006 : recrutement d'un travailleur social capable d'évaluer la nature des besoins sociaux révélés à l'occasion de l'activité policière.

Réaliser une intervention de proximité afin de faciliter l'accès aux personnes accueillies aux services de droit commun dont les services sociaux, l'association d'Aide aux Victimes et tous partenaires en fonction des problématiques.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Toute personne majeure ou mineure, victime ou mise en cause, concernée par une affaire présentant un volet social, dont les services de Police ou Gendarmerie ont été saisis ou sont susceptibles de l'être.	Beauvais – Tous quartiers

**Description de l'action**

Le travailleur social a pour mission d'assurer les liaisons nécessaires à la garantie d'un traitement social adéquat des situations de difficultés particulières qui lui seront signalées par les services de la Police de la circonscription de Beauvais, dans l'exercice de leur mission ou dont il aura connaissance à l'occasion de ses fonctions auprès de la Police Nationale.

Sa mission est prioritairement tournée vers l'aide aux personnes ou à la famille excluant tout acte de Police administrative ou judiciaire.

Le travailleur social évalue les besoins sociaux qui se révèlent au cours de l'activité judiciaire et réalise une intervention de proximité dans l'urgence, si nécessaire, tout en facilitant l'accès de la personne aux services sociaux et de droit commun concernés.

Le travailleur social est saisi directement par les services de Police ou par les partenaires et dispose d'un accès au registre des mains courantes.

Une convention datée du 27 décembre 2007 organise le fonctionnement de ce dispositif, les missions du travailleur social et son rattachement.

Évaluation menée par le Comité de Pilotage composé de la Préfecture, de la Ville de Beauvais, du Conseil Général (composition à déterminer dans la convention tripartite).

Rédaction d'un rapport mensuel adressé au DDSP, au Maire de Beauvais, comprenant les indications suivantes : nature des situations suivies, suites apportées et nature des orientations, populations rencontrées (répartition par âge, sexe, domiciliation à l'exclusion de toute indication nominative).

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais, associations d'aide aux victimes, services sociaux, partenaires institutionnels et associatifs du Contrat Local de Sécurité.

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Charges de personnel	40 489 €	Ville de Beauvais	10 123 €
		ACSÉ	20 244 €
		Conseil Général de l'Oise	10 122 €
		Police Nationale	Aide en nature
<b>TOTAL</b>	<b>40 489 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>40 489 €</b>

## VOLET F

### L'animation des quartiers prioritaires

#### ■ Tous Quartiers

- F1 Fonds de soutien aux Initiatives Locales – Ville de Beauvais
- F2 Éducation, sensibilisation et information au développement solidaire et durable – Écume du Jour
- F3 L'été s'anime dans les quartiers – Ville de Beauvais

#### ■ Quartier Argentine

- F4 Recréer du lien social sur le quartier Argentine – Association ROSALIE
- F5 Journal du quartier Argentine – Association ROSALIE
- F6 Fête du quartier Argentine – Association ROSALIE
- F7 Loisirs et culture – Association ASFA
- F8 Sorties familiales – Association ASFA

#### ■ Quartier Saint-Jean

- F9 Fête du quartier Saint Jean – Ville de Beauvais
- F10 Journal du quartier Saint Jean – Association ASCAO
- F11 Sorties familiales – Association ASCAO
- F12 Sorties familiales – Association Destin de Femmes

#### ■ Quartier Saint-Lucien / Soie Vauban

- F13 Animations familiales et intergénérationnelles – Association UTILE
- F14 Journal du quartier Saint-Lucien – Association UTILE
- F15 Fête du quartier Saint-Lucien – Association UTILE
- F16 Tennis au pied des immeubles – Beauvais Saint Lucien Espace Tennis

**VOLET F**  
**L'animation des quartiers prioritaires**

**TOUS**  
**QUARTIERS**



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
VOLET F : L'ANIMATION DES QUARTIERS PRIORITAIRES

<b>Action F1</b>	<b>Fonds de soutien aux Initiatives Locales</b>
	Maîtrise d'oeuvre : associations de quartier

**Finalités de l'action**

**Contexte**

Les projets retenus au titre des dispositifs de la Politique de la Ville ont vocation à intégrer la programmation annuelle du Contrat Urbain de Cohésion Sociale qui est entérinée au début de l'année civile. Cependant, des actions nouvelles sont susceptibles d'intervenir tout au long de l'année. Afin de permettre une plus grande réactivité du dispositif CUCS, et de répondre à des besoins particuliers recensés en cours d'année, la Ville a mis en place un Fonds de Soutien aux Initiatives Locales. Ce dernier est géré par un comité d'attribution qui se compose de représentants d'institutions ou de collectivités abondant le fonds et de représentants associatifs.

**Objectif Général**

Proposer une dynamique permanente de sélection de projets tout au long de l'année pour valoriser et soutenir les initiatives des habitants.  
Initier des projets d'animation sur les quartiers de la ville.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Habitants des quartiers prioritaires	Beauvais – Quartiers prioritaires

**Description de l'action**

La Ville de Beauvais a souhaité pérenniser le Fonds de soutien aux Initiatives Locales, en étoffant le partenariat mobilisé autour du dispositif et en renforçant son caractère participatif (via notamment la création d'un comité d'attribution associant des acteurs de quartier). Le dispositif FIL permet de proposer une dynamique permanente de valorisation de projets individuels et collectifs dans les quartiers prioritaires. Les actions sont retenues dans le cadre des comités d'attribution et privilégient :

- Les initiatives susceptibles de modifier favorablement l'image du quartier dans la Ville et la perception positive de leur cadre de vie par les habitants ;
- L'expression, la volonté, la capacité d'entreprendre des habitants, qu'ils soient ou non organisés en association ;
- Le rapprochement des citoyens et des institutions dans un souci de démocratie locale, les échanges entre les associations et les habitants ;
- Toutes actions ou projets émanant d'initiatives locales, concourant à développer la vie sociale de proximité ;
- L'intégration et la mixité des populations d'âge et d'origine différents ;
- L'émergence d'actions sociales innovantes.

Ainsi, le FIL a vocation à soutenir des projets initiés par les habitants et acteurs associatifs des quartiers prioritaires et non le fonctionnement d'associations. Tout projet favorisant la participation active des habitants (fêtes ou animations dans les quartiers, projet à but humanitaire, interculturel...) est éligible au FIL. Dans ce cadre d'intervention, le réseau d'acteurs institutionnels mobilisé autour du FIL a vocation à intervenir non seulement pour abonder financièrement les projets, mais aussi pour apporter une expertise et un conseil aux porteurs de projets.

**Partenariat mobilisé**

Ville (service Politique de la Ville), État (Préfecture, DDCS, Délégués du Préfet), CAF, associations de quartier.

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Coûts des Projets	30 000 €	Ville de Beauvais	30 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>30 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>30 000 €</b>



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
VOLET F : ANIMATION DES QUARTIERS PRIORITAIRES

<b>Action F2</b>	<b>Éducation, sensibilisation et information au développement solidaire et durable</b>
	Maîtrise d'œuvre : Écume du Jour

**Finalités de l'action**

**Contexte**

« L'Échoppe », boutique de l'Écume, séduit et reçoit un public dont les besoins et les demandes sont de plus en plus divers et variés : coordonnées de structures, méthodologies de projet, achat de produits issus du commerce équitable, lectures de revues thématiques... Face au constat de la réussite de cette activité et dans l'idée de poursuivre ses efforts, l'Écume du Jour a réussi à rassembler un groupe d'acteurs bénévoles, souhaitant impulser et créer de nouveaux projets d'économie solidaire à l'image des CIGALES (Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne solidaire).

**Objectif Général**

Promouvoir et mettre en place le partage des savoirs et savoirs faire nécessaire au développement solidaire et durable ;  
Contribuer aux changements de comportements par l'information et la réflexion sur des fonctionnements économiques et solidaires ;  
Favoriser et accompagner les initiatives d'économie solidaire ;  
Ouvrir les jeunes et les adultes à la problématique de l'environnement ;  
Favoriser une réflexion autour de la consommation et permettre l'émergence d'un autre rapport à celle-ci.

Public visé	Localisation de l'action
Tout public (environ 600 personnes)	Beauvais, locaux de l'Écume du Jour

**Description de l'action**

**Poursuite de l'éducation à l'économie et à la consommation :**

Relancer la dynamique d'un collectif autour des questions liées à l'économie sociale, solidaire et durable.  
Continuité des rencontres mensuelles « Écumons l'actu' », partages autour des questions d'actualité et de société. Suivi des médias, revue de presse, partage d'idées, de lectures...  
Développement et approfondissement du mouvement solidaire « D'brouilles & Cie » : comment mettre de la coopération au quotidien avec recherches et propositions collectives.  
Bons plans achats (Alice au Pays de Bray, AMAP, Commerce équitable solidarité nord/sud...) se déplacer, trocs, échanges de services, trucs et astuces du quotidien...  
Accompagnements de projets économiques solidaires initiés par des écumeuses (eurs)  
Animation de l'espace coopératif et solidaire (jeux, presse spécialisée, livres, infos...)  
Système éducatif d'étiquetage des produits solidaires proposés par l'Échoppe (boutique de produits du commerce équitable et solidaire)  
Animation de l'espace culturel avec la mise en valeur des actions et des produits culturels  
Participation à des manifestations (événements associatifs, forums, salons, conférences, journées thématiques...)  
Réflexion générale sur une autre manière de consommer à l'Écume du Jour (étude de faisabilité sur les produits utilisés et proposés au bar et au resto)  
Coordination et animation d'un jardin partagé biologique dans le quartier Saint Jean  
Apéros à thème sur les questions liées à la culture, l'entretien, la récolte, la consommation, la conservation et la production de graines et de boutures  
Échanges de savoirs et pratiques entre participants et jardiniers voisins de différentes origines socioculturelles  
Expérimentations collectives (semis économiques, compost, cultures...)  
Participation à des événements autour d'expériences et de pratiques de jardinages durable (locales, nationales et européennes)  
Sensibilisation à la consommation de légumes par l'utilisation au restaurant des produits récoltés et par des échanges de savoirs culinaires.

**Partenariat mobilisé**

Artisans locaux et internationaux, la compagnie théâtrale « Tamérantong », l'AMAP de Beauvais, SALDAC, Andines, Ferme des Charmettes, Miellerie de la Divette, MINGA, RECIT, REPAS, Terre de Lien, Boutique de commerce équitable solidarité Nord/Sud, La Quinoa, Artistes plasticiens, Association Tourisme Solidaire, MANASLU, Four Banal, Oisux, Isel, ALICE au Pays de Bray, Maintso, Nohpintesel.

**Plan de financement prévisionnel**

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	2 900 €	Ville de Beauvais	7 000 €
Services extérieurs	1 900 €	ACSÉ (adulte-relais)	9 800 €
Autres services extérieurs	2 650 €	Conseil Régional de Picardie	4 700 €
Salaires et charges	26 050 €	Conseil Général de l'Oise	5 000 €
		Ressources propres	7 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>33 500 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>33 500 €</b>



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
VOLET F : L'ANIMATION DES QUARTIERS PRIORITAIRES

<b>Action F3</b>	<b>L'été s'anime dans les quartiers</b>
	Maîtrise d'oeuvre : Ville de Beauvais

**Finalités de l'action**

**Contexte**  
La période estivale met en avant chaque année les difficultés de mobilisation des acteurs sur les quartiers prioritaires tandis que les besoins sur ces sites se font plus présents qu'à l'habitude. Nombreux sont en effet les jeunes et les familles à ne pas pouvoir partir en vacances sur ces secteurs.

La municipalité souhaite à travers les associations de quartier mais également de ses services, que durant ces deux mois d'été, des animations de proximité soient proposées aux habitants.

**Objectif Général**  
Créer des temps de convivialité et animer les quartiers pendant la période estivale ;  
Favoriser les liens intergénérationnels et la mixité des populations ;  
Développer les dynamiques collectives et le travail en réseau.

Public visé	Localisation de l'action
Tout public issu des quartiers prioritaires (jeunes, familles etc.)	Beauvais – quartiers prioritaires

**Description de l'action**

En complément des activités et animations prévues sur les différents quartiers, la ville de Beauvais en lien avec ses partenaires travaillera sur la proposition d'un programme d'actions intergénérationnelles sur le mois de juillet et août.

Ce programme d'actions sera construit sur la base d'un ou deux temps forts (cinés plein air, animations de proximité etc.) sur les différents quartiers et de sorties extérieures type sorties familiales.

Afin de communiquer les actions proposées et valoriser les différentes initiatives, une plaquette de communication sera réalisée et distribuée aux habitants.

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais (services Politique de la ville, Jeunesse, Enfance, Prévention etc.), Centre Communal d'Action Sociale, État (Délégués du Préfet), bailleurs et associations de quartier.

**Plan de financement prévisionnel**

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	2 000 €	Ville de Beauvais	18 000 €
Services extérieurs et autres services extérieurs	16 000 €		
<b>TOTAL</b>	<b>18 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>18 000 €</b>

**VOLET F**  
**L'animation des quartiers prioritaires**

**QUARTIER**  
**ARGENTINE**



## Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011

### VOLET F : L'ANIMATION DES QUARTIERS PRIORITAIRES

<b>Action F4</b>	<b>Recréer du lien social sur le quartier Argentine</b>
	Maîtrise d'œuvre : Association Rosalie

#### Finalités de l'action

##### Contexte

Le quartier Argentine est constitué d'une population importante de jeunes présentant des difficultés à s'intégrer, manquant des repères éducatifs et culturels devant favoriser leur socialisation et leur engagement citoyen. Ces mêmes jeunes ont également une image dépréciée de leur quartier et ne fréquentent que trop rarement les structures existantes (Labo, cinéma, Ouvre-Boîte, médiathèque, service jeunesse, ...), échappant ainsi à une offre culturelle et éducative.

##### Objectif Général

Affermir et raffermir le lien social en proposant à des enfants et adolescents des ateliers permanents au service de projets divers ayant une vocation culturelle, intergénérationnelle ;  
 Rendre parents et enfants acteurs de leur quartier, en les impliquant dans des projets conjoints ;  
 Favoriser l'intégration sociale par l'acquisition de repères citoyens, l'ouverture culturelle ;  
 Œuvrer à une plus grande relation parentale, en modifiant le regard que parents et enfants peuvent mutuellement porter sur eux-mêmes ;  
 Investir les 18-25 ans dans des actions d'amélioration du cadre de vie ;  
 Construire l'altérité par les échanges de savoir, la mutualité au travers d'animations ;  
 Développer le cadre de vie, le sens du respect de la nature, du bien commun, par la réalisation, par les familles, de massifs de fleurs, de végétaux ;  
 Développement d'un partenariat avec d'autres associations ;  
 Ouvrir les jeunes sur l'offre culturelle et éducative du quartier, de la ville.

##### Public visé

Les enfants et adolescents du quartier Argentine

##### Localisation de l'action

Beauvais – quartier Argentine

##### Description de l'action

Fête du jeu : poursuivre le développement de cette manifestation, notamment par l'implication des familles et le partenariat associatif.  
 Cadre de vie : poursuivre l'appropriation du quartier et son embellissement par la réalisation de fresques, mosaïques et massifs fleuris.  
 Citoyenneté : favoriser l'engagement citoyen et l'éducation à la nature autour de thèmes en lien avec l'éducation à la protection de la nature, à un comportement éco-citoyen.  
 Affermir le lien intergénérationnel en rencontrant les personnes âgées autour d'animations communes, de soirées, de spectacles, tout au long de l'année.  
 Organisation d'un séjour (18 jours) à la mer cet été pour renforcer le lien éducatif et social entre les enfants, les adolescents.  
 Poursuivre l'ouverture à la richesse culturelle du département, notamment en associant les familles, et en prolongeant ce travail par des reportages, des expositions.  
 Réaliser, à l'intention des familles, des spectacles-repas à l'occasion de soirées ou d'après-midi, avec comme supports des réalisations de jeunes, d'enfants (théâtre, danses du monde, ...).

##### Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais, Conseil général de l'Oise, CAF, associations de quartier, associations beauvaisiennes.

##### Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	17 300 €	Ville de Beauvais	8 500 €
Services extérieurs	28 600 €	ACSE	8 000 €
Autres services extérieurs	8 250 €	Conseil Général de l'Oise	1 300 €
Frais de personnel	9 200 €	C.A.F.	29 000 €
Dotations	3 000 €	ACSÉ / VVV	3 000 €
Emploi des contributions volontaires	32 000 €	Autres produits de gestion courante	16 050 €
		Contributions volontaires en nature	32 000 €
		Ressources propres	500 €
<b>TOTAL</b>	<b>98 350 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>98 350 €</b>



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
VOLET F : L'ANIMATION DES QUARTIERS PRIORITAIRES

<b>Action F5</b>	<b>Journal du quartier Argentine</b>
	Maîtrise d'oeuvre : Association Rosalie

**Finalités de l'action**

**Contexte**

Les habitants des quartiers prioritaires ont trop souvent une image dépréciée de leur quartier, la presse relayant les faits divers et renforçant encore cette perception négative. Pourtant, de nombreuses initiatives, de nouveaux services à la population, une offre de loisirs croissante (animations, spectacles) sont peu ou mal connus de la population en raison d'un manque d'accès à l'information.

**Objectif Général**

- Permettre le lien social entre habitants et acteurs du quartier ;
- Permettre aux habitants de mieux apprécier la réalité de leur quartier ;
- Informers sur les services mis à disposition de la population (services publics, aide aux personnes, aide aux victimes) ;
- Témoigner d'expériences culturelles ou éducatives menées dans le cadre scolaire ou extra scolaire ;
- Délivrer une information constante sur les projets culturels, sociaux, sportifs liés au quartier ;
- Présenter les associations et acteurs de terrain, valoriser les initiatives d'habitants ;
- Participer à une entreprise citoyenne en invitant les lecteurs à s'impliquer dans la réalisation du journal.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Habitants du quartier Argentine	Beauvais - quartier Argentine

**Description de l'action**

Animation d'un comité de rédaction chargé de tenir une ligne éditoriale.  
Informations collectées auprès des acteurs du quartier (associations, enseignants, etc.).  
Rédaction du journal par un journaliste indépendant.  
Tirage à 5 500 exemplaires et au format A2 (594 x 420).  
Diffusion auprès des habitants du quartier.

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais, ASCA (le Labo), associations locales, médiathèque, commerçants.

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats	70 €	Ville de Beauvais	18 000 €
Autres services extérieurs	20 900 €	Conseil Général de l'Oise	6 000 €
Frais de personnel	3 030 €	Contributions volontaires en nature	2 000 €
Contributions volontaires en nature	2 000 €		
<b>TOTAL</b>	<b>26 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>26 000 €</b>



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
VOLET F : L'ANIMATION DES QUARTIERS PRIORITAIRES

<b>Action F6</b>	<b>Fête du quartier Argentine</b>
	Maîtrise d'oeuvre : Association Rosalie

**Finalités de l'action**

**Contexte**

Les quartiers prioritaires souffrent trop souvent d'une image négative ainsi que d'un déficit d'animation locale. En réponse à cette situation, la ville de Beauvais a soutenu des projets de fête de quartier, renouant ainsi avec la création de moments festifs, conviviaux, apportant localement un temps d'animation. Les fêtes de quartier rythment désormais la vie des habitants de ces mêmes quartiers en permettant à divers acteurs (associations, institutions, etc.) de travailler ensemble en développant des projets tout au long de l'année.

**Objectif Général**

Créer un temps de rencontre et de partage entre les habitants du quartier Argentine ;  
Lutter contre l'isolement des personnes, participer à la construction d'une identité de quartier ;  
Renforcer le sentiment d'appartenance au quartier ;  
Mobiliser les associations et acteurs locaux intervenant dans le champ culturel, socioculturel, social.

**Public visé**

Tout public

**Localisation de l'action**

Beauvais - quartier Argentine

**Description de l'action**

Organisation de la fête de quartier à la fin de l'été 2011 (date à définir) :

- ✓ Mobilisation des acteurs de terrain (associations, ...).
- ✓ Définition du projet, mise en place de réunions (thème, organisation générale, ...).
- ✓ Présentation des activités des associations, animations diverses (fanfares, stands, jeux, etc.).
- ✓ Implantation, montage et démontage du dispositif d'animation (barnums, etc.).

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais, associations locales, associations beauvaisiennes, commerçants.

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats	905 €	Ville de Beauvais	6 000 €
Services extérieurs	4 100 €	Contributions volontaires en nature	2 500 €
Autres services extérieurs	995 €		
Contributions volontaires en nature	2 500 €		
<b>TOTAL</b>	<b>8 500 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>8 500 €</b>



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
VOLET F : L'ANIMATION DES QUARTIERS PRIORITAIRES

<b>Action F7</b>	<b>Loisirs et Cultures</b>
	Maîtrise d'œuvre : Association ASFA

**Finalités de l'action**

**Contexte**

L'ASFA est une association socioculturelle qui mène des actions en vue de favoriser l'intégration sociale et culturelle, et une plus grande solidarité. Elle développe à cet effet des projets liés à la diversité culturelle, aux échanges interculturels, à la promotion de la citoyenneté, aux moyens de rencontres, aux débats, à l'organisation de soirées, de sorties familiales, ...

**Objectif Général**

Recréer du lien social entre les habitants par le développement de projets au cœur desquels le « vivre-ensemble » prévaut ;  
Tendre à une plus grande mixité culturelle dans les projets, les animations, par la promotion de l'inter culturalité ;  
Démultiplier les temps d'animation sur les quartiers prioritaires, notamment en direction des familles ;  
Démocratiser l'accès aux loisirs en les inscrivant dans les pratiques effectives.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Tout public	Beauvais – quartiers prioritaires

**Description de l'action**

Spectacle : un concert ou une représentation théâtrale sera organisé(e) en octobre/novembre pour donner corps à un travail sur l'interculturalité.  
Jeunes et adultes : un tournoi de football sera organisé en mai - juin avec comme fil rouge la fraternité.  
Organisation d'activités sportives et de détente : séances de hammam, de sauna, activité piscine, gymnastique douce et de tout autre support permettant l'échange, l'expression et la diversité culturelle (en partenariat avec Libertyform).  
Manifestations culturelles en lien avec les associations locales.  
Ateliers de gymnastique douce.  
Ateliers cuisine.  
Organisation d'une manifestation le 8 mars 2011.

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais, associations locales

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats	7 640 €	Ville de Beauvais	4 000 €
Services extérieurs	400 €	Conseil Général de l'Oise	2 500 €
Autres services extérieurs	7 620 €	Autres produits de gestion courante (usagers)	3 960 €
Charges indirectes affectées à l'action	1 800 €	Bénévolat	2 000 €
Personnel bénévole	2 000 €	Ressources propres	7 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>19 460 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>19 460 €</b>



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
VOLET F : L'ANIMATION DES QUARTIERS PRIORITAIRES

<b>Action F8</b>	<b>Sorties familiales</b>
	Maîtrise d'œuvre : Association ASFA

**Finalités de l'action**

**Contexte**

Chaque année, un certain nombre de familles n'ont pas la possibilité de partir en vacances ou ne parviennent pas à se mobiliser sur une journée de loisirs. Programmées plusieurs fois dans l'année, les sorties familiales proposent de pallier à ce besoin en offrant aux familles l'occasion de découvrir de nouveaux lieux et de nouvelles activités.

**Objectif Général**

Permettre aux familles, et en particulier aux familles en situation de fragilité sociale, de sortir de leur cadre de vie habituel en leur offrant la possibilité de découvrir leur environnement et ses richesses culturelles ;  
Offrir aux parents accompagnés de leurs enfants la possibilité de profiter de moments de temps libre ensemble en vue de renforcer les liens familiaux ;  
Favoriser la rencontre et l'établissement de liens sociaux entre familles résidant dans un même quartier, inter-quartiers, développer les liens intergénérationnels ;

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Les familles des quartiers prioritaires	Deux destinations extérieures à Beauvais

**Description de l'action**

Deux sorties auront lieu en 2011. Après un petit déjeuner pris tous ensemble avec les participants, les familles pourront profiter des sorties pour découvrir de nouvelles choses.

Les déplacements se feront en car au départ du quartier Argentine puis un ramassage s'effectuera au sein des quartiers prioritaires.

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais, associations locales.

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats	1 160 €	Ville de Beauvais	750 €
Autres services externes	1 780 €	CAF de l'Oise	750 €
Bénévolat	500 €	Participation des usagers	1 140 €
		Ressources propres	300 €
		Bénévolat	500 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 440 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>3 440 €</b>

**VOLET F**  
**L'animation des quartiers prioritaires**

**QUARTIER**  
**SAINT JEAN**



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
VOLET F : L'ANIMATION DES QUARTIERS PRIORITAIRES

<b>Action F9</b>	<b>Fête du quartier Saint Jean</b>
	Maîtrise d'oeuvre : Ville de Beauvais

**Finalités de l'action**

**Contexte**

Certains quartiers souffrent d'une image souvent négative et d'un manque d'animation. Afin de pallier ce manque, la Ville de Beauvais souhaite soutenir la mise en place des "Fêtes de Quartiers" dans le but de créer des moments de convivialité, d'animation et de valoriser l'image des quartiers. Étant donné le bilan positif des différentes manifestations réalisées en 2010 et de la dynamique créée (implication des acteurs locaux, habitants...), l'opération sera reconduite pour cette année 2011.

**Objectif Général**

Mettre en place une journée de rencontre, de partage entre les habitants du quartier ;  
Lutter contre l'isolement en développant le lien social, les rencontres entre les habitants ;  
Développer les animations du quartier ;  
Dynamiser le quartier afin de lui donner une image positive ;  
Faire émerger un sentiment d'appartenance au quartier.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Habitants du quartier Saint Jean.	Beauvais - quartier Saint Jean

**Description de l'action**

Durant une journée festive, différentes animations seront proposées par les acteurs associatifs et services de la Ville de Beauvais.

La programmation étant en cours de réalisation, seuls quelques évènements peuvent être cités :

- Un espace enfance/jeunesse avec des jeux et animations ;
- Un espace associatif regroupant les stands des associations du quartier et/ou de la ville ;
- Un espace restauration, tenu par différentes associations du quartier ;
- Un espace programmation, permettant la présentation de « travaux » accomplis par des habitants, ou associations locales, des concerts musicaux, de la danse, du théâtre...;
- Une animation équestre (calèches et/ou poneys...) etc.

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais (services Politique de la ville, Jeunesse, Enfance etc.), Associations locales (Ascao, Benkadi, Club de l'Amitié, Destin de Femmes, Ifep etc.), État (Délégué du Préfet), Opac de l'Oise etc.

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats (prestations)	3 000 €	Ville de Beauvais	6 000 €
Services externes	2 000 €		
Autres services externes	1 000 €		
<b>TOTAL</b>	<b>6 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>6 000 €</b>



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
VOLET F : L'ANIMATION DES QUARTIERS PRIORITAIRES

<b>Action F10</b>	<b>Journal du quartier Saint Jean « Harmonie »</b>
	Maîtrise d'oeuvre : ASCAO

**Finalités de l'action**

**Contexte**

Les habitants du quartier Saint Jean ont en règle générale une vision parcellaire, déformée et négative de la réalité de leur quartier. Afin de corriger cette image trop dépréciée, l'association ASCAO propose la réalisation et la diffusion d'un journal de quartier valorisant les initiatives locales et mettant en avant l'implication des habitants du quartier.

Le journal « Harmonie » a acquis une reconnaissance auprès des habitants et son lectorat est à présent fidélisé.

**Objectif Général**

Informers les habitants sur le Plan de Rénovation Urbaine.

Dynamiser le quartier afin de lui donner une image positive ;

Permettre aux habitants d'être informés sur les initiatives conduites sur leur quartier (associations, services municipaux, écoles, intervenants impliqués dans la vie sociale) en rendant compte de l'actualité locale ;

Donner la parole aux différentes composantes de la population et favoriser le rapprochement entre habitants.

**Public visé**

3000 foyers du quartier Saint Jean.

**Localisation de l'action**

Beauvais - Quartier St Jean

**Description de l'action**

L'action consiste à éditer et à diffuser un journal de quartier ayant pour ligne éditoriale les initiatives locales des habitants.

Pour permettre une plus grande appropriation de cet outil par les habitants, la mise en oeuvre de ce dernier s'accompagne d'une démarche participative forte : ainsi de nombreux acteurs du quartier participent à un comité de rédaction. Celui-ci est animé par un journaliste indépendant s'efforçant de proposer des sujets en adéquation avec les enjeux et la vie du quartier.

Le journal se compose de 8 pages, bimestriel et tiré à 4 000 exemplaires.

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais, Conseil Général de l'Oise, État, écoles et collèges, Médiathèque, associations locales, commerçants, habitants du quartier.

**Plan de financement prévisionnel**

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	400 €	Ville de Beauvais	21 000 €
Services externes	50 €	Conseil Général de l'Oise	7 000 €
Autres services extérieurs	10 950 €	Contributions volontaires en nature	1 900 €
Frais de personnel	22 700 €	Ressources propres	6 100 €
Emploi des contributions volontaires	1 900 €		
<b>TOTAL</b>	<b>36 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>36 000 €</b>



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
VOLET F : L'ANIMATION DES QUARTIERS PRIORITAIRES

<b>Action F11</b>	<b>Sorties familiales</b>
	Maîtrise d'oeuvre : ASCAO

**Finalités de l'action**

**Contexte**

En parallèle avec les autres associations locales du quartier, l'association ASCAO souhaite mettre en place d'autres actions afin de toucher le plus grand nombre en ayant toujours pour objectif de favoriser la découverte d'un environnement différent de son quotidien permettant l'échange et la convivialité.

**Objectif Général**

Favoriser l'ouverture vers l'extérieur ;  
Recréer du lien social familial et intergénérationnel entre les habitants en proposant des sorties ponctuelles ;  
Offrir aux parents accompagnés de leurs enfants la possibilité de profiter de moments de temps libre ensemble ;  
Favoriser le brassage culturel à travers les découvertes et les sorties.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
± 100 personnes issues des quartiers prioritaires	Deux destinations extérieures à Beauvais

<b>Description de l'action</b>
Des sorties seront proposées afin de satisfaire le plus grand nombre. L'association ASCAO n'a pas encore établi de destination. Toutefois, une sortie à la mer est envisagée tout comme une sortie dans une base de loisirs.

<b>Partenariat mobilisé</b>
Ville de Beauvais, associations locales

<b>Plan de financement prévisionnel</b>			
<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats	1 600 €	Ville de Beauvais	1 000 €
Autres services externes	2 700 €	CAF de l'Oise	1 000 €
Bénévolat	1 000 €	Conseil Général de l'Oise	1 500 €
		Participation des usagers	300 €
		Bénévolat	1 000 €
		Ressources propres	500 €
<b>TOTAL</b>	<b>5 300 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>5 300 €</b>



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
VOLET F : L'ANIMATION DES QUARTIERS PRIORITAIRES

<b>Action F12</b>	<b>Sorties familiales</b>
	Maîtrise d'œuvre : Destin de Femmes

**Finalités de l'action**

**Contexte**

Ces dernières années, les sorties familiales ont connu une évolution importante et rassemblent de plus en plus de personnes. Les sorties familiales permettent de vivre des temps de rencontre, d'échange et de convivialité, nécessaires à une cohésion de territoire où la famille doit demeurer une valeur forte. La diversité des sorties est très appréciée. C'est le temps idéal pour permettre aux familles de sortir de leur cadre de vie habituel en leur offrant la possibilité de découvrir leur environnement et ses richesses culturelles, c'est pourquoi l'association Destin de Femmes souhaite mettre en place plusieurs sorties pour les habitants (enfants, jeunes, familles) où seront privilégiés les aspects ludiques, artistiques et culturels.

**Objectif Général**

Favoriser l'ouverture vers l'extérieur ;  
Recréer du lien social familial et intergénérationnel entre les habitants en proposant des sorties ponctuelles ;  
Favoriser le brassage culturel à travers les découvertes et les sorties ;  
Renforcer le partenariat associatif.

Public visé	Localisation de l'action
Habitants du quartier Saint Jean.	Quatre destinations extérieures à Beauvais

**Description de l'action**

Quatre sorties familiales auront lieu tout au long de l'année 2011 : Sortie au Musée (ou Cité des Sciences), Sortie au Zoo (Thoiry, Amiens...), Sortie à la mer, Sortie au parc Astérix (ou équivalent).

Les déplacements se feront en car au départ du quartier Saint-Jean puis un ramassage s'effectuera au sein des quartiers prioritaires.

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais, associations locales

**Plan de financement prévisionnel**

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	3 100 €	Ville de Beauvais	1 000 €
Autres services externes	2 770 €	Conseil Général de l'Oise	770 €
Bénévolat	640 €	CAF de l'Oise	1 500 €
		Participation des usagers	1 600 €
		Bénévolat	640 €
		Ressources propres	1 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 510 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>6 510 €</b>

**VOLET F**  
**L'animation des quartiers prioritaires**

**QUARTIER**  
**SAINT-LUCIEN**



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
VOLET F : L'ANIMATION DES QUARTIERS PRIORITAIRES

<b>Action F13</b>	<b>Animations familiales et intergénérationnelles</b>
	Maîtrise d'oeuvre : Association UTILE

**Finalités de l'action**

**Contexte**

Dans un contexte de fragilisation des rapports entre individus et institutions, de tendance au repli sur soi, le centre social doit être un point d'appui essentiel pour l'engagement des habitants.

L'association considère que la participation des habitants doit être au cœur de notre intervention ; c'est elle qui lui donne du sens. Elle s'inscrit dans un parcours. Elle se construit à partir d'une envie, du besoin d'une personne, d'un groupe, d'une association. Puis le passage du projet individuel à la construction collective est l'occasion de se confronter aux autres, de faire ensemble.

Faire face à ces exigences suppose donc que l'élaboration des réponses soit intégrée dans les actions et activités développées, dans les contenus, mais surtout dans les modalités de l'agir, c'est à dire conduite avec les habitants, les familles.

Cette dynamique soutenue et accompagnée par les professionnels de l'association UTILE contribue d'une part à un enrichissement mutuel, une évolution des pratiques, et d'autre part à l'amélioration des conditions de vie de manière collective et concertée.

**Objectif Général**

Lutter contre toutes formes d'exclusions en favorisant l'accès à la culture et aux vacances pour tous ;

Renforcer les liens familiaux en favorisant les loisirs et vacances en famille ;

Encourager la mobilité ;

Développer les liens sociaux en luttant contre l'isolement et l'individualisme ;

Encourager les initiatives locales en permettant l'expression des habitants et la prise de responsabilités ;

Encourager l'implication des familles dans la vie du quartier ;

Soutenir la fonction parentale.

Public visé	Localisation de l'action
Adultes, personnes retraitées et familles du quartier	Beauvais - quartier Saint-Lucien

**Description de l'action**

Les animations régulières sont les suivantes :

Atelier fil à fil : les lundis, mardis, et vendredi de 14h à 17h / Atelier créatifs, les mercredis de 14h à 16h30 / Atelier « ça cartonne » les lundis de 14h à 17h

Atelier « bien être » les mardis de 13h30 à 16h (alimentation, cuisine, randonnées, massages, recettes naturelles)

« Jeux m'éveille » Les vendredis de 9h30 à 11h : Temps d'accueil parents /enfants de moins de trois ans autour du jeu: Amener les parents à jouer avec leurs enfants et ainsi participer à leur éveil

Atelier parents / enfants les mercredis de 13h30 à 16h : Temps d'activités partagées parents / enfants (création, cuisine, jeux...) : proposer un espace parole, de rencontre et d'échanges dans une perspective d'amélioration de la relation parents / enfants, valoriser les compétences et l'épanouissement des participants, créer des relations nouvelles.

Accueil les mardis matins et vendredi après midi : Assurer un temps d'accueil ouvert à tous dans un lieu discret : proposer un espace d'écoute (ni jugement, ni préjugé). Provoquer l'ouverture et faire émerger l'envie de participer et de la relation aux autres.

Aider et orienter vers les espaces adaptés pour des demandes spécifiques et ciblées,

« La Pause Café » temps de rencontre les jeudis de 13h30 à 15h30 . Ce rendez-vous bi-hebdomadaire est l'occasion pour le public de s'octroyer un moment privilégié, réservé à la discussion, aux échanges d'idées, aux débats... et l'opportunité d'être écouté et pris en compte. L'association poursuit ses efforts afin d'étoffer les contenus en cohérence avec les questions abordées : emploi, échec scolaire, santé, logement, éducation... par l'intervention de partenaires associatifs et/ou institutionnels compétents, la visite de lieux ressources : Pôle Emploi, CRES, CPAM, des supports interactifs, ludiques, dynamiques.

Les animations qui rythment l'année ; des animations collectives et intergénérationnelles : Loto, Journée du bien être, nuit du conte, repas de quartier « dinons ensemble » ;

Des actions citoyennes : Bourses solidaires, Brocante verte, nettoyage de printemps.

Des séjours famille, des animations de proximité : hors les murs, chalets chauds, pique nique géant, terrasses d'été...

Des sorties familiales de proximité, ou plus éloignées, à dimension ludique et/ou culturel favorisant la mobilité et la découverte.

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais, UFOLEP, Vauban loisirs Plus. les associations locales

**Plan de financement prévisionnel**

DÉPENSES		RECETTES	
Charges spécifiques à l'action	12 000 €	Ville de Beauvais	15 938 €
Services externes	1 100 €	ACSE	10 000 €
Autres services externes	7 200 €	Conseil Régional de Picardie	12 000 €
Charges de personnel	51 500 €	Conseil Général de l'Oise	13 000 €
Autres charges	2 700 €	Caisse d'Allocations Familiales	13 000 €
		Autres produits de gestion courante	3 500 €
		Ressources propres	7 062 €
<b>TOTAL</b>	<b>74 500 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>74 500 €</b>



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
VOLET F : L'ANIMATION DES QUARTIERS PRIORITAIRES

<b>Action F14</b>	<b>Journal de quartier Saint-Lucien</b>
	Maîtrise d'œuvre : Association UTILE

**Finalités de l'action**

**Contexte**

Crée il y a plus de 4 ans, « l'Écho du quartier » est un journal lu et attendu par les habitants. Il reflète le dynamisme du quartier et va à l'encontre des images souvent déformées des quartiers d'habitats sociaux que donne la presse à grands tirages. Régulièrement, des associations ou des services sollicitent l'association pour que « l'écho » leur ouvre ses colonnes.

**Objectif Général**

- Informers les habitants de l'actualité du quartier et des différents évènements s'y déroulant ;
- Privilégier et valoriser l'expression des habitants ;
- Mobiliser les habitants pour une plus grande appropriation du journal « l'Écho du Quartier » ;
- Valoriser la richesse du quartier et son potentiel afin de lui donner une image positive ;
- Mettre en valeur les savoirs-faire et les réalisations des habitants ;
- Présenter les actions et les projets développés par les associations et les différents services existants ;
- Informers de l'actualité du collège Michelet et les écoles du quartier ;
- Proposer des idées de lecture pour les enfants, les jeunes et les adultes ;
- Présenter divers conseils en matière d'environnement et de santé.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Habitants du quartier Saint-Lucien	Beauvais - quartier Saint-Lucien

**Description de l'action**

Réalisation d'un journal de 8 pages en quadrichromie, tiré à 1750 exemplaires distribués chaque début de mois : boîtes aux lettres, commerces, acteurs locaux. Soit 21000 journaux transmis par an. 100 numéros sont transmis mensuellement à différents partenaires du quartier (commerçants, écoles, médiathèque ...)

Ce mensuel est avant tout le journal du quartier destiné à l'ensemble des habitants.

Les sujets traités, relatifs à la vie du quartier, sont définis lors des comités de rédactions ouverts aux habitants. Celui-ci se réunit tous les mois pour élaborer le contenu des numéros et réfléchir aux évolutions à apporter au journal.

Il est constitué de la directrice de publication, de la chargée de rédaction, de membres de l'équipe salariée et d'habitants. Ces rencontres permettent de faire le point sur ce qui s'est déroulé dans le quartier, ce qui semble intéressant d'annoncer dans les évènements à venir, les sujets à traiter, les réalisations à valoriser. A l'issue de ces échanges, les rubriques du mois sont décidées collectivement. Le comité de rédaction reste vigilant pour que le journal garde un contenu fidèle aux réalités et soit accessible au plus grand nombre.

Ce média contribue à la valorisation de l'image du quartier. Il informe la population sur les initiatives locales et sur la vie de la cité.

L'association tente par ce biais, d'interpeller et d'alerter en abordant des thèmes de prévention : les jeux dangereux à l'école, les bobos de l'été, les accidents de la vie courante... Elle sensibilise en proposant des articles sur le respect de l'environnement, les élections, la consommation d'énergie, l'équilibre alimentaire, les achats malins. L'association invite les habitants aux déplacements et à la mobilité par la mise en avant de manifestations comme la fête de la musique, le forum des associations, la fête Jeanne Hachette, la fête à carottes, Canada Beach, la Nuit des Artistes, ainsi que les programmations culturelles de l'ASCA, du théâtre du Beauvaisis, du Cinespace.

Mieux connaître sa ville est un sujet proposé régulièrement par une présentation du patrimoine Beauvaisien, de la vie associative, des services.

Des pages sont consacrées aux partenaires du quartier (collège, médiathèque ...)

**Partenariat mobilisé**

Associations et services du quartier – Collège et écoles (Écoles de l'Europe et de la Grenouillère, collège Michelet) – Médiathèque.

**Plan de financement prévisionnel**

DÉPENSES		RECETTES	
Charges spécifiques à l'action	1 200 €	Ville de Beauvais	14 000 €
Services externes	11 200 €	Conseil Général de l'Oise	9 000 €
Autres services externes	900 €	Ressources propres	6 500 €
Charges de personnel	15 300 €		
Autres charges (impôts et taxes)	900 €		
<b>TOTAL</b>	<b>29 500 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>29 500 €</b>



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
VOLET F : L'ANIMATION DES QUARTIERS PRIORITAIRES

<b>Action F15</b>	<b>Fête du quartier Saint-Lucien</b>
	Maîtrise d'œuvre : Association UTILE

**Finalités de l'action**

**Contexte**

Certains quartiers souffrent d'une image souvent négative et d'un manque d'animation. Afin de pallier ce manque, la Ville de Beauvais soutient depuis plusieurs années la mise en place des « Fêtes de quartiers » dans le but de créer des moments de convivialité, d'animation et également afin de valoriser l'image des quartiers. Étant donné le bilan positif des différentes manifestations réalisées en 2010 et de la dynamique créée (implication des acteurs locaux, habitants...), l'opération sera reconduite pour cette année 2011. Un travail de réflexion avec les différents acteurs est en cours pour proposer un calendrier cohérent à l'échelle de la ville de Beauvais.

**Objectif Général**

Permettre, à tous les habitants du quartier St Lucien et des zones avoisinantes toutes générations et cultures confondues, de se retrouver dans un cadre festif et convivial;  
 Permettre un accès libre et gratuit au plus grand nombre ;  
 Renforcer les liens entre générations et les cultures sans distinctions aucune pour un bien vivre ensemble ;  
 Dynamiser la vie du quartier en animant un lieu remarquable « Le Parc de La Grenouillère » ;  
 Soutenir une image positive du quartier St Lucien ;  
 Aborder de manière ludique des aspects liés à la prévention, le respect de l'environnement, l'expression artistique ;  
 Fédérer les différents acteurs locaux autour d'un évènement collectif fort ;  
 Valoriser les actions et réalisations des associations et services municipaux associés à son organisation (ACM de l'Europe, Commerce équitable, Cit Ado, Blog St Lucien, VLP...).

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Habitants du quartier Saint-Lucien	Beauvais - quartier Saint-Lucien

**Description de l'action**

Le Parc de la Grenouillère sera aménagé pour offrir des espaces de qualité s'adressant à tous. Cette manifestation sera accessible et gratuite. Des animations diversifiées adaptées à toutes les tranches d'âges seront proposées : démonstrations sportives, culturelles, artistiques, jeux, ateliers de construction, actions de prévention, espace petite enfance, détente, organisation du LOTO, bal populaire, valorisation et présence des associations et services municipaux, barbecue et buvette, démonstrations d'acrobatie et balades à poney, Photo Clique, Espace jeux surdimensionnés, Espace Kapla, démonstrations de danses cubaines, réalisation de murs d'expressions, clôture des animations par un spectacle pyrotechnique.

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais (service Politique de la Ville, Cit'Ados, Boutique Emploi Services etc...) associations locales.

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Charges spécifiques à l'action	3 500 €	Ville de Beauvais	4 000 €
Autres services externes	14 100 €	Conseil Général de l'Oise	6 000 €
Charges de personnel	7 900 €	DDCS / Jeunesse et Sport	4 000 €
Autres Charges	900 €	Autres Produits de gestion courante	3 400 €
Emploi des contributions volontaires en nature	12 000 €	Ressources propres	21 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>38 400 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>38 400 €</b>



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
VOLET F : ANIMATION DES QUARTIERS PRIORITAIRES

<b>Action F16</b>	<b>Tennis au pied des immeubles</b>
	Maîtrise d'œuvre : Association Beauvais Saint-Lucien Espace Tennis

**Finalités de l'action**

**Contexte**

Le tennis, comme outil de lien social, d'intégration et de prévention, offre une passerelle entre les quartiers sensibles et les clubs fédéraux. Cette animation permanente contribue à la dynamique sociale du quartier et l'accès à la pratique du tennis aux jeunes issus de milieux défavorisés. L'association, à ce titre, a obtenu le label « Fête le Mur » en 2008.

**Objectif Général**

- Éduquer les enfants du quartier par la pratique du tennis dès le plus jeune âge ;
- Favoriser les mixités sociales et culturelles sur le terrain ;
- Permettre aux enfants de s'épanouir et de vivre ensemble dans un esprit solidaire et citoyen ;
- Permettre à ceux qui le souhaitent de découvrir la compétition, d'y prendre goût et de s'y engager ;
- Créer chez les plus de douze ans un groupe de jeunes arbitres ;
- Être présent dans les activités péri-scolaires ;
- Essayer de promouvoir chez les plus âgés des formations d'animateurs ou d'initiateurs afin qu'ils puissent prendre le relais de l'action.

**Public visé**

Jeunes du quartier St Lucien

**Localisation de l'action**

Beauvais – quartier Saint-Lucien

**Description de l'action**

Activités sportives en trois volets sous la responsabilité d'un B.E ayant en charge une équipe pédagogique de 4 personnes.  
L'activité se déroule les samedis de 14h à 17h (sur les cours extérieurs et dans le gymnase)  
L'activité hebdomadaire se répartit comme suit : 2h les mardis, jeudis, vendredis de 16h45 à 18h45 en extérieur avec ateliers techniques et groupes de niveau soit 6h et 5h en gymnase le mercredi et le samedi de 14h à 17h (cours extérieur et gymnase).  
Tous les jeunes sont accueillis sur le site avec répartition sur des ateliers (atelier technique, matchs, jeux sportifs, mini tennis, atelier cordage une fois par mois etc...) avec une approche de l'arbitrage.  
Grâce à l'embauche d'un CUI, le local est ouvert régulièrement le soir, c'est aussi le club house où tout le monde se croise.  
Des stages seront prévus, 3 fois par an 1 semaine à la Toussaint, en février, et à Pâques à raison de 2h30 par jours pendant 5 jours  
Participation au collectif été avec un stage de 10 jours au mois de juillet, ainsi qu'une animation de rentrée programmée sur deux jours sera prévue.  
En projet également, un circuit d'1 semaine en baie de Somme pour les meilleurs niveaux des 2 sites.  
L'association prévoit aussi de s'inscrire sur les événements relatifs à la vie sociale du quartier (carnaval, fête de quartier), mais également sur des temps sportifs (Open Gaz de France, Roland Garros, rencontre inter site, rencontre nationale à Aix en Provence).

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais, associations locales.

**Plan de financement prévisionnel**

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	2 188 €	Ville de Beauvais	4 000 €
Services externes	3 650 €	Conseil Régional de Picardie	500 €
Autres services externes	8 360 €	Conseil Général de l'Oise	4 562 €
Frais de personnel	16 998 €	Vie Sportive locale licences	1 200 €
Bénévolat	13 400 €	CNDS / Jeunesse et Sports	1 500 €
		Plan Sport Emploi	4 534 €
		Ligue de Tennis 40 %	600 €
		Fête le mur	6 000 €
		Subventions privées Sponsors	300 €
		Bénévolat	13 400 €
		Ressources propres	8 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>44 596 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>44 596 €</b>

## **VOLET G**

### **Suivi du dispositif CUCS**

- Équipe opérationnelle de la Ville de Beauvais



**Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2011**  
VOLET G : SUIVI DU DISPOSITIF CUCS

<b>Action G1</b>	<b>Équipe opérationnelle du Contrat Urbain de Cohésion Sociale</b>
	Maîtrise d'oeuvre : Ville de Beauvais

**Finalités de l'action**

**Objectif Général**  
L'équipe opérationnelle a pour mission d'assurer le suivi et la mise en œuvre des dispositifs et actions du Contrat Urbain de Cohésion Sociale.

**Objet et Localisation de l'action**

Objet : Gestion et suivi de la mise en œuvre de la programmation 2011 du CUCS  
Localisation : Les quatre quartiers prioritaires (Saint-Jean, Argentine, St-Lucien et Notre-Dame-du-Thil) la Ville de Beauvais et son agglomération.

**Description de l'action**

L'équipe opérationnelle du CUCS est chargée de la mise en œuvre opérationnelle du suivi et de l'évaluation des actions intégrées au programme d'actions du dispositif.

Elle coordonne les dispositifs contractuels initiés dans le cadre de la Politique de la Ville au niveau administratif et financier (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, Projet de Rénovation Urbaine, Contrat Éducatif Local, PLIE, ...). A ce titre, elle assure la mise en œuvre des programmes d'actions intégrés ou associés au CUCS, et l'animation du réseau d'acteurs et de services mobilisés autour de ces dispositifs.

L'équipe opérationnelle est constituée à ce jour de trois pôles d'intervention :

- **Un pôle de coordination et de gestion administrative et financière du Contrat Urbain de Cohésion Sociale**
  - ✓ Un chef de projet
  - ✓ Une assistante au chef de projet
- **Un pôle d'intervention territorial**
  - ✓ Une chargée de mission Politique de la ville St Jean,
  - ✓ Un chargé de mission Politique de la ville / Gup Argentine,
  - ✓ Un chargé de mission Politique de la ville / Gup St Lucien et Notre Dame du Thil.
- **Un pôle d'intervention thématique**
  - ✓ Une équipe spécifique pour le **CLSPD** avec :
    - Un chef de projet
    - Un chargé de mission
  - ✓ Une équipe spécifique pour le **PRU St Jean** avec :
    - Un chef de projet
    - Une chargée de mission Relogement/Insertion/Gup
    - Un agent de proximité
    - Une chargée de mission suivi social des familles relogées
    - Une assistante au chef de projet
  - ✓ Une chargée de mission **Interculturelle**

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais, État, Caisses des Dépôts et Consignation, partenaires du Contrat Urbain de Cohésion Sociale

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Charges de personnel	465 551 €	Ville de Beauvais	349 475 €
		ANRU	55 480 €
		Caisse des dépôts et consignations	40 188 €
		Adulte relais	20 408 €
<b>TOTAL</b>	<b>465 551 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>465 551 €</b>